



Téléphone
027/23 30 51

Publicité: Publicitas - Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le no 70 ct.

Ne payez pas plus cher
pour le même meuble!



PRIX IMBATTABLES!

2 grandes expositions
025 4 22 97 - 4 57 44
Fermé le lundi



**Votations
fédérales
du 26 février**

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

M. BEGIN À GENÈVE

« Laissez-nous quelques mois »

Venu à Genève pour rencontrer les dirigeants des communautés juives d'Europe occidentale et récolter des fonds pour 45 000 familles vivant encore dans le dénuement sur la terre d'Is-

raël, M. Menahem Begin s'est entretenu pendant près d'une heure, hier en fin d'après-midi, avec la presse internationale venue en foule pour l'écouter.

« Nous avons fait des progrès dans l'établissement de la paix, affirma-t-il d'emblée. Les négociations militaires ne sont pas du tout rompues et les ministres de la défense d'Égypte et d'Israël sont en train de discuter d'un problème capital: celui de la démilitarisation du Sinaï. Le prési-

Suite page 7
P.-E. Dentan

**Voiture
révolutionnaire
à Châteauneuf**

Voir page 14



**Après
un hold-up**

**Prime
offerte**

Voir page 26



Taxe radio-TV

+ 20 %

Voir page 27

DES ROUTES À L'ENCAN

Le 26 février prochain, le peuple et les cantons suisses n'auront pas seulement à se prononcer sur l'abaissement de «l'âge donnant droit aux prestations de l'AVS», mais encore sur l'initiative populaire pour

Par Roger Germanier

la «Démocratie dans la construction des routes nationales». Ainsi, après avoir rejeté (en septembre 1977) une initiative «Albatros», qui s'inquiétait principalement des gaz d'échappement, les citoyennes et les citoyens devront s'exprimer sur la démocratie dans la construction des routes! Face à toutes ces consultations, nul n'oserait prétendre que la Suisse manque d'esprit d'initiative.

Mais là n'est pas le problème...

Lancée par l'écologiste Franz Weber, l'initiative pour la «Démocratie dans la construction des routes nationales» a été déposée, le 22 juillet 1974, régulièrement munie de 67 817 signatures valables.

Que demande donc cette initiative?

Elle demande d'abord que l'article 36 bis de la Constitution fédérale soit complété par un nouvel alinéa 1 bis, ainsi libellé:

«L'Assemblée fédérale arrête la conception, le tracé et l'exécution des routes nationales. Les arrêtés qu'elle prend sont soumis à l'acceptation ou au rejet du peuple si 50 000 électeurs ou huit cantons demandent le référendum.»
Et elle s'accompagne d'une

disposition transitoire qui pourrait remettre en cause (ou promouvoir à la démolition!) «toutes les routes nationales ou sections de route non encore cons-

truites».
Suite page 7

France: la gauche à la recherche de l'introuvable unité

Georges Marchais a rappelé, lundi, devant la presse, que son parti était prêt à désigner des ministres dans un éventuel gouvernement de gauche, mais à une condition, c'est que le PC sorte renforcé du premier tour.

Les négociations avec le parti socialiste devront être achevées en 48 heures entre le 12 mars au soir et le 14, date limite de dépôt des candidatures pour le deuxième tour. En

deux jours devraient ainsi être décidés l'actualisation du programme commun, les modalités de participation du PC au futur gouvernement de gauche et, enfin, les désistements réciproques...

La réponse des socialistes a été immédiate par la voix de François Mitterrand et confirmée, hier, par le comité directeur du parti: «On ne bâclera pas sous la menace une négocia-

tion qui n'a pas abouti à une époque où nous avons le temps... Pour le gouvernement, on verra après le deuxième tour.» Or, dans ses dernières déclarations, mardi et mercredi, Georges Marchais pratiquait la politique de la douche écossaise, faisant alterner le ton de la semonce et celui de la séduction, en s'adressant au premier secrétaire du PS par son prénom pour l'adjurer de reprendre la négociation...

Suite page 7

P. S.

COUPE DU MONDE À SAINT-GERVAIS

Sursaut trop tardif de Lise-Marie Morerod



Après les «mondiaux» de Garmisch, la coupe du monde a repris ses droits et c'est sur les pistes de Saint-Gervais que le slalom spécial féminin a eu lieu. Sur leur terrain, les Françaises ont montré les dents, Perrine Pelen en a profité pour s'adjuger la victoire, sa cinquième en coupe du monde. Elle a battu la championne du monde Lea Soelkner et la Française Fabienne Serrat, qui obtient la troisième place. La Suissesse Lise-Marie Morerod doit se contenter du cinquième rang, au classement général, malgré le meilleur temps réalisé dans la seconde manche. Voir page 9.

Bélino UPI



GRAECHEN TERRASSE ENSOLEILLÉE AVANT ZERMATT

Entouré de montagnes majestueuses et de forêts peuplées de mélèzes, Graechen semble nous inviter à entreprendre d'innombrables promenades. Station touristique avant tout, ce village a su toutefois conserver un cachet montagnard. Les chalets et hôtels se construisent en effet inmanquablement sur une petite note désuète se révélant ma foi des plus agréables! Modeste par tradition, la station a pourtant fait parler d'elle récemment avec sa fameuse opération: «Payer content». Un «gag» qui s'est finalement révélé payant!

Photo Walter Egon

**Ossona
et Conthey**

**Deux
«affaires»**

Voir page 3

Toutes les dictatures sont-elles équivalentes? (3)

Dans les deux articles précédents j'ai montré combien il était indécent de faire un parallèle entre les atrocités communistes et les répressions qui ont lieu au Chili, au Brésil ou en Argentine. Je veux terminer en montrant que le communisme a pu s'élever au suprême de l'horreur dans le malheureux Cambodge.

L'Apocalypse

Ce fut d'abord l'évacuation intégrale et forcée de tous les habitants de la capitale à peine conquise. Certes, Staline aussi avait pratiqué les exodes forcés de populations entières, du type assyrien. Il le fit avec les Tchétchènes, les Ingouches, les Baltes, les Tartares. Mais cela touchait des groupes humains agricoles de 200 000 à 500 000 âmes, le KGB fournissait des wagons (pas toujours, mais souvent, à bestiaux, mais wagons tout de même) et les malades étaient épargnés (pas toujours mais souvent). A Pnom Penh, l'ordre de disparaître toucha trois millions de personnes, qui durent partir dans les douze heures, par leurs propres moyens, c'est-à-dire à pied, avec les ballots et les bébés sur le dos et les vieillards titubants qui s'effondraient d'inanition à quelques lieues de là; et les malades aussi durent se lever de leurs lits d'hôpital et partir, en chemise, avec leur bouteille de

plasma à la main, pour mourir décomposés à quelques kilomètres de là.

Et pourquoi trois millions d'hommes pleins de passé, d'affections, de projets, durent-ils ainsi se transformer en points de suspension s'évanouissant dans les bois ou les rizières? Simple parce que les communistes craignaient que la ville de Pnom Penh devint une fourmilière incontrôlable d'opposants. C'est pour jouir tranquillement d'un pouvoir absolu que les communistes immolent les hommes. Les prêtres joviens qui égorgaient les jeunes sur les autels, le faisaient au moins, pour apporter la pluie bienfaisante à tous. Aujourd'hui Pnom Penh n'est plus qu'une ville fantomatique, royaume des rats, où les immeubles déserts pourrissent lentement, où ne passent de temps en temps que des soldats muets.

Mais cela n'a pas suffi. Ces points de suspension qui désormais allaient errer dans les

bois et les rizières, n'étaient pas encore tout à fait des points microscopiques et nus: ils avaient toujours une identité. Souvanna, le menuisier du coin, était toujours Souvanna, et pouvait, de ce fait, recevoir un appel de Fong, la couturière qui habitait le même coin. C'était dangereux pour le pouvoir despotique. Alors les com-

Par Suzanne Labin

munistes khmers inventèrent cette mesure inouïe, inouïe au sens propre du mot car on ne l'avait jamais rencontrée depuis l'orée des temps dans aucune des éruptions les plus barbares de l'histoire humaine: ils débaptisèrent tous les citoyens et donnèrent à chacun un nom entièrement nouveau de façon que personne ne pût plus retrouver personne.

Dès le début de mes études sur le communisme, j'avais reconnu que son but profond était de transformer les hom-

mes en choses. Je dois aujourd'hui aller d'un cran plus loin. Il faut que les hommes deviennent des choses sans nom, ou portant les noms que leur assigne la police...

Et ce n'est pas tout. Les Khmers rouges se sont aussi signalés par des méthodes d'assassinats affolantes. Comme ils voulaient faire disparaître quiconque avait occupé une position de cadre dans le régime précédent, quiconque avait voyagé à l'étranger, quiconque avait possédé un piano ou une glacière ou tout autre objet «bourgeois», quiconque parlait une langue étrangère, mais comme, en même temps, ils voulaient épargner les munitions, ils inventèrent les plus dantesques manières de tuer: envelopper la tête d'un plastique serré au cou et laisser l'homme étouffer dessous; noyer les gens dans les rivières avec des pierres attachées aux pieds; précipiter le corps ficelé du haut des rochers; jeter des «contre-révolutionnaires» dans d'immenses brasiers; enterrer les gens vivants.

Les auteurs, John Barron et Anthony Paul, d'un livre intitulé: *Murder of a Gentle Land*,

passèrent six mois à récolter les témoignages de survivants cambodgiens qui avaient pu fuir en Thaïlande et ailleurs. J'en extrais un passage entre cent: «Le 27 avril (1975) à Mongkol Borei, les soldats communistes, sous les ordres de l'officier Taah, emmenèrent en camion dix fonctionnaires de l'ancien régime et leur famille, au total 60 personnes. Les ayant attachées en file indienne, ils les prirent une par une, et les firent s'agenouiller entre deux soldats qui les poignardèrent à la baïonnette simultanément par devant et par derrière. Ils laissèrent les femmes et les enfants assister à l'agonie de leur époux et père, puis les poignardèrent tous de la même façon. Le plus jeune enfant ainsi assassiné avait trois ans.» Le témoin qui raconta la scène ne fut autre que le conducteur du camion, Ith Thain, un homme de 35 ans, qui faillit s'évanouir devant «le sang qui courait sur l'herbe comme de l'eau». Epouvanté, écorché, hébété, il réussit à s'enfuir à la faveur de la nuit.

Notons qu'au Vietnam Sud et au Laos, l'arrivée au pouvoir des communistes se solda par

des hécatombes presque aussi abominables. Et rappelons que l'un des chefs communistes Vietminh qui présidèrent à cet asservissement pharaonique de tout un peuple avait reçu deux ans auparavant le Prix Nobel de la paix... Il a nom Le Duc Tho.

Oui, oui, les communistes ont fait cela. Seul au monde, seul dans l'histoire, un gouvernement communiste, dans le pays dit de la douceur de vivre, a fait cela contre son peuple. Dont il extermina ainsi le tiers, deux millions d'habitants sur six millions!

En résumé, et en intégrant sur toutes les dictatures communistes, il est strictement vrai que la violence qu'elles exercent est infiniment plus cruelle que celle des régimes de force du genre Pinochet. C'est pourquoi il est malhonnête, quand on traite de la violence des Etats contre leurs peuples, de l'illustrer par Pinochet. C'est comme si un sociologue voulant étudier le militarisme en 1914, avait pris pour exemple le Montenegro au lieu de la Prusse, ou le Montenegro sur le même pied que la Prusse.

A Bâle, grâce à l'autoroute: 70% de circulation en moins

Depuis la mise en service de l'autoroute N 2 (qui quitte Bâle en direction du sud), on peut à nouveau vivre agréablement dans les communes de Bâle-Campagne traversées par les anciennes routes principales.

Telle est la conclusion unanime faite aussi bien par les autorités cantonales et communales de deux Bâles que par les groupements de citoyens concernés. Les chiffres confirment très exactement ce sentiment général de soulagement, cette véritable délivrance. En effet, le canton de Bâle-Campagne suit en permanence l'évolution du trafic, grâce à une installation complexe de compteurs automatiques.

Et le dernier rapport de recensement relève qu'après l'ouverture successive de chaque tronçon de cette autoroute, «les routes cantonales situées dans sa zone d'influence se sont trouvées déchargées de près de 70% de leur trafic».

De plus, cette forte diminution de trafic n'a pas été purement temporaire, mais elle se maintient de manière définitive.

C'est bien souligner, une fois de plus, cette fonction essentielle des autoroutes qui est de décharger le réseau routier local de tout le trafic

de transit, poids lourds en particulier.

Dans un pays comme la Suisse, où le Plateau présente une forte densité de villages ou de bourgades, c'est un aspect de protection des riverains que les opposants aux autoroutes négligent trop souvent, à tort.

En effet, à la différence de notre réseau routier régional, hérité du Moyen Age et qui a essentiellement pour fonction de relier un maximum de localités entre elles, les autoroutes, au contraire, ont avant tout comme fonction de maintenir le trafic à l'extérieur de ces localités.

Or, la qualité de vie (et de sommeil) des riverains de routes à grand trafic n'est-elle pas un objectif au moins aussi fondamental que la protection du paysage?

A la veille de la votation fédérale du 26 février, où nous aurons à nous prononcer sur l'initiative Weber, il y a peut-être là un rappel qui mérite attention. (cps)

Conversations téléphoniques locales: comptage par impulsion périodique

LE POURQUOI DE 10 OU DE 20 CENTIMES

Jusqu'à la mi-mars, l'entreprise des PTT enverra les nouveaux tarifs des conversations téléphoniques du régime national aux abonnés des 78 réseaux téléphoniques, dans lesquels le comptage par impulsion périodique des conversations locales a été introduit le 3 janvier de cette année.

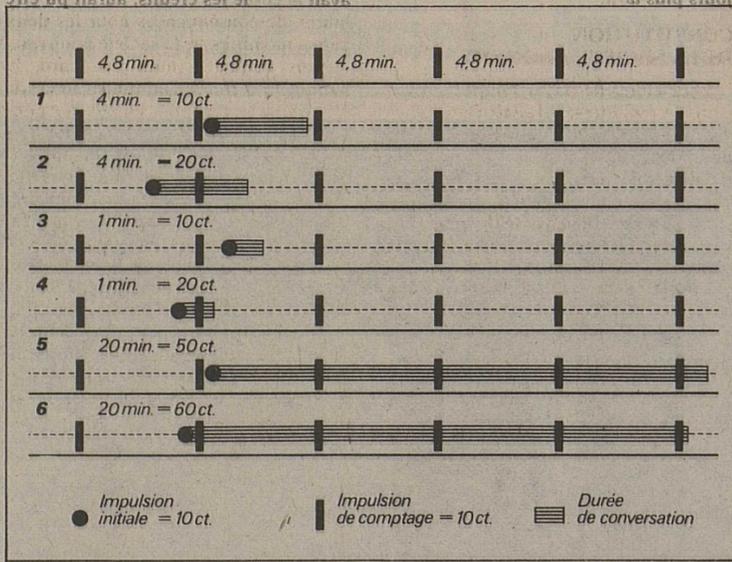
Dans le nouveau procédé de comptage des conversations locales, il faut faire une distinction entre l'impulsion initiale et l'impulsion de comptage. Les impulsions de comptage de 10 centimes sont produites par un générateur de cadence central toutes les 4,8 minutes (soit 288 secondes) pendant 24 heures sur 24 et indépendamment du début des différentes conversations locales, tandis que l'impulsion initiale de 10 centimes se produit au début de la conversation. Sans cette dernière, une conversation locale se déroulant entre les impulsions de comptage de 4,8 minutes serait gratuite.

Les communications d'une durée inférieure à 4,8 minutes seront donc taxées de la façon suivante: si la première impulsion de comptage se produit pendant la conversation, la

taxe sera de 20 centimes; si par contre la conversation se déroule entre deux

impulsions de comptage de 4,8 minutes, la taxe sera de 10 centimes seulement. Pour des communications de plus longue durée, à cette taxe de 10 ou 20 centimes viendront s'ajouter 10 centimes toutes les 4,8 minutes.

SIX EXEMPLES À TITRE D'EXPLICATION



1977: une très bonne année pour la Migros

CHIFFRE D'AFFAIRES: + 8%!



M. Pierre Arnold, président de la délégation FCM.

ZURICH. - Tout l'état-major de la Fédération des coopératives Migros était présent hier à l'hôtel Zurich, sous la présidence de MM. P. Arnold et A. Gehrig, afin de présenter à l'ensemble de la presse suisse l'exercice 1977 et répondre à toutes les questions que l'on peut se poser devant une entreprise de cette importance.

Plus 8%

«1977 fut pour la Migros une très bonne année» devait déclarer Pierre Arnold; et de poursuivre avec quelques chiffres assez impressionnants: en effet, le chiffre d'affaires de la FCM s'est élevé à 6,271 milliards de francs d'où une augmentation de 8% par rapport à 1976.

La hausse de cette année-là n'avait été que de 2,3%. Les ventes quotidiennes ont en moyenne dépassé 20 millions de francs. «Ces résultats, selon M. Arnold, dépassent les prévisions et les budgets».

Succès des grandes surfaces

On a beaucoup critiqué et l'on critique encore les grandes surfaces. Toutefois, les chiffres prouvent que, même si ces dernières ont connu pour la plupart un dé-

marrage difficile, elles sont aujourd'hui au sommet du rendement de la FCM.

En effet, par rapport à 1976, le chiffre d'affaires des MMM est passé de 743 à 963 millions et celui des MM de 2,86 à 3,03 milliards. Par rapport à 1976 toujours, c'est Migros-Tessin (12%) et Migros-Saint-Gall (10%) qui ont enregistré les taux de croissance les plus élevés. En chiffres absolus, Migros-Zurich continue d'occuper la première place.

Pour 1978 on espère mettre en chantier sur le plan romand un centre commercial à Genève ainsi que dans la zone industrielle d'Yverdon. La direction estime toutefois que le «sommet» sera atteint avec 30 «super-centres», voire 35 au maximum. Pour l'instant, la FCM en compte 20.

Le chiffre d'affaires par mètre carré s'est élevé à 13 800 francs, soit un montant sensiblement identique à celui de l'année précédente (pour une surface totale de vente qui est passée de 420 886 à 455 450 m²).

Les achats à l'agriculture suisse

En 1977 la FCM aura acheté en valeur de gros pour un milliard 625 millions à l'agri-

culture suisse soit 626 000 tonnes de marchandises réparties de la manière suivante: 282 millions de fruits et légumes, 481 millions de produits laitiers, lait et œufs, 764 millions de viande, volaille incluse, et 98 millions de marchandises diverses. La FCM atteint ainsi le 24,4% de produit total brut de l'agriculture suisse.

Si l'on considère les autres entreprises du groupe, on constate que le chiffre d'affaires de l'imprimerie de la Limmat a augmenté de 10,8 (5,8) millions. Les deux entreprises externes qui ont réalisé les plus gros chiffres d'affaires sont Hotelplan (342 millions) et Migrol (266 millions). Toutes deux ont enregistré une hausse de leurs ventes. Mais celles d'Hotelplan ont progressé de 12% alors que celle de Migrol stagnaient, n'accusant qu'une hausse de 0,4%.

Et en Valais?

Migros-Valais, la plus petite des 12 coopératives de la fédération vient cette année au 4^e rang des évolutions par rapport à 1976, avec une augmentation de chiffres d'affaires de 9% pour un montant total de 181,1 millions contre 166,1 en 1976.

C'est naturellement, un résultat très encourageant pour la direction valaisanne qui semble ainsi réunir une nouvelle et importante condition supplémentaire pour la création d'un grand centre à Martigny. A ce sujet, la commission d'édilité comme le

conseil municipal de Martigny devrait encore se prononcer ce mois sur la poursuite des études et projets, voire mise à l'enquête publique du futur «centre du Manoir».

Sur le plan suisse on constate, avec moins de plaisir, que la seule entreprise de production faisant partie du groupe Migros à avoir régressé est la... Seba d'Aproz, due selon M. Arnold, à une année climatique peu favorable aux boissons gazeuses ou naturelles.

Le quart du marché suisse

Finalement, il ressort de cette conférence de presse que la Migros-Suisse a consolidé encore son chiffre d'affaires plus particulièrement dans le secteur alimentaire. En effet, par groupe de produits, les résultats sont sensiblement les mêmes que ceux de l'année précédente. La part du non alimentaire s'est élevé à 26,68 (26,44)%, celle de l'alimentaire à 73,32 (73,65)% du chiffre d'affaires total.

L'ensemble permettra d'investir à nouveau cette année quelque 350 millions qui iront pour la plupart des cas dans de nouvelles constructions et aménagements.

Comme d'habitude sérieux-nous tentés d'écrire, le «N° 1 du marché alimentaire suisse a le vent en poupe».

Des transactions douteuses dans les districts d'Hérens et de Conthey

Deux enquêtes NF

Le plateau d'Ossona visé par des promoteurs

Quatre lignes «oubliées» font une «affaire»

SION. - Sur la rive droite de la Borgne, à l'endroit où se jette la Dixence, on découvre le plateau d'Ossona, dans le val d'Hérens. Depuis des années, des promoteurs se sont intéressés à cette région car il y aurait des sources d'eau chaude dont les qualités thermales sont reconnues.

PROMOTEURS D'OSSONA ET ACTE D'ACHAT

A mois de novembre 1976, M. Jacques Fontannaz, de Conthey, agent immobilier, copropriétaire de certains terrains dans la région, décide de constituer une société anonyme et d'acheter tous les terrains du secteur.

Il s'adresse à M^e Pierre Fournier, avocat et notaire à Sion, pour instrumenter l'acte d'achat de ces terrains, ce qui a été fait le 24 novembre. Les extraits de cadastres sont déposés et tous les renseignements sont fournis. Les propriétaires de terrains sont M. Maurice Cottet, de Monthey, M^e Georges Sauthier, de Martigny, M. Denis Zermatten, de Sion, et les héritiers de feu Juste Métrailler, anciennement propriétaire du café-restaurant Pas de Cheville à Conthey. Sur la minute de l'acte, il a été spécifié que M. Jacques Fontannaz était l'administrateur unique de la société anonyme en voie de constitution et que M. Alphonse Naoux, assureur à Sion, et Antoine Dayer, contremaitre à Sion, sur la base d'une procuration à venir, étaient les deux autres membres de la SA.

La procuration dûment légalisée est venue s'ajouter au dossier quelques jours plus tard.

CONSTITUTION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME

Pour éviter de payer l'impôt sur les gains immobiliers, il fallait faire enregistrer l'acte avant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fiscale, soit avant la fin de 1976. Mais pour que l'acte d'achat puisse être enregistré au registre foncier, il était indispensable que la société anonyme soit constituée et enregistrée au registre du commerce.

Le 29 novembre 1976, la SA Ossona a été constituée par acte authentique, signé par les trois intéressés, MM. Fontannaz, Naoux et Dayer.

Le bilan arrêté au 30 novembre 1976 a été joint à l'acte de constitution. Ce bilan s'établissait comme suit :

ACTIFS :	
valeurs immobilières	Fr. 850 000.-
PASSIFS :	
créanciers	Fr. 450 000.-
capital action	Fr. 400 000.-

Ce bilan a été jugé quelque peu farfelu, sinon fictif, par le registre du commerce qui a demandé à M^e Fournier de constituer une société au capital social de 50 000 francs, libéré à raison de 20 000 francs. Cette société aurait comme but principal la reprise des immeubles décrits dans l'acte de vente. Ce qui a été fait le 21 juin 1977. Mais il fallait également produire une déclaration certifiant l'origine des capitaux.

UNE COPIE LITIGIEUSE DE L'ACTE D'ACHAT

M. Fontannaz a sollicité ensuite une copie de l'acte d'achat destiné à la Banque Commerciale SA de Sion pour l'obtention du crédit. Il avait déclaré au préalable que l'octroi du crédit était en ordre.

La secrétaire de M^e Fournier, tapant la copie de la minute de l'acte d'achat, aurait oublié quatre lignes, celles précisément qui relevaient que MM. Naoux et Dayer faisaient partie de la SA en constitution et qu'une procuration devait être jointe au dossier.

La raison principale de cette « affaire » regrettable serait un oubli. Sans vouloir mettre en doute l'honorabilité de qui que ce soit, on peut s'étonner d'une telle omission qui, si la banque avait accordé les crédits, aurait pu être lourde de conséquences pour les deux autres membres de la société anonyme.

Mais quelques jours plus tard, la banque informait l'administrateur de la société Ossona SA qu'elle ne pouvait pas accorder le prêt sollicité. Les deux autres membres de la société, étant donné cette situation nouvelle, ont demandé la révocation de leur participation à la SA. L'acte de constitution de la société n'a pas été enregistré au registre du commerce, l'acte d'achat n'a pas été présenté au registre foncier.

Nous avons pris connaissance d'un dossier précisant qu'une autre banque de la place était disposée à accorder un crédit représentant 60 % de la valeur des terrains faisant l'objet d'achat, mais il était trop tard.



Le plateau d'Ossona, à quelque 900 mètres d'altitude, sur la rive droite de la Borgne, dans le val d'Hérens, vu depuis Euseigne. Photo NF

M. PLACIDE MOIX, PRÉSIDENT DE LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN, NOUS LIVRE SES IMPRESSIONS

Pour en savoir davantage, nous avons interviewé le président de la commune de Saint-Martin, M. Placide Moix.

- Monsieur Moix, où se situent exactement les terrains d'Ossona et à qui appartiennent-ils ?

- Ces terrains se situent sur les territoires bordant les villages de Mase et Saint-Martin et s'étendant de Suen au lit de la Borgne, sur une surface totale de 30 ha. Autrefois, ils appartenaient à des gens de la commune. Comme l'accès en ces lieux était assez difficile, ces mêmes personnes, pour la plupart paysans, les ont vendus à des individus dont j'ignore les noms. On parle de cinq à six groupes intéressés.

- Y a-t-il réellement des sources d'eau chaude dans cette région ?

- Il existe effectivement des sources d'eau chaude, sources que tout le monde connaît dans la vallée. Elles naissent à Cambialaz, en dessous d'Ossona, à l'altitude 940, et descendent jusque dans le lit de la Borgne (693 m). Son débit d'à peu près 20 litres à la seconde permettrait sans doute d'envisager la construction d'une station thermique.

- Depuis combien d'années y a-t-il eu des amateurs ou des promoteurs pour cette contrée ?

- Voilà déjà plus de vingt ans que

des gens s'intéressent à cette source et évidemment aux terrains qui s'y rattachent. Dernièrement, il y a aujourd'hui un peu plus d'une année, des transactions ont eu lieu et les terrains furent vendus.

- La commune était-elle au courant de ces transactions, s'y intéressait-elle et quelle est sa position actuelle à ce sujet ?

- Le teneur du registre qui a délivré les extraits n'était absolument pas tenu de nous en informer. Il n'a fait qu'accomplir son travail, comme d'habitude. Et ce qui nous concerne, nous sommes en ce moment occupés à divers travaux dans le reste de la commune. De ce fait, nous ne sommes pas du tout en mesure, tant financièrement qu'humainement, de nous intéresser à cette affaire. Par ailleurs, nous n'avons jamais reçu de demandes appuyées avec sérieux et accompagnées d'une étude adéquate. Sans tous les éléments nécessaires, il est absolument impossible d'établir avec exactitude quels capitaux pourraient y être investis.

- Avez-vous cru au développement touristique de ce secteur ?

- Je vous dirai franchement que si

une société aux reins solides était créée, nous aurions là une affaire en or. Le climat y est exceptionnel. Le plateau d'Ossona, culminant entre 900 et 950 mètres, possède un ensoleillement idéal. Autrefois, des vergers et même de la vigne y étaient plantés.

Il importe cependant de rappeler qu'une infrastructure complète serait nécessaire :

- aucune route n'y conduit ;
- il n'y a pas d'eau potable ;
- on n'y trouve évidemment ni égouts, ni électricité, etc.

Comme je vous le disais, une société solidement constituée, avec un capital se situant entre 15 et 20 millions de francs, pourrait se lancer dans une pareille entreprise.

Mais de toute évidence, si station touristique il y avait, nous aurions là de quoi offrir non seulement aux gens de notre commune, mais aussi à ceux de la vallée, des places de travail des plus attrayantes, d'où plus d'un aspect positif.

- Que pensez-vous de l'état actuel des choses ?

- Lorsque j'ai appris officieusement cette affaire, en 1976, je dois dire que j'en ai sérieusement douté. Ce qui arrive aujourd'hui ne m'étonne donc pas.

Propos recueillis par B. L.

La version du plaignant

M. Antoine Dayer, de Sion, précédemment à Sarclentz, s'est estimé lésé dans son honorabilité et redoutant des prétentions de vendeurs, s'est adressé à M^e Jean-Bernard Pitteloud, jeune avocat de Sion, pour défendre ses intérêts.

M^e Pitteloud, que nous avons contacté, nous a déclaré : « J'ai la certitude que l'acte de vente du 24 novembre 1976, comportant uniquement le nom de M. Jacques Fontannaz, est authentique et que celui comprenant les

noms de MM. Fontannaz, Naoux et Dayer est un faux. J'ai donc déposé plainte pénale auprès du juge instructeur II de Sion, M. Franzé, car j'estime que M. Dayer est lésé dans son honorabilité et dans le fait que les vendeurs pourraient se retourner contre lui parce qu'ils n'ont pu réaliser la vente. Il s'agit donc de faire la preuve que mon client a été trompé. »

Il ne nous reste donc qu'à attendre les résultats de l'enquête.

A Conthey, des irrégularités dans l'exercice du notariat ?

CONTHEY. - Le 9 janvier 1978, un citoyen de Conthey s'est adressé par écrit au procureur général du canton du Valais, pour dénoncer certains faits qu'il estime irréguliers de la part d'un notaire. Cette dénonciation a été transmise au juge instructeur du district d'Hérens-Conthey et une enquête par la police de sûreté est actuellement en cours.

Une personnalité de Conthey et son frère seraient en cause.

Le plaignant allègue tout d'abord que le notaire en question aurait, au mois d'août 1976, vendu par procuration une parcelle de terrain pour le prix de 75 000 francs, mais que l'acte n'aurait mentionné qu'un prix

de 45 000 francs, 30 000 francs étant glissés sous la table au vendeur.

Toujours selon le dénonciateur, un acte de vente de terrains bourgeoisiaux aurait été stipulé en janvier 1974, en dehors de la présence du notaire et du représentant de la bourgeoisie, qui figuraient pourtant sur cet acte.

Le citoyen en question affirme aussi que « quantité d'autres actes de vente de terrains auraient été stipulés dans ce sens, sans que l'une ou l'autre des parties n'ait assisté à la lecture de l'acte. Durant l'année 1974, une quinzaine d'actes de ce genre auraient entraîné près de quatre

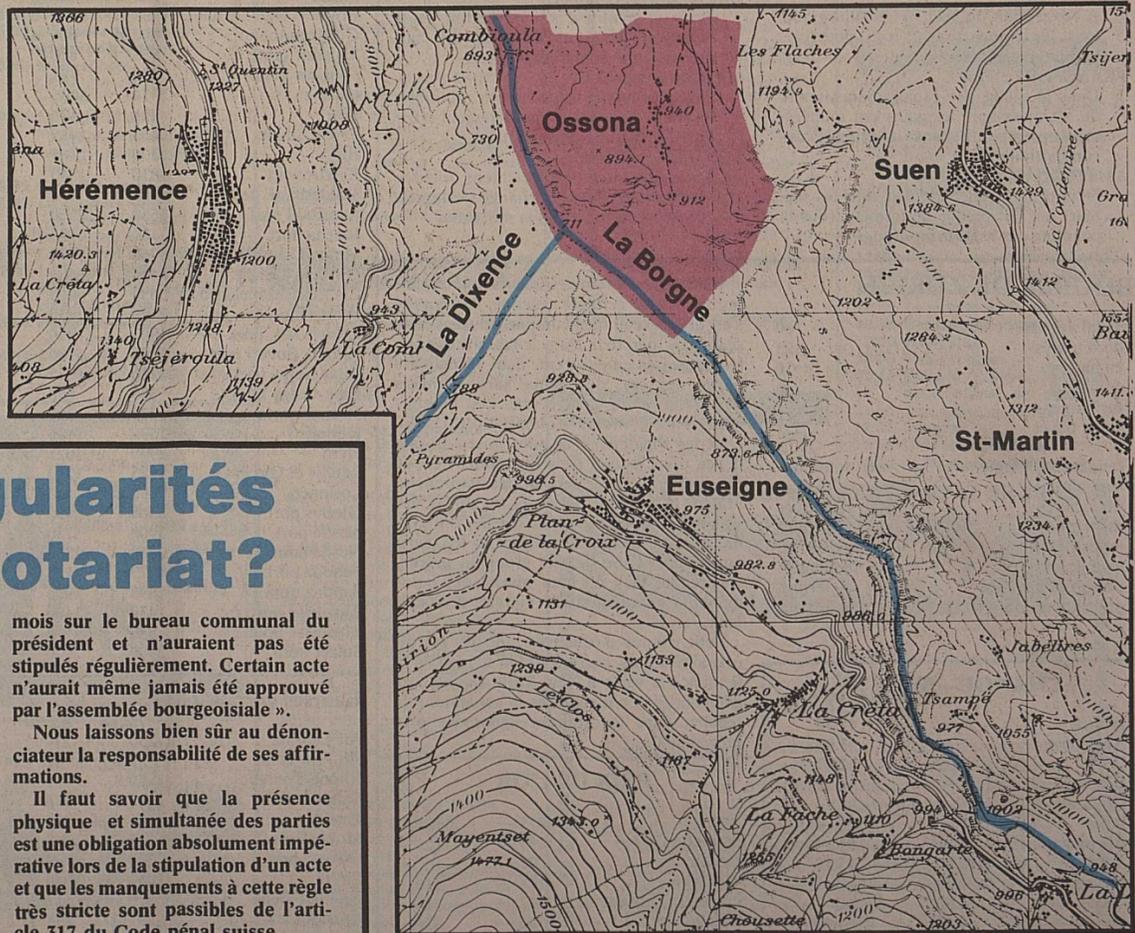
mois sur le bureau communal du président et n'auraient pas été stipulés régulièrement. Certain acte n'aurait même jamais été approuvé par l'assemblée bourgeoise ».

Nous laissons bien sûr au dénonciateur la responsabilité de ses affirmations.

Il faut savoir que la présence physique et simultanée des parties est une obligation absolument impérative lors de la stipulation d'un acte et que les manquements à cette règle très stricte sont passibles de l'article 317 du Code pénal suisse.

Quoi qu'il en soit, il faut attendre les résultats de l'enquête.

GZ



A l'endroit où la Dixence se jette dans la Borgne, on découvre le plateau d'Ossona, sur le territoire de la commune de Saint-Martin. La partie en rouge indique les terrains visés par les promoteurs.

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33.

Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures.

Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30.

Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51.

Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30.

Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi.

Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ».

Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht.

Assistants sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3^e âge, centre social.

Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro)

- Service social pour handicapés (AVHPM)
- Service psycho-social
- Ligue valaisanne contre les toxicomanies
- Office cantonal des mineurs
- Ligue valaisanne contre le rhumatisme
- Caritas Valais
- Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71).

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50.

Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Panne - Accidents.

Grone Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44.

Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16, Eggs et Fils, tél. 55 19 73.

Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.

A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 41 42 22, 24 heures sur 24, en toute discrétion.

Dancing la Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26.

Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30.

Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10.

Tea-room des Châteaux Sierre. - Exposition Pierre Spori.

Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures.

Auto-secours séduois. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS panne - accidents.

Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage de l'Ouest, Sion, téléphone jour et nuit 36 16 28.

Service de dépannage du 0,8‰. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50.

Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48, Vceffray 22 28 30.

Garderle. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.

Service social de la commune de Sion, Avenue de la Gare, 21, tél. 22 86 88.

Dispensaire médical: ouvert l'après-midi.

Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30.

Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant »: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 h.

AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue St-Guérin N° 3, au-dessus du Parking.

Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h.

Service d'aides familiales. - M^{me} Oggier-Meytain, rue du Chanoine Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare, 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30.

Bibliothèque municipale. - Ouverture le mardi, de 9 à 11 heures et de 14 à 19 heures; le jeudi de 14 à 19 heures.

Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin.

Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m.

Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.

Dancing Le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé.

Dancing La Matze. - Ouvert jusqu'à 2 heures, tél. 22 40 42.

Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures.

Bleusy-Dillec (route Super-Nendaz) Bar-dancing-discothèque. Ouvert dès 22 heures. Carnotzet. Fermé le mardi.

Nendaz-Station. - Dancing-discothèque « Lapin Vert ». Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures.

Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30.

Galerie Grande-Fontaine. - Expositions Grasso et icônes de tradition byzantine de Marin Botschew. Du 4 février au 4 mars. Ouvert de 14 h. 30 à 18 h. 30, dimanche compris. Le soir sur demande. Fermé le lundi.

Patinoire. - 8 h.-11 h. 45 et 14 h.-16 h. 30, public et écoles; 20 h. 30-22 h., Curling-Club Ice men.

Groupe Alcooiques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84.

AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61. Vendredi à 20 h. 30, réunion rue de l'Eglise 2, Clé des champs.

Patinoire. - 8 h., écoles; 17 h. 30, novices; 19 h., HCM; 20 h. 30, public.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17.

Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M^{me} Ida Mottiez, Les lies, tél. 3 73 51. En cas d'absence, tél. 3 66 85. Exercices: 2^e mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Raboud, tél. 4 23 02.

Médecin. - Service médical jeudi après-midi, dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; tél. 4 11 92.

Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 23 30.

Ambulance. - Tél. 4 62 62.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50.

Dancing Treize Etolles. - Ouvert jusqu'à 2 h. Fermé le lundi.

Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84.

CIRENAC. - (Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples), tél. 4 66 11.

Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37.

Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Anthamatten, tél. 6 26 04.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Brigue

Pharmacie de service. - Pharmacie Guntern, tél. 3 15 15.

Dépôt de pompes funèbres. - André Lambrigger, tél. 2 12 37.

Patrouilleurs TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOECHE-LES-BAINS

Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.

D' CLAUDETTE

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 11.

Médecin de service. - Appeler le numéro 11.

Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures.

Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 11.

Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.

Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95, Gilbert Pagliotti, 2 25 02, Marc Chappot et Roger Gay-Crosier 2 24 13 et 2 15 52.

Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80.

Dépannage. - Garage des Nations par Frassa transports, tél. 2 43 43 et 2 22 22.

Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: M^{me} Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 11 renseigner.

Pharmacie de service

Jeudi 9, Magnin, tél. 22 15 79.

Vendredi 10, Fasmeyer, tél. 22 16 59.

Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures; 15 heures - 21 heures.

Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures.

En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs.

Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: du mardi 7 au dimanche soir 12, Philippe Elsig, tél. 22 16 32.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71.

Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91.

Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires téléphone 22 11 58, M^{me} G. Fumeaux, avenue Pratirif 29, ouvert de 11 à 13 heures.

Dépannage électricité et carburant. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: ferme. A l'exception du secteur métallurgique, tous les compartiments ont poursuivi leur mouvement de hausse.

FRANCFORT: ferme. Dans le sillage de valeurs bancaires et de Mannesmann, les gains ont modérément prédominé dans la plupart des compartiments.

AMSTERDAM: en hausse. Durant une séance animée, tous les secteurs ont fait preuve de fermeté, sous la conduite des valeurs maritimes.

BRUXELLES: affaiblie. Dans un volume d'activités réduit, seuls Hoboken, UCB et Cométa ont fait preuve d'une bonne disposition.

MILAN: se replie. Sous l'influence d'un avenir politique incertain, la cote s'est modérément effritée au fil des compartiments.

LONDRES: affaiblie. Après une ouverture fortement orientée à la baisse, le Stock Exchange s'est quelque peu raffermi après la mi-séance.

BOURSE DE ZURICH

Total des titres cotés	180
dont traités	123
en hausse	76
en baisse	26
inchangés	21
cours payés	351

Tendance générale: bien soutenue
 bancaires: bien soutenues
 financières: bien soutenues
 assurances: bien soutenues
 industrielles: meilleures
 chimiques: meilleures
 obligations suisses: fermes
 obligations étrangères: fermes

Bien que les investisseurs aient fait preuve d'une certaine retenue, le marché s'est de nouveau bien comporté durant cette séance de mercredi. Dans le marché officiel, les bancaires enregistrent, dans la majeure partie des cas, des gains, sans toutefois comptabiliser de gros écarts. Les Elektrowatt, Forbo, Motor Columbus et Usego, chez les financières, se sont mises en évidence dans le bon sens du terme. Peu de changement dans le secteur des assurances. Malgré la fragilité du cours du dollar, les valeurs du secteur des industrielles ont évolué dans de bonnes conditions et les cours ont progressé. Ce dernier groupe a profité, en premier lieu, du haut niveau des liquidités qui circulent sur le marché des capitaux.

Petit volume d'échanges pour les certificats américains, ceci malgré la reprise de la tendance la veille à New York. Les valeurs allemandes et hollandaises se contentent de répéter, dans les grandes lignes, les prix précédents.

CHANGE - BILLETS

France	39.—	41.50
Angleterre	3.65	3.90
USA	1.92	2.03
Belgique	5.85	6.15
Hollande	86.—	88.—
Italie	21.—	25.—
Allemagne	92.—	94.—
Autriche	12.80	13.10
Espagne	2.20	2.45
Grèce	4.50	6.—
Canada	1.72	1.83

PRIX DE L'OR

Lingot	10975.—	11125.—
Plaquette (100 g)	1095.—	1125.—
Vreneli	97.—	107.—
Napoléon	108.—	118.—
Souverain (Elisabeth)	107.—	117.—
20 dollars or	500.—	520.—

BOURSE DE ZURICH

	7.2.78	8.2.78
Suisse		
Brigue-Viège-Zermatt	91 d	92 d
Gonergratbahn	800 d	800 d
Swissair port.	858	860
Swissair nom.	745	755
UBS	3470	3495
SBS	421	421
Crédit Suisse	2435	2435
BPS	2300	2305
Elektrowatt	1830	1840
Holderbank port.	488	488
Interfood port.	3550	2650
Juvena port.	180	180 d
Motor-Columbus	765	800
Cerlikon-Bührle	2455	2460
Cie Réassurances port.	5050	5025
Winterthur-Ass. port.	2450	2430
Zurich-Ass. port.	11900	11950
Brown, Boveri port.	1765	1780
Ciba-Geigy port.	1230	1255
Ciba-Geigy nom.	635	638
Fischer port.	770	790
Jelmoli	1590	1595
Héro	2975	3025
Landis & Gyr	1225	1210
Losinger	690 d	700
Globus port.	2400	2450
Nestlé port.	3700	3730
Nestlé nom.	2360	2365
Sandoz port.	4075	4125
Sandoz nom.	1890	1905
Alusuisse port.	1430	1430
Alusuisse nom.	583	584
Sulzer nom.	2950	2925

Bourses européennes

	7.2.78	8.2.78
Air Liquide F	230	237
Au Printemps	34.8	36
Rhône-Poulenc	50.8	51
Saint-Gobain	112.4	116
Finsider Lit.	85 3/4	83 3/4
Montedison	145	143
Olivetti priv.	790	799
Pirelli	1033	1040
Daimler-Benz DM	316	317
Karstadt	297 1/2	294 1/2
Commerzbank	226.2	226 1/2
Deutsche Bank	311.7	312
Dresdner Bank	251 1/2	251 1/2
Gevaert b. Fr.	1228	1224
Hoogovens flh.	25.2	25.7

AUJOURD'HUI

madame

Un menu

- Salade de carottes
- Côtes de veau
- Tomates au riz
- Compote de pommes

Le pardon n'est parfois qu'une figure de vengeance.

(P.J. Toulet)

Le plat du jour

Tomates au riz

Pour quatre personnes: quatre grosses tomates ou huit petites, un verre de riz, un petit bocal de pickles, une botte de radis, huile, vinaigre, sel, poivre.

Après avoir coupé un « chapeau » aux deux tiers environ de la hauteur des tomates, pressez-les légèrement afin d'en ôter une grande part des pépins, puis saupoudrez-les intérieurement de sel fin; retournez-les sur une grille et laissez-les s'égoutter au-dessus d'un plat creux. Faites cuire le riz à la créole dans de l'eau salée; égouttez-le et laissez-le refroidir. Lavez, égouttez et grattez les radis, conservez les plus beaux, hachez grossièrement les autres avec des pickles. Préparez une petite vinaigrette dans une jatte: deux cuillerées d'huile, une de vinaigre, sel, poivre, ajoutez-y les radis hachés, les pickles puis le riz. Mélangez le tout juste au moment de remplir les tomates; dressez-les alors, sur un plat, décorez-les avec les radis réservés. Servez frais, mais non glacé.

Question de diététique

Les laits de brebis, de chèvre, sont-ils aussi nourrissants que le lait de vache?

Le lait de brebis. Sensiblement plus riche en calories que le lait de vache, le lait de brebis doit cela essentiellement à sa richesse relative en lipides. Sa teneur en vitamines liposolubles s'en trouve accrue d'autant mais non sa digestibilité. Le lait de brebis entre dans la fabrication d'un fromage délectable, le roquefort.

Le lait de chèvre. Il est aussi, mais très faiblement, plus riche en calories que le lait de vache et, comme le lait de brebis, doit cette caractéristique à sa richesse relative un peu plus grande en lipides. Ce lait ne peut remplacer le lait de vache pour

Les trucs pratiques et simples

Que faire si votre chien s'est oublié sur le parquet?

Si le bois est clair, lavez-le à l'eau froide additionnée d'eau de Javel. S'il s'agit d'un parquet sombre, lavez l'endroit sali avec de l'eau froide; laissez sécher, puis poncez avec un papier de verre à gros grain, puis à grain plus fin pour égaliser. Si la tache persiste, tamponnez au vinaigre d'alcool, puis rincez à l'eau claire.

A propos de l'emploi de l'eau de Javel, savez-vous que...

L'eau de Javel permet de détacher et de rendre plus net le linge ainsi que de le désinfecter. Elle est employée pour traiter: le linge blanc de coton ou de lin; le linge de couleur grand teint; quelques textiles artificiels ou synthétiques. Mais il faut éviter de l'utiliser pour la laine, la soie et tous les textiles d'aspect soyeux, laineux pelucheux, caoutchoutés ou imperméabilisés et certains apprêts spéciaux qui retiennent le chlore de l'eau de Javel et provoquent ainsi un jaunissement du tissu lors du repassage. Certaines machines comportent un système d'introduction de l'eau de Javel prévu pour les programmes de lavage à 90°-95°.

Soyez belles

Comment...

Prévenir ces rides? En évitant de marcher tête baissée. D'abord ce n'est pas très esthétique, et ensuite les rides se forment plus rapidement que si vous teniez la tête haut levée. En essayant si vous le supportez, de dormir sans oreiller, ni traversin. En lotionnant plusieurs fois par semaine votre cou avec du lait cru pour lui conserver sa souplesse.



Les cours des bourses et étrangers des changes et des billets nous sont obligamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion. Les cours de la bourse de New York nous sont communiqués par Blyth Eastman Dillon Genève.

CINEMAS

SIERRE Bourg
Tél. 027 55 01 18

Ce soir deux films, horaire spécial
A 20 heures - 12 ans
Le tout dernier succès de Belmondo
L'ANIMAL
de Claude Zidi
A 22 heures - 18 ans
La police des mœurs face à l'enfer du vice et de la drogue dans
LE MÉDECIN DE HAMBOURG
avec Curd Jürgens

SIERRE Casino
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 heures - 16 ans
Quatre heures de projection
Le film le plus célèbre du monde
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
10 Oscars... Un chef-d'œuvre

MONTANA Le Casino
Tél. 027 41 27 64

Matinée pour enfants à 17 heures
LE FAUCON BLANC
Soirée à 21 heures
TRINITA PRÉPARE TON CERCUEIL
Terence Hill, le roi du flegme, dans ses meilleures aventures.

CRANS Le Cristal
Tél. 027 41 11 12

Matinée à 17 heures, soirée à 21 heures et nocturne à 23 heures
LE MILLE-PATTES FAIT DES CLAQUETTES
de Jean Girault avec Francis Perrin, Roger Mirmont, Michel Galabru. Le rire « kolossal ».

HAUTE-NENDAZ Cinálpin

Matinée pour enfants à 17 heures
HEIDI
Soirée à 21 heures
NEW YORK, NEW YORK
de Martin Scorsese avec Robert de Niro, Liza Minelli. Un merveilleux spectacle.

SION Arlequin
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
L'ANIMAL
Un film de Claude Zidi avec J.-P. Belmondo et Raquel Welch

SION Capitole
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
DITES-LUI QUE JE L'AIME
avec Gérard Depardieu et Miou-Miou

SION Lux
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
LES 21 HEURES DE MUNICH
avec William Holden et Franco Nero

ARDON Cinéma
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE
Vendredi et samedi
RAID SUR ENTEBBE

FULLY Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Aventures... Action... Angoisse...
DANS LES GRIFFES DU LOUP-GAROU
Vendredi et samedi à 20 h. 30 - 12 ans
Pierre Richard et Jane Birkin dans
LA MOUTARDE ME MONTE AU NEZ

MARTIGNY Corso
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Un « western » dans la plus pure tradition
LES 4 DE L'AVE MARIA
avec Terence Hill et Bud Spencer

MARTIGNY Etoile
Tél. 026 2 21 54

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans
Samedi soir: RELACHE - Soirée de l'Edelweiss
Le 8 mai 1938, à Rome, le Führer rencontre le Duce, et c'est...
UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE
avec Sophia Loren et Marcello Mastroianni

ST-MAURICE Zoom
Tél. 025 3 76 86

Dès ce soir à 20 h. 30 - 12 ans
Rira... et frémir!!! avec
L'ANIMAL
avec J.-P. Belmondo et Raquel Welch

MONTHEY Monthéolo
Tél. 025 4 22 60

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Terence Hill et Bud Spencer dans de nouvelles aventures délectables!
LES DEUX FLIBUSTIERS

MONTHEY Plaza
Tél. 025 4 22 90

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans
Robert Redford dans
LA KERMESE DES AIGLES
Des cascades incroyables!

BEX Rex

Ce soir à 20 heures - 16 ans
Grand prix du film fantastique Avoriaz 1977
CARRIE
de Brian de Palma
Ce soir à 22 heures - 18 ans révolus
DOUCES JOUISSANCES
Strictement pour adultes

TELEVISION

tv Suisse romande

9.25 **Ski alpin**
Coupe du monde. Slalom géant dames (1^{re} manche)
En Eurovision de Megève.

12.00 **Ski alpin**
Slalom géant dames (1^{re} manche). En différé de Megève

12.25 **Ski alpin**
Coupe du monde. Slalom géant dames (2^e manche)
En Eurovision de Megève.

15.05 **Point de mire**

15.15 **Frontière chinoise**
Un film de John Ford, interprété par Ann Bancroft, Sue Lyon et Eddie Albert.

16.40 **La burette**
Télé-service à la carte. Une émission d'informations sociales.
- Chansons: avec Léo Devanthery; Prévention de la malformation de la mâchoire chez les bébés et les jeunes enfants; La contraception pour les adolescentes; La famille top en panne et le truc.

17.30 **Téléjournal**

17.40 **Chronique montagne**
«Le temps d'un sursis» Reportage sur les différentes méthodes de recherche de victimes d'avalanches.

18.05 **Courrier romand**
Jura bernois

18.30 **Musti**
Pour les petits

18.40 **Système D**
Le jeu des incollables.

19.00 **Un jour, une heure**
1^{re} partie

19.30 **Téléjournal**

19.45 **Un jour, une heure**
2^e partie

20.00 **Passe et gagne**
Le jeu des incollables. Avec la participation de Jacques Bergier.

20.20 **Temps présent**
Le magazine de l'information.
Ce soir: Le shah d'Iran

21.20 **Des yeux pour entendre**
Eric Bauer vous propose «Connaissez-vous Bruckner?», en compagnie de Lovro von Matačić et l'Orchestre de la Suisse romande.

22.15 **L'antenne est à vous**
La Société genevoise pour la protection des animaux. (2^e diffusion)

22.35 **Téléjournal**

tv Suisse alémanique

9.25-11.00 **Ski alpin**
Coupe du monde. Slalom géant dames, 1^{re} manche, à Megève

12.00 **Ski alpin**
Slalom géant dames, 1^{re} manche, reflets filmés à Megève

12.30-14.00 **Ski alpin**
Coupe du monde. Slalom géant dames, 2^e manche, à Megève

16.00 **Seniorama**

16.45 **Horticulture (6)**

17.00 **Pour les petits**

17.30 **Télévision scolaire**
Les hommes du conflit du Proche-Orient (6). Débat Avant-première pour le corps enseignant

18.00 **Patiences et jeux de cartes (6)**

18.15 **365 jours de la vie d'un enfant (6)**

18.45 **Fin de journée**

18.50 **Téléjournal**

19.05 **Mitendans gats besser**
Avec Eva Mezger-Haefeli

19.35 **Point chaud**
Les programmes

20.00 **Téléjournal**

20.20 **MS Franziska (7)**
Série de H.O. Wuttig.

21.20 **Rundschau**

22.05 **Téléjournal**

22.20-23.20 **Arguments**
Le travail de sculpteur de Carl Bucher à Hardau (Zurich)

tv Suisse italienne

9.25-11.00 **Ski alpin**
Coupe du monde. Slalom géant, 1^{re} manche, à Megève

12.25-13.30 **Ski alpin**
Slalom géant dames, 2^e manche à Megève

18.00 **Téléjournal**

18.05 **Pour les plus petits**

18.10 **Pour les enfants**

18.35 **Cher oncle Bill**

19.10 **Téléjournal**

19.25 **L'agenda culturel**
Emission spéciale

19.55 **Les votations fédérales du 26 février**
L'article conjoncturel, par Achille Casanova

20.30 **Téléjournal**

20.45 **Reporter**
Hebdomadaire d'information

21.45 **Ciné-club**

Radio romande I

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 **Le journal du matin**
Musique variée et informations générales.

6.00 7.00, 8.00 **Editions principales**

8.05 **Revue de la presse romande**

8.15 **Chronique routière**

8.25 **Mémo des spectacles et des concerts**

8.40 **Microscope**
La séquence du consommateur

9.05 **La puce à l'oreille**
Musique, évasion, contact, service, avec l'équipe du matin.

10.05 **Conseils-santé**

12.05 **Le coup de midi**
Jeux, humour et promotion

De A jusqu'à Z

12.15 **Le billet de l'humour**

12.30 **Le journal de midi**
Edition principale et magazine d'actualité

13.30 **Rétro 33-45-78**
par Robert Burnier

14.05 **Des ronds dans l'eau**
Une balade radiophonique animée par André Pache

Radio romande II

7.00 **Suisse-musique**
Peter Tchaikovsky, Henry Purcell, Alexandre Scriabine, Maurice Ravel, Giovanni Croce, Richard Strauss.

9.00 **Informations**

9.05 **Le temps d'apprendre**
Cours d'allemand par Françoise Wolf et Nathalie

9.20 **Domaine allemand**
Musique et poésie (5), par Françoise Wolf.

9.30 **Les institutions internationales et l'éducation**
par François-Achille Roch

10.00 **Les concerts du jour**

10.05 **Votre rendez-vous avec l'éducation des adultes**
La Fédération romande des consommatrices: actualités de formation et cours.

10.30 **Initiation musicale**

11.00 **Suisse-musique**

12.00 **Midi-musique**

14.05 **2 à 4 sur la 2**
La librairie des ondes

16.00 **Suisse-musique**
Production: Radio suisse italienne.
N. Paganini, G. Donizetti, P. Neglia, F. Margola, G.-F. Ghedini, L. Dallapiccola.

17.00 **Rhythm'n pop**
par Gérard Suter

17.30 **Jazz-live**
par Pierre Grandjean

18.00 **Informations**

18.05 **Redlèmele**
Le rendez-vous des jeunes

Le retour d'Afrique

Film d'Alain Tanner
23.30 **Téléjournal**
23.40-24.00 **Ski alpin**
Slalom géant dames: reflets filmés de Megève

tv France 1

11.45 **Réponse à tout**

12.00 **Ski**
Coupe du monde à Kandahar: slalom géant dames, 1^{re} et 2^e manches

13.00 **TF1 actualités**

13.35 **Télévision régionale**

13.50 **Objectif santé**
Les anémies

14.00 **Les vingt-quatre jeudis**
14.05 Un pays pas comme les autres. 14.30 Comment se déplacent-ils? 14.50 Les G.A.P.P. 15.00 Les instituteurs. 15.30 Sunday morning in black Moutain. 16.00 Rendez-vous à 4 heures. 16.55 Symétrie au village. 17.25 Sciences naturelles (2)

18.02 **A la bonne heure**
Savoir préparer sa retraite

18.27 **Les Patapluches**

18.32 **L'île aux enfants**

18.55 **La passagère (3)**
Feuilleton de Francis Durbridge. Avec: Alain Motet, William Sabatier, Monique Lejeune

19.10 **Une minute pour les femmes**
Comment porter plainte

19.20 **Actualités régionales**

19.43 **Eh bien raconte!**

20.00 **TF1 actualités**

20.30 **La fillière (6)**
Série de Gilles Perrault et Jean Cosmos. Avec: Claude Brosset, Pierre Traubaud, Victor Garrivier, etc.

ou

20.30 **Valéry Giscard d'Estaing face aux journalistes**
(Et sous réserves les émissions de 21 h. 25 à 21 h. 40)

21.25 **Titre courant**
Jules Roy pour le «Désert de Retz»

21.40 **L'événement**

22.40 **Allons au cinéma**
Drôle de séducteur, de Gene Wilder; interview du réalisateur. L'Amant de poche de Bernard Quey-sanne

23.10 **TF1 actualités**

tv Antenne 2

13.35 **Magazine régional**

13.50 **Les dessous du ciel (3)**
Feuilleton de Roger Gilloz. Avec: Marie-Georges Pascal, Gérard Chambre

14.03 **Aujourd'hui madame**
Portrait d'une femme: Arlette Tardif

15.05 **Le chemin du paradis**
Un film de Wilhelm Thiele. Avec: Lilian Harvey, Yenny Garat, etc.

16.32 **Aujourd'hui magazine**
Paris d'hier

17.55 **Fenêtre sur...**
Une pierre sur le sable (1)

18.25 **Isabelle et ses amis**

18.40 **C'est la vie**

18.55 **Des chiffres et des lettres**

19.20 **Actualités régionales**

19.45 **Emission réservée aux formations politiques**
La majorité

20.00 **Journal de l'A2**

20.35 **De mémoire d'homme**
L'affaire Marie Lafarge: sur des traces de poudre blanche. Avec: Maud Rayer, Lucienne Lemarchand, Lise Cornier, etc.

23.00 **Journal de l'A2**

tv France Régions 3

Toutes les émissions en couleurs

18.35 **FR3 jeunesse**

19.05 **La télévision régionale**
Terror 22

19.20 **Actualités régionales**

19.40 **Tribune libre**
Le parti socialiste

19.55 **FR3 actualités**

20.00 **Les jeux de 20 heures**

20.30 **Une Anglaise romantique**
Un film de Joseph Losey. Avec: Glenda Jackson, Michael Caine, Helmut Berger, Marcus Richmond

22.20 **FR3 actualités**

22.35 **Un événement**

PUBLICITAS
21 21 11



21 21 11

L'amour c'est...

...partager ce que vous avez gagné à la loterie.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved
© 1977 Los Angeles Times

PLANS D'INVESTISSEMENTS DE MM. HENTSCH ET C^e, GENÈVE

Affiliated fund	D	7.06	7.61
Chemical fund	D	6.53	7.14
Technology fund	D	6.84	7.48
Europafonds	DM	26.25	27.60
Unifonds	DM	18.40	19.40
Unirenta	DM	41.45	42.80
Unispecial 1	DM	61.50	64.60
Crossbow fund		3.97	4.05
CSF-Fund		17.61	18.—
Intern. Tech. fund		7.30	7.44

DEUX HEURES PLUS TARD...

Reposons-nous un moment.

Je suis épuisé.

A votre avis, où sommes-nous?

Aucune idée.

Ne traînez pas ici. Nous ne sommes pas encore hors de portée de "l'Escadron". Venez.

J'arrive.

L'agence «UNA» conquiert.

1337

© COSMOPRESS, GENÈVE

Rip KIRBY

RASE-MOTTES, ÉCARTEZ-VOUS! J'AI ENTENDU! VOTRE MAÎTRE ME PERMET DE PÉNÉTRER DANS SA PRÉCIEUSE DEMEURE.

À DIRE VRAI, Mlle STEELE, JE N'APPRÉCIE PAS DU TOUT VOTRE VISITE. NOUS AVIONS BIEN CONSTATÉ TOUS DEUX NOTRE DÉ-SACCORD...

VOUS AVEZ UN MAGNÉTOPHONE, N'EST-CE PAS? ALLEZ LE CHERCHER! JE VAIS ESSUYER SES LUNETTES.

C'EST D'ACCORD, MONSIEUR?

VA, EDMOND! AU POINT OÙ NOUS EN SOMMES ET TIENS-TOI PRÊT À INTERVENIR AVEC LE FILET À PAPILLONS...

A.2803

21 21 11

Illustration of a man and a woman in a conversation.

21 21 11

Illustration of a man and a woman in a conversation.

19.00 **Per i lavoratori italiani in Svizzera**

19.30 **Novitads**
Informations en romanche

19.40 **Jazz en réédition**
par Eric Brooke

20.00 **Informations**

20.05 **A l'opéra**
Concours lyrique par Georges Schürch

20.20 **Un carnaval à Savèze**
Opérette en un acte. Texte d'Albert Solandieu. Musique de Charles Haenni.
Christiane Savioz, Elisabeth Séverin, Bernard Obrist, Pierre-André Blaser, Claude Gafner, Vincent Girod, Georges Privaz.
Dans les rôles parlés: Jacqueline Tindel, Nanine Rousseau, Paul-Henry Wild, Pierre Ruegg, Jean Bruno, Albert Itten, Bernard Junod, avec la participation d'André Schmidt et Pierre Boulanger.
Chœur mixte Ste-Cécile de Bramois, direction Gabriel Obrist, Chanson valaisanne, préparée par Georges Haenni, orchestre de Lausanne.
Direction: Claude Yvoire.

21.15 **Gazette internationale**

21.20 **Cendrillon**

22.35 **Restons en compagnie de Cendrillon**
La Cenerentola

23.00 **Informations**

Beromunster

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00.

météo

Illustration of a sun and clouds.

Frisquet

Suisse romande et Valais: sur le Plateau, stratus avec une limite supérieure entre 1500 et 2000 mètres et se dissipant en partie cet après-midi. Au-dessus et en Valais, temps en général ensoleillé. Température voisine de zéro degré cet après-midi. Bise modérée.

Evolution pour vendredi et samedi: au nord: stratus, froid. Dans les Alpes et au sud: nébulosité changeante.

A Sion hier à 13 heures: nuageux, +1 degré. Zurich: nuageux, -2; Berne: très nuageux, -3; Bâle: très nuageux, -1; Genève: très nuageux, +1; Milan: peu nuageux, +3; Saentis: nuageux, -12; Nice: peu nuageux, 12.

Tous parlent des prix du café -

INCAROM

se vend à prix bas depuis novembre 1977!

RADIO TV STEINER

L'ASSORTIMENT DE RADIO TV STEINER: QUE LES MEILLEURES MARQUES MONDIALES

exemple:

Chaîne compacte, normes HiFi, mais 4 longueurs d'ondes

TOSHIBA SM 3600

65.-

par mois avec le Système Steiner

(Pieds en option) ou 1'690.- net

*12 mois minimum



Bientôt, la Radio Romande en stéréo!

Longues, Moyennes, Courtes et Ultra-Courtes (FM) mono et stéréo 2 x 25 Watts. Platine cassette, normales et Cr02 avec Système Dolby (moins de bruits de fond)

Platine Tourne-disques à 2 vitesses semi-automatique. 2 enceintes acoustiques à 2 voies.

La qualité d'abord.

RADIO TV STEINER

à Sion

à l'entrée du restaurant du Centre de l'Etoile (Coop-City), Place du Midi (027) 23 28 27

à Martigny

12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

pour conseils à domicile (027) 85 04 25 (026) 2 59 99 (l. 9-30)

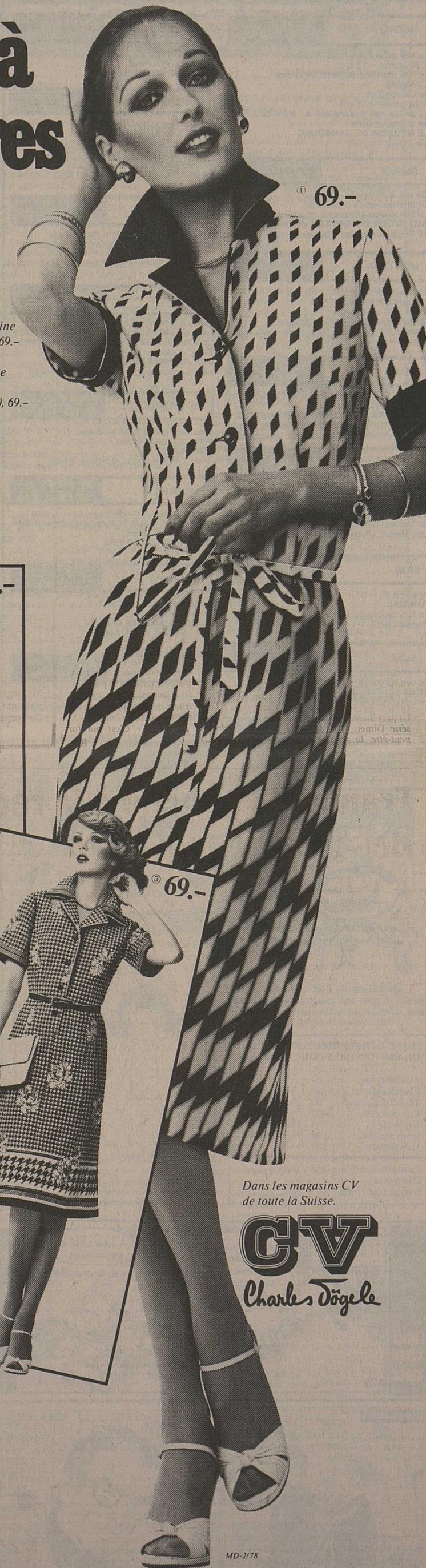
Robes à bordures

Trois jolies robes CV imprimées de différents dessins à bordures. en jersey polyester.

① Robe chemisier toujours en vogue, elle montre un col-revers et des bas de manches unis. La ceinture nouée lui ajoute une note jeune. Livrable en marine et brun, tailles 40-50, 69.-

② Vous serez très à l'aise dans cette robe sans manches, à ceinture nouée. Bel imprimé fleuri, en marine, tailles 38-50, 69.-

③ Très seyante, cette robe à manches courtes, col-revers et coutures galbées, allongées. Elle est disponible en brun-blanc et marine-blanc, tailles 40-50, 69.-



Dans les magasins CV de toute la Suisse.

CV
Charles Tögele



Que vous soyez bonne cuisinière ou non, vos amis viendront et reviendront pour admirer cette splendide

SALLE A MANGER LS XV

en noyer, richement sculptée à la main, aux lignes harmonieuses et parfaites et, grâce à notre propre fabrication, d'un prix agréable

Attention : notre exposition se trouve dans une villa sans vitrine, vous y trouverez un grand choix de chambres à coucher, salons, salles à manger et parois-éléments.

Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET
Meubles de style S. A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom :
Rue :
Localité :
Je m'intéresse à :

Nous exposons au Salon romand de l'ameublement à Lausanne, secteur «ensembliers», stand 24-25

M. Begin à Genève: «Laissez-nous quelques mois»

Suite de la première page

dent Sadate me l'avait promis lors de sa visite à Jérusalem : plus jamais le Sinaï ne serait une place d'armes d'où pourrait partir une attaque contre nous - comme ce fut le cas à Cinq Pas, les cols de la péninsule du Sinaï.

Deuxième point important de cette conférence de presse : une déclaration très ferme pour avertir les Etats-Unis que toute livraison à l'Egypte d'avions supersoniques F-15 ou F-16 serait un élément négatif dans le processus de paix.

Enfin, une très nette prise de position contre la création de tout Etat palestinien. «Avez-vous lu la Charte de l'OLP? demanda M. Begin au journaliste qui l'interrogeait. Je la relis souvent, et je suis persuadé

qu'il ne faut pas jouer avec les mots. Leur objectif est d'effacer Israël de la carte du monde. Ils ont l'appui politique et militaire des Soviétiques. Leur permettre de s'établir dans un territoire à eux voudrait dire que nos principales villes seraient à portée de leurs canons.

L'autodétermination concerne les peuples, et non les fractions de peuples.»

Le premier ministre israélien a longuement parlé de la question des colonies israéliennes implantées au Sinaï et en Cisjordanie. Pour lui, aucun problème n'existe réellement, du moment que le plan de paix israélien les mentionne expressément et qu'elles feront l'objet de discussions et de négociations.

Quant aux ajustements de frontières réclamés par

Israël, M. Begin a rappelé que son pays avait été attaqué lors de la dernière guerre par 4000 blindés arabes, soit le double des blindés allemands qui avaient envahi la Russie en 1941. Dès lors, il estime entièrement justifiée la revendication de pouvoir se prémunir contre d'éventuelles agressions dans des frontières défendables.

A plusieurs reprises, M. Begin a parlé de la patience dont il fallait faire preuve dans les négociations qui se sont engagées. «Ce n'est pas en six heures ou en six jours que l'on peut effacer les traces d'un conflit qui dure depuis 60 ans, dit-il. Est-ce trop demander que de nous laisser quelques mois?» Quant aux autres pays arabes, M. Begin a répété qu'il était prêt à se rendre à Amman, pour rencontrer le président Assad n'importe où pour établir avec «tous les voisins d'Israël des relations basées sur la paix et la compréhension.»

Elément important dans la vaste négociation qui se joue à Washington, au Caire, à Jérusalem et ailleurs, cette conférence de presse aura surtout permis au premier ministre israélien de contre-balancer les effets de la visite du président Sadate aux Etats-Unis par un rappel très ferme des positions de son pays au cas où le président Carter serait tenté d'aller trop vite en besogne. «Je suis partagé entre deux sentiments, avouait M. Begin : la nécessité de la patience et un sens certain de l'urgence.»

P.-E. Dentan

Hier sur le petit écran

Le mercredi soir offre généralement aux téléspectateurs, soit du sport, soit des variétés. Et, hier soir, l'émission Mosaïque présentait le récit de Zizi Jeanmaire à Bobino. Nous admettons volontiers qu'il faut de tout pour faire un monde... mais disons quand même que la trop énorme désinvolture de «la Zizi» n'aura certes pas fait le content de beaucoup d'entre nous. Mis à part le petit numéro de claquettes, réalisé d'ailleurs par un autre artiste, et éventuellement les jambes et les déshabillés de la mam'zelle, nous avons assisté à une mauvaise, mais alors très mauvaise copie des spectacles américains, genre comédies musicales.

Puis, question de faire la part des choses, on aura suivi avec intérêt La part du rêve, dans le cadre de la série Dimensions. Vous le savez peut-être, la science s'intéresse de

très près au rêve, appelé aussi sommeil paradoxal. Pour tenter d'approcher quelque peu ce fascinant phénomène, d'éminents scientifiques ont poussé des recherches assez loin sur des hommes et sur des animaux. On apprend ainsi que, par exemple, le chat vivait son sommeil paradoxal. On émit alors l'hypothèse que si le chat effectuait des mouvements analogues à ceux de sa vie active, c'était peut-être dans le but de répéter des gestes afin de les maîtriser parfaitement. Que se passerait-il si l'homme vivait aussi intensément ses rêves? Et qu'arriverait-il également le jour où l'homme, par toutes ses expérimentations laborieuses et précises, parvenait à contrôler ses propres rêves? André Breton dit un jour : «Seul le rêve laisse à l'homme le droit à sa liberté.» C'est ma foi vrai... B.L.

France: la gauche à la recherche de l'introuvable unité

Suite de la première page

Dans l'immédiat, deux leçons doivent être tirées de ce chassé-croisé de la gauche française. C'est d'abord la stratégie constante d'un parti socialiste «sûr de lui et dominateur», même si c'est au prix d'un risque constant majeur. Les socialistes sont persuadés d'atteindre au premier tour et d'être souvent les mieux placés face aux communistes. C'est pourquoi François Mitterrand utilise ce ton dominateur pour refuser le chantage communiste : le PS ne négociera pas sous la menace ; il demande simplement l'application du principe des désistements en faveur du candidat de gauche le mieux placé. François Mitterrand prend ainsi un risque de première grandeur en imaginant que le succès numérique de la gauche contraindra les communistes à participer à un gouvernement socialiste et à appliquer un programme récusé aujourd'hui par ces mêmes communistes.

La réponse de François Mitterrand à Georges Marchais, «On verra après le deuxième tour!», n'a pas d'autre sens et elle implique le risque immense de voir la gauche majoritaire sans programme, sans volonté commune de gouverner et déchirée par des rivalités internes. François Mitterrand se comporte dans cette affaire comme un joueur décidé à aller jusqu'au bout et peu soucieux de mesurer la portée de sa stratégie.

L'histoire lui donnera-t-elle raison? L'objectivité commande une réponse nuancée, car, et c'est un événement dans l'histoire tourmentée de ce parti, le PC semble, pour une fois, secouru par des influences contraires. Il y a d'un côté l'appa-

reil, représenté par le bureau politique et le secrétaire général, décidé à tout faire pour rendre au PC sa fonction historique de parti ouvrier dominant, quitte à provoquer la victoire de la majorité actuelle et la propagande intensive du parti en faveur des plus déshérités n'a pas d'autre sens : le PC entend se poser en champion de la France pauvre, face à un PS soupçonné de vouloir s'entendre avec Valéry Giscard d'Estaing. Face à ce raidissement de l'appareil, la base, c'est-à-dire les militants, semble, pour une fois, décidée à faire entendre sa voix, celle d'électeurs las de 30 ans d'opposition, las de vivre dans un ghetto politique, alors que le pouvoir semble à portée de main. Il n'y a pas d'autre explication à l'alternance de ton de Georges Marchais, mais c'est là une nouveauté de premier ordre, dans un parti mu par le principe du centralisme démocratique ; celui-ci avait toujours signifié, à ce jour, le primat de l'état-major sur les militants ; il semble qu'aujourd'hui la voix de ces derniers se fasse entendre. C'est la raison pour laquelle le CERES, aile gauche du PS, proche du PC, prône toujours une union à la base des deux partis et l'adoption, à l'issue du premier tour, d'un texte politique confirmant les points de convergence entre les deux partis.

Face à cette double offensive du CERES et du PC, François Mitterrand reste inébranlable et ne varie pas dans sa détermination de contraindre les communistes à l'unité. C'est pour lui tout à la fois une nécessité et un pari contre l'Histoire. C'est une nécessité, car, placé à la tête d'un parti «at-trape-tout», il ne peut conserver sa fragile unité qu'en fon-

çant vers une victoire qui aura une double utilité : souder les différentes tendances des partis et obliger le PC à l'union. Mais c'est en même temps un pari contre l'Histoire, car le communisme en France s'identifie moins à des électeurs qu'à un appareil. Et au cours des 50 dernières années, l'expérience a toujours prouvé que l'appareil l'emportait sur les militants. Cette pesanteur devrait être renforcée par la réaction instinctive propre à tout corps vivant menacé dans son existence même : la crispation pour la survie. Car le PC sait être menacé par un double danger, le gauchisme sur la gauche et la sociale-démocratie sur sa droite. La seconde semble en voie de l'emporter le 12 mars au risque de marginaliser un parti habitué à être seul ou presque, à gauche.

Enfin, et c'est la grande leçon de cette campagne dans le camp de la gauche, mais aussi dans celui de la majorité, avec le RPR, chacune des formations lutte pour sa survie : le PC menacé dans sa mission historique, le PS puissant dans l'instant, mais sûr de l'éclatement s'il échoue le 19 mars. Une fois encore, la gauche française apparaît prisonnière de contradictions insurmontables et c'est pour les avoir sous-estimées que François Mitterrand est condamné à échouer ou à demander un chèque en blanc.

P. S.

● ROME (ATS/AFP). - Les quatre carabinieri chargés de la surveillance d'Herbert Kappler, l'ancien colonel SS qui s'est évadé le 15 août dernier de l'hôpital militaire de Rome, seront déferés devant la justice militaire italienne.

● PARIS (ATS/Reuter). - L'académicien Jacques Chastenet est décédé mardi à Paris. Il était âgé de 84 ans.

Votations fédérales du 26 février Des routes à l'encan

Suite de la première page

truites, ou non encore mises en chantier, le 1^{er} août 1973... Je voudrais déjà parler de totale aberration, mais je dois commencer par expliquer la première disposition de l'initiative de Franz Weber.

Le texte et le comité de cette initiative - par référence au slogan : davantage de démocratie - visent à répartir différemment les compétences dans le système actuel de construction des routes nationales. Si l'initiative était acceptée par la double majorité du peuple et des cantons suisses, le 26 février prochain, il appartiendrait désormais à l'Assemblée fédérale, et non plus au Conseil fédéral, de prendre les décisions concernant «la conception, le tracé et l'exécution des routes nationales». De plus, ces décisions devraient encore être soumises au verdict populaire «si 50 000 électeurs ou huit cantons demandent le référendum». Et toutes ces précautions, tous ces échelons dans la prise de position, seraient indispensables, selon les auteurs de l'initiative, pour «préservier le pays de la cons-

truction d'autoroutes mal planifiées».

Sans même insister sur les effets funestes que pourrait entraîner la disposition transitoire, il me paraît clair que l'acceptation de cette initiative provoquerait surtout de la gabegie en guise de démocratie.

Comme le relevait le conseiller national Albert Rüttimann, à l'occasion de l'assemblée des délégués du PDC suisse, à Näfels : comment les citoyennes et citoyens, déjà sollicités à l'extrême, pourraient-ils décider objectivement (par exemple, en Suisse orientale) si un contournement à Genève ou en Valais, ou si le Y de Zurich, sont nécessaires ou bien exécutés?.. Et ce genre de questions se posent inévitablement si l'initiative était admise par le peuple et les cantons.

Par ailleurs, cette initiative populaire, sous couleur d'introduire plus de démocratie dans les routes et dans le pays, risque fort de susciter et d'exciter des conflits entre les diverses régions de la Suisse. Cet autre aspect de la question n'a pas manqué d'intriguer, de préoccuper les délégués romands à l'Assemblée fédérale :

il paraît évident qu'il serait pratiquement impossible de rassembler les signatures de 50 000 électeurs valaisans pour s'opposer à un tronçon de route nationale en Argovie, à Zurich ou à Soleure, alors qu'il serait beaucoup plus aisé de trouver 50 000 «Confédérés du Nord» pour infliger une «leçon» à ces Valaisans trop turbulents ! Cette situation, aussi, ne manquerait pas de se produire si l'initiative de Franz Weber était acceptée, le 26 février prochain.

Ne serait-ce que pour ces raisons (et je n'ai pas encore relevé les conséquences de la fameuse disposition transitoire), l'initiative pour la «démocratie dans la construction des routes nationales» doit être massivement rejetée. Car elle apporterait plus de zizanie que de démocratie, et mettrait de surcroît à l'encan près de trente sections d'autoroutes qui ont été mises en chantier, dès le 1^{er} août 1973. Sans compter l'hypothèque qui grèverait désormais ces autres sections qui attendent d'être reliées à l'ensemble cohérent du réseau national et international.

Roger Germanier

Italie: M. Andreotti s'achoppe à un refus

M. Giulio Andreotti poursuit ses entretiens en vue de la formation d'un gouvernement. Mardi dernier, il a reçu les délégations des partis communiste, socialiste et social-démocrate ; hier, celles des républicains, des libéraux et des démocrates-chrétiens. Selon le plan de M. Andreotti, ces six partis devraient appuyer le futur gouvernement, formé uniquement de démocrates-chrétiens.

Un gros obstacle s'oppose encore à une entente : c'est la prétention du parti communiste d'entrer dans la majorité parlementaire et dans le comité chargé de veiller à l'exécution du programme du futur gouvernement.

De cette présence déterminante des communistes, un autre partenaire, le parti libéral, ne veut pas entendre parler. En d'autres termes, le parti libéral refusera son appui à un gouvernement soutenu au Parlement par les communistes. A telle enseigne que, le cas échéant, les libéraux passeraient à l'opposition.

M. Valerio Zanone, secrétaire général du parti libéral, vient de le déclarer sans ambages à la sortie de son entretien avec le président Andreotti. Amplement motivée, cette déclaration figure d'ailleurs aussi dans une longue interview de M. Zanone au magazine *Gente* de Milan. Le leader libéral estime qu'en admettant le parti communiste dans la majorité parlementaire, la démocratie-chrétienne ouvrirait aux communistes l'accès au pouvoir. Cette entrée dans la majorité parlementaire serait une première étape, prélude fatal à une seconde étape, qui serait l'accession du parti communiste à l'Exécutif.

Cette décision des libéraux contrarie manifestement les plans du président Andreotti. Il tenait fort,

en effet, à bénéficier de l'appui des libéraux, pour faire contrepoids sur la droite de la majorité parlementaire, aux partis de gauche. Pour un autre motif encore, ce refus péremptoire des libéraux contrarie les vues du président Andreotti. Cette décision fera tache d'huile. Elle renforce l'aile droite et le centre de la démocratie-chrétienne dans leur opposition à une participation du parti communiste à la majorité parlementaire. Le «non» qu'il s'est entendu opposer hier par les libéraux, M. Andreotti pourrait bien se l'entendre répéter demain, par une portion importante de la démocratie-chrétienne. Ainsi s'écroulerait son projet laborieusement échafaudé.

L'homme de la rue

Rendant compte à ses auditeurs des laborieux entretiens de M. Andreotti avec les leaders politiques, le second canal de la Radio italienne compléta une de ses émissions d'hier après-midi par une enquête éclair menée dans quelques provinces d'Italie. Les résultats sont intéressants. Parmi les personnes interrogées, certaines se sont déclarées favorables à l'entrée des communistes dans un nouveau gouvernement. Pourquoi? Ils apporteraient du nouveau, ils sauraient faire ce que les démocrates-chrétiens n'ont pas réalisé en trente ans de gouver-

nement. D'autres gens se sont déclarés nettement hostiles à l'entrée des communistes dans le gouvernement ou dans la majorité parlementaire. Et pourquoi? Parce que, une fois les leviers de commande en mains, le parti communiste transformerait l'Italie en un régime dictatorial, comme les communistes l'ont fait dans les pays de l'Est.

D'autres personnes, enfin, interrogées d'une façon plus générale sur la crise politique actuelle, se sont avouées incapables d'exprimer une opinion personnelle. Et pourquoi? «Tout simplement parce que les hommes politiques que nous voyons sur l'écran ou que nous entendons à la radio parlent un langage incompréhensible pour nous autres, gens du peuple.»

Une confiance

Cette remarque rejoint la confiance d'un journaliste interrogé, lui aussi, par la radio. «Le soir, dit-il, lorsque je rédige mon papier, mon premier souci est de traduire en italien courant le galimatias de nos hommes politiques.»

L'actuelle crise politique de l'Italie serait peut-être déjà réglée si, tels des acteurs une scène de théâtre, les protagonistes devaient parler devant le public de façon à être bien compris : il ne leur serait guère possible de faire traîner les choses en longueur, à force d'ambiguïtés et de nébulosités.

Pour aider ses lecteurs à voir plus clair dans la crise actuelle, un quotidien de Milan ne vient-il pas de publier «un petit lexique» de langage politique usité ces jours-ci? Georges Huber

Pour les malades menacés d'infarctus Première médicale à Zurich

ZURICH. - Une première médicale vient d'avoir lieu à l'hôpital cantonal de Zurich : les médecins ont réussi à élargir, par des moyens non opératoires, les vaisseaux coronaires dangereusement rétrécis de malades menacés d'infarctus. Il s'agit de la réouverture d'une artère coronaire qui s'était rétrécie (sténose). Le professeur Walter Siegenthaler, directeur du département de médecine interne, a fourni des informations sur cette opération, hier, à l'occasion d'une conférence de presse. Cette nouvelle méthode a été appliquée à l'être humain après avoir été expérimentée favorablement sur des animaux. Elle était connue depuis une année déjà et avait attiré l'attention des revues spécialisées.

La méthode

L'intervention a été effectuée par le D^r A. Gruentzig du département de médecine interne de la polyclinique médicale en collaboration

avec la clinique chirurgicale et l'institut d'anesthésiologie après de nombreuses années de recherches cliniques. Suivant cette méthode, un cathéter est introduit sous anesthésie locale dans l'aîne, puis à travers une artère jusqu'à la sortie de l'artère coronaire. Le cathéter a une extrémité en forme de ballon gonflable qui, à une pression de 6 à 8 atmosphères (pression à laquelle est soumise un pneu de bicyclette) agit sur la sténose (rétrécissement des vaisseaux) en élargissant les vaisseaux et permet ainsi au sang de circuler à nouveau normalement. L'intervention dure au total une heure et le gonflement de l'extrémité du cathéter seulement quelques secondes. On n'a observé jusqu'à maintenant aucune complication.

Les problèmes

Le professeur Siegenthaler a indiqué que des affections des vaisseaux sanguins de ce type, tout

particulièrement aux jambes, étaient soignées depuis des années grâce à l'introduction d'une sonde munie d'un ballon. L'intervention s'avère cependant beaucoup plus délicate dans la région du cœur. L'obturation d'un vaisseau peut en effet entraîner un infarctus.

Le traitement de la sténose des vaisseaux coronaires nécessite donc également l'application des méthodes chirurgicales et l'anesthésie cardiaque.

Valable également pour le traitement des reins

Le traitement de la sténose des artères rénales à l'aide d'une sonde de ce type est également envisagé. 290 patients ont subi un traitement de ce type depuis décembre 1971. La plupart de ces opérations ont été couronnées de succès. Le plus vieux patient à avoir subi ce traitement est actuellement âgé de 95 ans.



JEUDI MUSICAL

Le chœur Pro Arte de Sion

Après une première décennie d'une intense activité, le chœur Pro Arte de Sion, présidé par M^e Antoine Zen Ruffinen, se prépare à un grand concert. Nous en avons profité pour poser quelques questions à M. Oscar Lager, professeur de musique, directeur de cet excellent ensemble.

«Quand le chœur Pro Arte de Sion a-t-il été fondé?»

— C'est en février 1968 que nous avons eu nos premières répétitions. En mai de la même année eut lieu le premier concert. Nous voulons marquer ce 10^e anniversaire par une pierre blanche: *La Passion selon saint Matthieu* de Jean-Sébastien Bach.

— Combien de membres compte actuellement cet ensemble que vous dirigez?

— Le nombre approche la centaine; 93 chanteurs exactement, dont un tiers pour les registres de voix d'hommes.

— Combien d'heures de répétition hebdomadaires?

— Nous faisons une répétition d'environ deux heures par semaine. Précisons que, grâce aux locaux mis à disposition par le Conservatoire cantonal, et grâce aussi aux musiciens éclairés qui m'aident dans mon travail, nous séparons le plus souvent les registres pendant la première partie de la répétition. On obtient ainsi une meilleure efficacité.

— Les membres du chœur Pro Arte sont-ils tous séduisois?

— La majorité d'entre eux est évidemment séduisois. Un tiers environ nous vient des communes environnantes. Quelques chanteurs se déplacent même de fort loin: Dorénavant, Ravoire, Entremont, etc.

— Citez-nous quelques importantes prestations fournies par le chœur jusqu'ici.

— Les cinq premières années ont servi à mettre le wagon sur les rails et à lui imprimer un peu une vitesse de croisière. Nous y avons chanté des madrigaux, des chansons françaises et quelques petites cantates. La première grande œuvre à laquelle nous nous sommes attelés fut, il y a cinq ans, le *Requiem* de Mozart, puis vinrent le *Te Deum* de Charpentier, l'*Oratorio de l'Ascension* de Bach, la *Messe du Couronnement* de Mozart et enfin, récemment, le *Requiem* de Fauré.

— Dans le cadre d'un pareil répertoire, quels sont les principaux problèmes d'ordre artistique qui se présentent au chœur Pro Arte?

— Les musiciens amateurs — mais aussi de nombreux professionnels — souffrent fréquemment d'autosatisfaction: ils sont assez rapidement contents d'eux-mêmes et ne voient guère la nécessité d'une constante amélioration. Cependant, je dois à la vérité

de dire que je suis aidé dans mon travail par des éléments de valeur sur lesquels on peut compter. Mon rêve est de voir augmenter le nombre de ces chanteurs d'élite au sein du chœur.

— C'est en mars que vous nous offrez la *Passion selon saint Matthieu*. Y a-t-il une intention particulière dans le choix de cette date?

— C'est en effet le 21 mars qu'aura lieu ce concert à la cathédrale de Sion. Ce sera, intentionnellement, au soir du mardi saint. Nous désirons en effet offrir aux auditeurs mélomanes non seulement le plaisir esthétique que nous espérons mais aussi l'occasion de mieux vivre la passion et la mort du Christ.

— Ne comptez-vous pas aussi sur le concours d'une autre société séduisoise pour cet important concert?

— En effet, au chœur Pro Arte se joindra le chœur mixte de la cathédrale de Sion, pour l'exécution des chorals. Précisons que nous avons déjà donné de larges extraits de cette œuvre lors de deux concerts, l'an dernier, à Venise et à Antibes.

— En quelques mots présentez-nous l'orchestre qui vous accompagnera?

— C'est le Collegium Academicum de Genève qui nous accompagnera. C'est un orchestre de professionnel très à l'aise dans ce genre de répertoire. Nous avons déjà bénéficié de ses compétences lors de l'exécution du *Te Deum* de Charpentier et de l'*Oratorio de l'Ascension* de Bach. Nous en fûmes très satisfaits et le serons cette fois encore.

— Et les solistes?

— Il nous faut cinq solistes. Trois d'entre eux — Josette Fontana-Tairraz, Brigitte Balleys et Pierre-André Blaser — ont déjà chanté la *Passion* avec nous lors des deux concerts sur la Côte-d'Azur. C'est là un gage de succès. Les deux autres solistes sont Charles Ossola, professeur au conservatoire de Neuchâtel et Michel Brodard, professeur au conservatoire de Fribourg, ce dernier étant déjà fort connu chez nous. Bref, un excellent quintette de solistes!

— Monter une œuvre pareille pose sans doute quelques difficultés administratives?

— Des difficultés, certes, mais pas tant d'ordre administratif, car nous disposons d'une régie très dévouée et devenue fort habile. Non, les difficultés sont plutôt d'ordre fi-

nancier. En effet, ce concert nous coûtera énormément. Et sans l'aide de l'Etat, de la ville, du comité des manifestations artistiques, des souscripteurs et des chanteurs eux-mêmes, on enregistrerait indubitablement une faillite en plus dans le pays...

— Revenons à l'œuvre elle-même. Est-ce que cette *Passion* présente pour votre chœur de nombreuses difficultés techniques?

— Il eut été malavisé de nous attaquer à un tel chef-d'œuvre sans une préparation de longue haleine, datant de plusieurs années pendant lesquelles les chanteurs se sont forgés un métier. Ils sont en mesure aujourd'hui de surmonter les obstacles que cette *Passion* présente. La difficulté réside moins, me semble-t-il, dans la mobilité et la tessiture que dans la longueur de l'œuvre. Les dernières pages devant être chantées avec autant de qualité que les premières.

— Vos chanteurs apprécient-ils ce genre d'œuvre?

— Les nombreuses et longues répétitions n'ont guère entamé le moral des chanteurs. Bien au contraire! Ils découvrent à tout moment de nouvelles richesses et il semble qu'ils ne se lasseront jamais d'interpréter cette musique. Ceux qui, au début, se sont montrés quelque peu réticents sont aujourd'hui parmi les plus enthousiastes.

— Outre les autres différentes interventions, combien de chorals doit assurer le chœur dans cette *Passion*?

— On en compte treize. Certains sont chantés deux, voire trois fois, mais toujours dans une harmonisation différente. Il existe aussi dans cette *Passion* trois chorals «ornés», c'est-à-dire de longues pièces dans lesquelles le choral est chanté en valeurs longues par le soprano accompagné aux autres voix par un contrepoint très recherché. Dans tous les chorals, le chœur mixte de la cathédrale nous apportera sa précieuse collaboration.

— Il y a dans cette *Passion* des doubles chœurs. Vos chanteurs ont-ils connu quelques difficultés à leur sujet?

— Les registres du chœur étant fort heureusement bien fournis, la mise en place des pages en double chœur n'a guère posé de problèmes. Je dirai même que ces passages sont finalement plus faciles à chanter que certains chorals dont il n'est pas aisé de rendre toute l'intériorité.

— On sait que Bach ne disposait que d'une vingtaine de chanteurs par chœur. Vous en avez plus du double. Qu'en est-il de l'équilibre de l'ensemble?

— En effet, l'effectif utilisé par Bach était

plus petit que celui qu'on utilise aujourd'hui. Cependant, si nos chanteurs sont plus nombreux, nous avons pris soin d'augmenter en proportion le nombre des musiciens. Par ailleurs, il n'est pas dit que Bach eût refusé un plus grand effectif s'il en avait eu les moyens. Car tout est ample, grand, magnifique dans cette œuvre. La *Passion selon saint Matthieu* avec 150 exécutants se justifie beaucoup plus que, par exemple, une symphonie de Mozart avec 80 musiciens, comme cela est fréquemment le cas aujourd'hui.

— Pour le mélomane, cette *Passion* est-elle une œuvre intéressante?

— C'est le plus grand monument de l'histoire de la musique, c'est le chef-d'œuvre parmi les chefs-d'œuvre. Le mélomane y trouvera donc son compte. Et s'il est croyant, il aura une double satisfaction, car il n'est pas une page, ni même une ligne dans cette œuvre qui ne rende gloire à Dieu. Avant d'être musicien, Bach s'efforça d'être un grand chrétien.

— Rappelez-nous la date et le lieu de ce concert?

— Au soir du mardi saint, le 21 mars 1978, à 20 heures à la cathédrale de Sion!

Cette brève rencontre nous a fourni l'occasion de mieux connaître le chœur Pro Arte de Sion. Cet ensemble vocal, indubita-

blement, non soumis aux exigences d'une mission liturgique à assurer chaque dimanche, peut aborder un répertoire extraordinaire pour une société vocale valaisanne. Et il le fait avec une application qui, après une dizaine d'années déjà, l'identifie presque à un ensemble semi-professionnel. Il en a pour le moins les moyens et les qualités.

Aussi est-il un chœur qui a sa raison d'être surtout parce qu'il permet à nombre de chanteurs — et parmi eux des chefs de chœurs valaisans — d'approcher une littérature jusqu'ici inabordable et à but liturgique exclusivement.

«Monter» la *Passion selon saint Matthieu* de J.-S. Bach n'est pas à la portée de n'importe quel chœur. Ce monument, ce «chef-d'œuvre» parmi les chefs-d'œuvre», comme nous l'affirme Oscar Lager, marquera sans conteste d'une importante empreinte l'activité du chœur Pro Arte et aussi le développement culturel en général, musical en particulier, du Valais central.

Nous remercions vivement M. Oscar Lager de nous avoir consacré quelques minutes pour nous présenter cette formation connue et appréciée déjà hors de nos frontières cantonales et nationales.

N. Lager

ROUTES BIBLIQUES

CIRCUITS CHRETIENS

POUR RAFFERMIR VOTRE FOI

Les voyages conduits par
l'abbé Jacques TAILLENS

- TERRE SAINTE (mars, mai et septembre)
- EINSIEDELN Schwytz, Lucerne (16-18 juin)
- PARIS/LISIEUX (29.9 - 2.10)
- CROISIÈRE «PÈLERINAGE DU XX^e SIÈCLE» 28.10-10.11 Malte, Chypre, Lattaquie, Iskanderoun, Antalya, Patmos, Kusadasi, Volos

Renseignements et réservations:
Abbé Jacques Tailens Voyages Kuoni SA
Avenue de la Gare 1 M. Albert Wismer
1003 Lausanne ou Rue Haldimand 11, 021/20 24 11
Tél. 021/22 58 26 1000 Lausanne 17

KUONI

Amis lecteurs du NF

Si vous apprenez une nouvelle pouvant intéresser nos lecteurs et que vous aimeriez voir paraître dans notre quotidien, ne manquez pas de nous en informer.

Nous répondons, pendant la durée d'ouverture de nos bureaux rédactionnels, de 8 heures du matin à 2 h. 30 de la nuit, sauf du samedi à 11 heures au dimanche soir à 17 heures au numéro 027/23 30 51 ou à nos rédactions régionales :

Monthey, M. Pierre Chevalley, tél. 025/4 12 38 ou 025/4 25 46
Martigny, M. Emmanuel Berreau, tél. 026/2 27 10
Entremont, M. Bernard Giroud, tél. 026/2 60 26
Sion, M. Gérard Mabillard, tél. 027/23 30 51 ou 027/38 23 47
M. Gérald Rudaz, tél. 027/22 32 06
Sierre, M. Antoine Gessler, tél. 027/55 91 55

Les nouvelles importantes que notre rédaction n'aurait pas déjà seront évidemment rétribuées.

Merci d'avance à tous.

NF

Lait

drink upérisé

1.25

litre

Fromage du Valais

Conches I kilo

12.90

Miel du pays

kilo

14.90

DISCOUNT COMBI

la Source

Nescoré

200 g

5.45

Pâtes «La Chinoise»

spaghetti, nouilles, cornettes

500 g, le trio

4.95

Gala Gerber

(100 g = 1.25) 80 g

1.-

DISCOUNT COMBI

la Source

Saint-Gervais

Défaite de la championne du monde

Perrine Pelen bat Lea Soelkner de 55 centièmes au slalom spécial

Lise-Marie Morerod (5^e) sursaut trop tardif...

CE N'EST PAS tous les jours Garmisch. Il y a peu de temps, la station allemande vivait et faisait vivre les plus beaux moments de la saison 1977-1978 du ski alpin. Après la fête, il faut débarrasser la table, laver la vaisselle et ramasser les flacons vides. On peut difficilement demander à la coupe du monde d'élever le débat à la hauteur des championnats du monde. Cette saison plus que jamais prolonger l'intérêt devient une gageure. Stenmark ne brandit pas seulement les deux lingots d'or de Garmisch, mais la certitude de monter à nouveau sur la plus haute marche du podium de la coupe du monde.

(De notre envoyé spécial : Jacques Mariéthoz)

Chez les dames, hier à Saint-Gervais, Lise-Marie Morerod, en se contentant de la 5^e place, a pratiquement remis le flambeau de la coupe du monde à Hanni Wenzel. Pour garder une petite lueur d'espoir, la Vaudoise devrait remporter un « géant », un « spécial » et par exemple, s'introduire dans les dix premières de deux descentes. Même Lise-Marie se mettrait à sourire devant de tels impératifs. Sans compter que pendant qu'elle obtiendrait ces fameux 25 points supplémentaires (10 au spécial, 10 au géant, et 5 en descente), Hanni Wenzel devrait avoir la politesse de ne rien entreprendre qui lui permettrait d'augmenter son capital...

Les épreuves de la coupe du monde vont donc se courir à la victoire sans plus. Mais hier à Saint-Gervais, Garmisch était encore trop proche pour ne pas déborder sur un certain règlement de compte. La plus touchée fut évidemment la toute nouvelle championne du monde, l'Autrichienne Lea Soelkner. Cette fois, la France, bien chez elle, a pris en sandwich la vedette du spécial des « mondiaux ». Perrine Pelen et Fabienne Serrat l'obligèrent à revenir à des préoccupations plus terre-à-terre. Lea Soelkner, comme par le passé, se met à courir les épreuves de la coupe du monde sans les gagner. Pour elle également, ce n'est pas tous les jours Garmisch. Cependant, contrairement à P. Behr (disqualifiée), M. Kaserer et A. Moser-Proell (abandons), Lea Soelkner a tout de même brillamment confirmé sa belle forme actuelle, en prenant la seconde place à 55 centièmes derrière Perrine Pelen.

La talentueuse française (18 ans) en voulait terriblement, elle qui se pardonnait difficilement sa 4^e place de Garmisch dans cette même spécialité. Elle a explosé sur les pentes du Mont-d'Arbois, comme elle l'avait fait la saison dernière.

P. Pelen fêlait ainsi sa 5^e victoire dans une épreuve de la coupe du monde. Celle de Saint-Gervais succède aux autres obtenues à Crans-Montana, Saint-Gervais, Sun Valley (saison 1976-1977) et à Cervinia, au début de la présente édition.

Fabienne Serrat, comme à Garmisch, où se contenter d'être la seconde de Perrine Pelen.

LISE-MARIE ; SURSAUT TARDIF

A Garmisch, au lendemain du « couac » de Lise-Marie au « spécial », Jean-Pierre Ansermoz nous disait en souriant « pour que Lise soit bien réveillée au départ de la première manche, il faudrait sonner la diane à 4 heures ».

Une constatation qui réapparaît de temps à autre et plus précisément sur une neige destinée spécialement aux fées des Alpes, telle que la skieuse des Diablerets. Les deux manches piquetées sur Le Bettex lui tendent les bras. L.-M. Morerod s'y est jetée amoureusement le matin et rageusement l'après-midi. Sa course initiale avait débouché sur un retard de 1"16 sur Perrine Pelen, qui s'était levée tôt et du bon pied.

L'espoir de victoire n'existait plus pour la médaillée helvétique de Garmisch. Il lui restait le geste de noblesse. La révérence... Sur le second tracé, Lise-Marie Morerod se lança dans un sursaut gratuit pour la gloire. Mais combien apprécié. Elle remportait la seconde manche, mais devait se contenter d'un 5^e rang au classement final.

Elle n'avait pas raté sa sortie sur les hauteurs de Saint-Gervais. Heureusement pour la Suisse, car les autres consolations ne sont pas légion : Hess (19^e), R. Naepflin (22^e), Binder (24^e) et Nançoz (35^e) peuvent malgré tout brandir leur jeunesse en signe d'excuse.

J. M.



Les trois premières du spécial de Saint-Gervais, de gauche à droite : Fabienne Serrat (3^e), Perrine Pelen (1^{ère}), et Lea Soelkner (2^e).

Chamonix: essais sur la piste des Houches Les Canadiens sèment le vent Murray 2'07"52, Read 2'08"35

On se réjouit de plus en plus que la « verte » des Houches revienne dans le circuit de la coupe du monde. D'autant plus qu'elle a fait peau neuve sur pas mal de points. Cela signifie que demain nous vivrons pratiquement une « première » à la suite des nombreuses transformations apportées à cette belle descente. Le Valaisan Goerges Zermatten, délégué FIS à Chamonix, nous confiait : « Je relève avec satisfaction l'excellente préparation de la piste. Demain nous mesurerons de manière exacte la longueur du parcours qui se situe entre 1871 m d'altitude au départ et 985 m à l'arrivée. » Il sera en effet important de connaître la longueur exacte puisqu'il s'agira d'établir un record du parcours sur ce nouveau tracé. Hier, les descendeurs se sont plongés totalement dans la beauté et les frissons de la « verte » lors de deux entraînements chronométrés.

Précisons avant d'aller plus loin que les chutes des Iraniens, mardi, à la bosse Erickssen (premier mur), qui terminèrent leur course la tête la première dans la poudreuse causèrent la modification de ce passage. On rabota la bosse pour éviter d'autres surprises désagréables, les chutes ne cessèrent pas pour autant, puisque, hier sur le second essai, l'Italien Cattai, le coureur de la RFA Geyer et Gichooly (Can) furent les auteurs d'envoies spectaculaires, sans mal heureusement.

LES CANADIENS SONT LÀ !

A force de voir les Canadiens s'illustrer aux entraînements, on se demande si un jour ou l'autre les coups de Val-d'Isère (Read en 1975) ou Schlading (Irwin en 1975) ne se reproduiront pas.

Dave Murray et Ken Read ont été les

Ordre des départs à Megève ce matin

Ordre des départs du slalom géant de coupe du monde de Megève (première manche à 9 h. 45, deuxième à 12 h. 30) :

1. Kathy Kreiner (Can) ; 2. Regina Sackl (Aut) ; 3. Claudia Giordani (It) ; 4. Annemarie Moser (Aut) ; 5. Becky Dorsey (EU) ; 6. Cindy Nelson (EU) ; 7. Vicky Fleckenstein (EU) ; 8. Lea Soelkner (Aut) ; 9. Brigitte Habersatter (Aut) ; 10. Fabienne Serrat (Fr) ; 11. Monika Kaserer (Aut) ; 12. Perrine Pelen (Fr) ; 13. Maria Epple (RFA) ; 14. Hanni Wenzel (Lie) ; 15. Lise-Marie Morerod (S). Puis : 18. Marie-Thérèse Nadig (S) ; 19. Bernadette Zurbriggen (S) ; 37. Brigitte Glur (S) ; 40. Erika Hess (S) ; 42. Marlies Oberholzer (S) ; 48. Rita Naepflin (S) ; 52. Marianne Naepflin (S) ; 55. Annemarie Bischofberger (S) ; 57. Doris De Agostini (S).

hommes les plus rapides, hier, sur la « verte » des Houches. Les 2'07"52 de Murray et les 2'08"35 de Read constituent un étalon de base de valeur. Franz Klammer, selon sa nouvelle habitude, Haker, Grissmann, Podborski, fidèles à la tradition, ont tenu des rôles en vue lors de ces essais. Côté helvétique, on se demande ce qui va sortir de ce nouvel amalgame entre la vieille et la nouvelle vague. Peter Mueller s'est habilement glissé entre deux en s'imposant comme nouveau chef de file. Il fut le seul à entrer dans le cercle des dix meilleurs temps, en réalisant une fois le 9^e et une fois le 10^e chrono de la journée.

En l'absence de Cathomen (blessé en Italie en coupe d'Europe), Lutz et Spoerri, en compagnie de M. Berthod, se sont montrés les mieux à l'aise sur la poudreuse de cette descente. Les essais de glisse empêchent une fois de plus de juger, sans risque de se tromper les divers résultats helvétiques. On attendra patiemment la course. De toute manière pour ceux qui viennent de la coupe d'Europe le test sera sévère.

Classement de la première descente : 1. Murray (Can) 2'07"52 ; 2. K. Read (Can) 2'08"35 ; 3. F. Klammer (Aut) 2'08"47 ; 4. E. Haker (Nor) 2'09"06 ; 5. W. Grissmann (Aut) 2'09"09 ; 6. U. Spiess (Aut) 2'09"52 ; 7. L. Stock (Aut) 2'10"03 ; 8. K. Eberhard et J. Walcher

SELVINO. - Slalom géant FIS : 1. Bruno Noeckler (It) 2'20"40 (1'06"30 et 1'14"10) ; 2. Piero Gros (It) 2'20"62 (1'06"47 et 1'14"15) ; 3. Gustavo Thoeni (It) 2'21"19 (1'06"26 et 1'14"93) ; 4. Peter Mally (It) 2'21"70 ; 5. Aldo Senoner (It) 2'22"39 ; 6. Jacques Luethy (S) 2'22"76 ; 7. Karl Eggen (S) 2'23"00 ; 8. Didier Bonvin (S) 2'23"44. Puis : 15. Peter Hodel (S) 2'26"39 ; 16. Christian Welschen (S) 2'26"52.

CYCLISME

La Chaux-de-Fonnière Irène Boehm a donné à la Suisse sa première médaille à l'Universiade d'hiver de Spindleruv, en Tchécoslovaquie. Elle a pris la troisième place du slalom géant féminin, gagné par la Tchécoslovaque Dagmar Kuzmanova, une habituée des épreuves de coupe du monde.

L'Etoile de Bessège à Thurau. - L'Allemand Dietrich Thurau a remporté, hier, sa quatrième victoire consécutive dans l'Etoile de Bessège, qu'il a définitivement enlevée. Cette 5^e étape comportait l'ascension de deux cols. Thurau s'en est fort bien tiré et à l'arrivée à Bessège, il a pris le meilleur air sprint sur les Hollandais Leo Van Vliet et Joop Zoetemelk.

(Aut) 2'10"06 ; 10. P. Mueller (S) 2'10"18. Puis : Lutz 2'11"18 ; M. Berthod 2'11"62 ; Spoerri 2'11"89 ; Burgler 2'12"45 ; Roux 2'12"47 ; Vesti 2'12"52 ; Burcher 2'12"86 ; Josi 2'13"13 ; Meli 2'15"63.

Classement de la 2^e descente : 1. Haker 2'08"37 ; 2. Read 2'08"78 ; 3. Eberhard 2'08"87 ; 4. Stock 2'08"91 ; 5. Veith 2'09"07 ; 6. Grissmann 2'09"10 ; 7. Klammer 2'09"50 ; 8. Podborski 2'09"60 ; 9. Mueller 2'09"85 ; 10. Murray 2'10"03. Puis : Lutz 2'10"89 ; Spoerri 2'11"56 ; Vesti 2'12"14 ; Josi 2'12"63 ; Roux 2'12"90 ; Berthod 2'13"33 ; Burcher 2'13"47 ; Burgler 2'16"09 ; Meli 2'16"53.

Les « nordiques » en Engadine

Les sélectionnés suisses pour les championnats du monde de Lahti (du 17 au 26 février), à savoir les coureurs de fond Ambühl, Egger, Hallenbarter, Hauser, Kreuzer et Renggli, les sauteurs Steiner, Moesching et Sumi, ainsi que les deux combinés Lustenberger et Beetschen accomplissent, cette semaine, leur dernier stage d'entraînement dans l'Engadine, avant leur départ, mardi prochain, en direction de la Finlande. Les « fondeurs » sont stationnés à Pontresina. Les six sélectionnés s'aligneront, samedi, dans une course de 15 km à Saint-Moritz, à laquelle participeront également les combinés suisses, norvégiens et américains, ces derniers se trouvant aussi en stage dans l'Engadine. Quant aux coureurs de fond américains, avec Bill Koch, qui créa la surprise lors des Jeux olympiques il y a deux ans, ils ont quitté leur camp d'entraînement de Davos en direction de la Finlande.

LE SEUL TREMPLIN. - Les sauteurs et les combinés se trouvent une nouvelle fois à Saint-Moritz, où ils ont passé déjà des semaines depuis le début de cet hiver. Mais le tremplin olympique est le seul de cette grandeur qui soit praticable. « Avec le beau temps et le froid, les conditions sont, une fois de plus, excellentes », se réjouit l'entraîneur Ewald Roscher. Walter Steiner est, lui aussi, content de s'entraîner ici : « L'ascenseur m'épargne de monter à pied et ainsi, je ne dois pas trop forcer mon genou droit. » On se rappelle que le champion du monde du vol à ski fut opéré à ce genou à la fin octobre dernier et que le Saint-Gallois avait repris la compétition, après deux semaines de repos, seulement dimanche dernier lors du championnat suisse au Brassus.

W.G.

Situation en coupe du monde

DAMES. - Classement général : 1. Hanni Wenzel (Lie) 149 ; 2. Lise-Marie Morerod (S) 125 ; 3. Annemarie Moser (Aut) 109 ; 4. Fabienne Serrat (Fr) 85 ; 5. Maria Epple (RFA) 83 ; 6. Monika Kaserer (Aut) 76 ; 7. Lea Soelkner (Aut) 70 ; 8. Perrine Pelen (Fr) 69 ; 9. Marie-Thérèse Nadig (S) 63 ; 10. Cindy Nelson (EU) 58.

Slalom (après 6 courses sur 7) : 1. H. Wenzel 110 (gagnante de la coupe du monde de slalom) ; 2. P. Pelen 80 ; 3. L.-M. Morerod 68 ; 4. F. Serrat 58 ; 5. L. Soelkner 56 ; 6. M. Epple 58.

Par nations : 1. Autriche 653 p. (messieurs 343 et dames 310) ; 2. Suisse 411 (166 et 245) ; 3. RFA 272 (68 et 204) ; 4. Italie 258 (250 et 8) ; 5. Liechtenstein 238 ; 6. Etats-Unis 212 ; 7. France 163 ; 8. Suède 150.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre à Savièse - Saint-Germain

appartement 4 pièces

95 m², au 3^e étage, avec cheminée. Meuble vaisselle. Deux salles d'eau, deux chambres d'enfant, une chambre parent, cave, balcon.

Fr. 160 000.-

Tél. 027/23 44 77 bureau
22 30 65 privé

89-42710

**A louer à Sion, rue Saint-Guérin
appartement 3 pièces**

Fr. 335.- plus charges.
Date d'entrée: 1^{er} avril ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence Armand Favre, 1950 Sion.
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer, centre ville dans immeuble grand standing

2-pièces sud

(meublé ou non) au rez sud (loggia) 5 pièces sud-est 3^e étage

Revêtements au choix du preneur. Libres tout de suite.

Tél. 027/22 72 50

36-21282

**Monthey, avenue du Crochetan 48
A louer**

magnifique appartement 2 1/2 pièces

Situation tranquille et ensoleillée. Libre tout de suite ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser au 027/22 65 85 (heures de bureau) 36-21110

**A louer à Sion, quartier Wissigen
studios meublés ou non**

Date d'entrée à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence Armand Favre, 1950 Sion.
Tél. 027/22 34 64 36-207

A louer Sous-le-Sex à Sion

places de parc dans parking collectif, couvert, chauffé, dès Fr. 50.- par mois.

Rens.: Theytaz excursions, Sion
Tél. 027/22 18 01 ou
Val Promotion SA, av. du Midi 10, Sion
Tél. 027/23 34 95 36-2653

Appartement spacieux

de 100 m², 3 chambres à coucher, séjour avec cheminée et tél.

Situé au départ de la télécabine de Savoleyres à VERBIER.

Construction récente.

Tél. 026/7 53 53

André Guinnard, 1936 Verbier 36-255

**REGIE ANTILLE
3960 Sierre, Rue de Sion 4
Téléphone 027 55 88 33**

A vendre, région Sierre

atelier et dépôt

(plus 2 appartements et chambres) avec terrain.

Bonne situation.
Prix: Fr. 400 000.-

• A vendre à Sion
Rue de la Treille

appartement 4 1/2 p.

Surface environ 115 m²
Fr. 1385.- le mètre carré
Devenez propriétaire avec un fonds de Fr. 30 000.- le solde location-vente

• A vendre à Sion
Rue Saint-Guérin
Immeuble Les Trolles

magnifique appartement 4 1/2 P.

Agence immobilière
MARCEL ALLEGRO

10, rue de Lausanne, SION
Tél. 027/22 24 47

36-68

Le meilleur choix à Prix MIGROS!

Mélange d'ingrédients tout prêts **offre spéciale jusqu'au 14.2.**
MIGROS data
En vente dans les principaux Marchés Migros.

pour réussir vos gâteaux à coup sûr, préparation simple et rapide.

Gougelhof paquet de 500 g **1.50** au lieu de 1.90

Gâteau aux noisettes paquet de 500 g **2.10** au lieu de 2.50

Gâteau à la levure paquet de 500 g **1.40** au lieu de 1.80

Cake sablé paquet de 500 g **1.50** au lieu de 1.90

Cake au citron paquet de 500 g **1.80** au lieu de 2.20

Multipack 8.2.-14.2. Plaque de 100 g 1.10
2 plaques

Chocolat suisse de qualité

«Amandes effilées»
MIGROS data FREY

Chocolat au lait et amandes effilées.

180
au lieu de 2.20

Multipack jusqu'au 14.2. Boîte de 400 g (poids égoutté 280 g) -60
2 boîtes
Tomates pelées Eg. (100 g) -16.1
90
au lieu de 1.20

Offre spéciale jusqu'au 11.2. frais le kg
Poulets Optigal du pays
Qualité Migros
5.-
au lieu de 5.90

Offre spéciale jusqu'au 11.2. surgelé le kg
480
au lieu de 5.60

Offre spéciale 8.2.-14.2. Paquet de 250 g
Café «Zaun» sans caféine
MIGROS data
Fraîchement torréfié chaque jour!
380
au lieu de 4.40

Sobluma Minical Produit à tartiner extra-léger et pauvre en calories.
Gobelet de 250 g **90** au lieu de 1.10
Margarine Mabona (végétale) Un produit sain, de haute valeur nutritive.
Gobelet de 250 g **110** au lieu de 1.40

Offre spéciale 8.2.-14.2. 1 paire en emballage vac (200 g)
Cervelas en salade ou grillés, un délice!
MIGROS data
1.-
au lieu de 1.40

Action jeudi/vendredi/samedi 9.2.-11.2.
Pamplemousses Jaffa Succulents et fortifiants!
En sac **1.-** seulement le kilo
En filet **110** seulement le kilo

Les meilleurs produits pour la vaisselle...à des prix particulièrement avantageux!

handy 2 flacons Pour obtenir une vaisselle étincelante en un clin d'œil! 700 g **1.40**
230 (kg = 1.64,3) au lieu de 2.80

M Multipack 2 flacons
Manella à l'allantoïne extra-doux pour les mains et agréablement parfumé. 750 g **2.20**
390 (kg = 2.60) au lieu de 4.40

A remettre à Crans pour cause de départ
boutique de prêt-à-porter
Ecrire sous chiffre P 36-21335 à Publicitas, 1951 Sion.

Cherchons **3 à 4-pièces** région Aigle (Aigle exclus)
Tél. 021/76 16 79 22-2038

A louer région valaisanne **chalets** 6-8 lits
Tél. 021/24 55 16 22-2987

A louer à St-Léonard **jolis appartements** 3 1/2 et 2 1/2 p.
Hall meubleable, balcon ensoleillé, cave, galetas, place parc. Loyer modéré.
Tél. 027/31 28 44 après 18 heures 36-21229

A vendre à Crans plein sud **2 1/2-pièces** Fr. 99 000.-
027/23 44 77 bureau 22 30 65 privé 89-42710

Manteaux et blousons en mouton retourné à prix de fabrique

AVEC GARANTIE DE QUALITÉ

L'achat d'un manteau ou d'un blouson en mouton retourné doit faire plaisir pendant de longues années. Ne considérez donc pas le seul prix, mais également la qualité que vous obtenez pour votre argent. Chez nous, vous trouverez - à prix de fabrique - un vaste choix de manteaux ou blousons en mouton retourné, de coupe excellente et d'une finition impeccable. Experts en peaux, nous sommes à même de vous conseiller avec compétence, en vous révélant les critères pour apprécier les différences de qualité. En outre, un apprêt spécial (exclusif) vaut à la plupart de nos pièces une garantie particulière de qualité: l'absence garantie de taches d'eau, pendant 5 ans! Venez directement à l'entrepôt de fabrique! (ma - ve 8 h - 12 h, 13 h 30 - 18 h, sa 8 h - 12 h, 13 h - 17 h)

Apprêts de peaux et fourrures
G. Neuenschwander Fils S.A.
avenue des Platanes 3 (près de la carrosserie Torsa) 3960 Sierre/VS tél. 027 55 02 65

Demain soir (20 heures) à Sierre Assemblée annuelle de la FVA Six postes à repourvoir dont la présidence!

La Fédération valaisanne d'athlétisme aborde-t-elle un nouveau tournant ? Ce sera seulement au terme de l'assemblée annuelle des délégués qu'organiserà le CA Sierre, demain soir, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Sierre, qu'une réponse définitive pourra être avancée.

Cette assemblée, à laquelle devraient prendre part les 22 clubs affiliés à la FVA, revêt une importance capitale. C'est pour l'instant la seule vérité qui peut être formulée. Tout le reste sera intimement lié aux décisions des délégués, notamment en ce qui concerne les six postes à repourvoir, dont celui de la présidence.

On le sait depuis quelque temps déjà, des manœuvres de coulisse ont abouti à la démission du président en charge, Michel Nidegger. Après dix ans de comité dont sept ans de présidence, Michel Nidegger a donc cédé aux pressions extérieures et quittera définitivement les rênes du pouvoir, demain soir, à l'occasion de cette assemblée annuelle. Avec lui, mais sans relation aucune entre les divers éléments de base, s'en iront également Walter Fink, chef du ressort 1, Claudy Franc, responsable des licences, Georges Osenda, Bernard Woelfray, responsable des relations entre le secteur « fond » et le comité et Madeleine Nanchen, secrétaire. Six postes à repourvoir : c'est peut-être beaucoup. Cela l'est d'autant plus qu'il s'agit, pour la plupart, de postes-clés, véritables nerfs de la FVA, et que les candidats ne se bousculent pas au portillon.

UNE SEULE CANDIDATURE

Pour l'instant, une seule candidature officielle, émanant du CA Bas-Valais Martigny (Jérôme Vuadens, auquel on proposera sans doute la responsabilité des licences), est parvenue au président Michel Nidegger. Cette situation, même s'il apparaît qu'une candidature pour la présidence se dessine, sans qu'il y ait officialité, va vraisemblablement compliquer la tâche des délégués qui seront ainsi appelés à un choix difficile. De leurs décisions, ou plus précisément de leur vote, dépendra directement l'avenir de la Fédération valaisanne. Demain soir seulement, on en connaîtra l'orientation exacte.

Les nominations statutaires constitueront donc inévitablement le point le plus important à l'ordre du jour de cette assemblée. Cela ne veut pas dire que tout le reste ne sera que littérature. L'approbation des comptes, celle du budget pour 1978, les différents rapports des chefs de ressort ainsi que celui du président, l'attribution des différentes manifestations au calendrier pour 1978 enfin retiendront également l'attention des délégués au cours des quelques tours d'horloge que réclamera certainement un ordre du jour aussi chargé. La situation particulièrement saine de la

fédération (le bénéfice réalisé en 1977 est de 1440.50 francs) rendra peut-être les débats moins astreignants. S'il fallait à tout prix une consolation ! Mais pour l'instant attendons patiemment et en toute sérénité l'issue des débats.

G. Joris

Ordre du jour de l'assemblée

- Ouverture de l'assemblée ;
 - appel des sections et des individuels ;
 - désignation des scrutateurs ;
 - approbation du procès-verbal de la dernière assemblée ;
 - hommage aux disparus ;
 - rapports :
 - du président cantonal ;
 - discussion sur les rapports des chefs des ressorts I-II-III, des responsables des fondeurs, du responsable des marcheurs et du responsable du jury ;
 - comptes 1977, rapport des vérificateurs ;
 - budget 1978 ;
 - cotisations :
 - orientation ;
 - approbation de la proposition en vue de la modification de cotisations
 - admissions et démissions ;
 - rapport final des championnats suisses de pentathlon 1977 ;
 - orientation sur l'assemblée des délégués FSA des 18 et 19 mars 1978 à Sion ;
 - nomination des membres d'honneur ;
 - attribution des distinctions aux athlètes méritants ;
 - calendrier 1978 et attribution :
 - championnats valaisans 1978 de cross (19 février 1978 à Miège) ;
 - championnats valaisans 1978 en salle ;
 - championnats valaisans 1978 de jeunesse ;
 - championnats valaisans 1978 par branches ;
 - championnats valaisans 1978 de concours multiples ;
 - championnats valaisans 1978 de cross (date à fixer par le ressort II en fonction de la date romande) ;
 - assemblée des délégués 1978 (9 février 1979) ;
 - nomination statutaire :
 - du président cantonal ;
 - des trois chefs de ressorts ;
 - des membres du comité ;
 - des vérificateurs des comptes ;
 - des vérificateurs du procès-verbal
 - divers ;
 - clôture de l'assemblée.
- Les membres honoraires sont cordialement invités à assister aux délibérations.
- Le président : Michel Nidegger

En bref

● **MOTOCROSS.** - Le pilote belge Roger de Coster, quintuple champion du monde des 500 cm³, a effectué une lourde chute sur le circuit du Keiheuvel, à Mol (Be), au cours de laquelle il a heurté un arbre, lors d'une séance d'entraînement. Selon les premières informations, les chirurgiens de l'hôpital local ont été contraints de procéder à l'ablation de la rate du pilote, dont les jours ne seraient pas en danger.

● **NATATION.** - L'Australienne Tracey Wickham, une écolière de 15 ans, a amélioré de près de dix secondes le record du monde du 1500 m nage libre. A Brisbane, elle a nagé la distance en 16'14"93. Le précédent record avait été établi en août 1977, au cours des championnats des Etats-Unis, par Alice Brown en 16'24"60.

● **TENNIS.** - Pour le dernier match de la Suisse dans la coupe du Roi, ce week-end à Bologne contre l'Italie, la sélection sera formée de Leonardo Manta (Winterthur) et Serge Gramigna (Lausanne) avec, comme capitaine, Michel Burgener (Sierre).

● **PATINAGE ARTISTIQUE.** - L'Union suisse de patinage a décidé de déléguer Denise Biellmann et Danielle Rieder aux championnats du monde qui se disputeront à Ottawa du 7 au 12 mars. Cette sélection a reçu l'approbation du comité national pour le sport d'élite.

● **BASKETBALL.** - Partizan Belgrade, Bosna Sarajevo, Cinzano Milan et la Juventus Badalona se sont qualifiés pour les demi-finales de la coupe Korac. La première demi-finale opposera Cinzano à Bosna Sarajevo, la seconde Partizan à la Juventus (matches aller le 28 février, retour le 7 mars).

Classements finals des groupes des quarts de finale (6 matches) :
 Groupe 1 : 1. Partizan Belgrade 10 p. (573-521) ; 2. Nice 10 (526-501) ; 3. Genoa 4 ; 4. AEK Athènes 0. Groupe 2 : 1. Bosna Sarajevo 8 (619-572) ; 2. Berck 8 (540-564) ; 3. Pesaro 6 ; 4. Slovnafit Bratislava 2. Groupe 3 : 1. Juventus Badalona 12 ; 2. OFK Belgrade 6 ; 3. Xerox Milan 4 ; 4. SSV Hagen 2. Groupe 4 : 1. Cinzano Milan 8 (546-494) ; 2. Le Mans 8 (555-505) ; 3. KK Zagreb 8 (537-520) ; 4. Resovia Zrestow 0.

● **YACHTING.** - La disqualification du « Pen Duick VI » du Français Eric Tabarly a été maintenue par le jury international d'appel, a annoncé, à Portsmouth, la « Royal Naval Sailing Association », organisatrice de la course autour du monde.

Le yacht français a été disqualifié à cause de sa quille en uranium appauvri. Tabarly aurait refusé l'invitation des organisateurs de disputer la dernière étape avec le reste des engagés. Il restera au Brésil, où il fera une croisière avec « Pen Duick ».

● **AUTOMOBILISME.** - Carlos Reutemann portera sur son casque et sa combinaison de course l'emblème du championnat du monde de football 1978 dans les prochaines épreuves du championnat du monde.

Le pilote argentin de Ferrari a en effet accédé à la demande des organisateurs de promouvoir le « Mondial » qui doit avoir lieu en juin en Argentine, et cela gratuitement.

Dès le Grand Prix d'Afrique du Sud, le 4 mars, l'on devrait voir Carlos Reutemann apporter sa contribution à cet événement majeur du football international.

● **AUTOMOBILISME.** - L'Autrichien Niki Lauda, champion du monde des conducteurs, estime, dans une interview accordée au quotidien italien *Il Corriere della Sera*, que Ferrari est actuellement avantagée par les pneus Michelin. « Le succès de Carlos Reutemann dans le Grand Prix du Brésil, affirme-t-il, ne tient qu'aux pneus. Reutemann n'est pas un phénomène. S'il a été le plus rapide, ce n'est pas à cause de sa voiture, car la Ferrari 1978 est la même que celle de 1977. En fin de saison, cette voiture marchait mal. Or si elle tourne plus vite maintenant, ce ne peut être que grâce aux pneus actuellement utilisés. »

La Squadra Azzurra en échec à Naples ITALIE - FRANCE 2-2 (2-0)

Stade de San Paolo de Naples. - 70 000 spectateurs. - Arbitre Martinez (Esp). - Buts : 13' Graziani 1-0 ; 22' Graziani 2-0 ; 51' Bathenay 2-1 ; 82' Platini.

Italie : Zoff ; Scirea ; Gentile, Bellugi, Maldera ; Benetti, Tardelli, Antognoni (73' Patrizio Sala) ; Claudio Sala, Graziani, Bettega (54' Rossi).

France : Rey ; Janvion, Rio (75' Lopez), Trésor, Bossis ; Platini, Bathenay, Guillou (46' Michel) ; Dalger, Lacombe, Rouyer (29' Gemmrich).

★

La France n'est pas parvenue à mettre un terme à une longue série (58 ans) sans victoire sur l'Italie. Elle n'en a pas moins réussi un petit exploit au stade San Paolo de Naples, sous le soleil et devant 70 000 spectateurs, en obtenant le match nul, 2-2, après avoir été menée par 2-0 au repos. Ce score est parfaitement équitable et il reflète assez bien la physionomie de cette rencontre amicale disputée entre deux adversaires qui se retrouveront aux prises dans le groupe 1 du tour final du championnat du monde, en juin prochain en Argentine.

En effet, si la « Squadra Azzurra » a nettement dominé en première mi-temps, la formation française s'est assurée le contrôle du jeu après la pause. Alors qu'ils avaient démontré d'excellentes dispositions offensives en début de match, les Italiens sont retombés dans leurs travers habituels en seconde mi-temps et les Français, à nouveau remarquables sur le plan de l'engagement et de la volonté, sont parvenus logiquement à retourner une situation qui apparaissait fortement compromise.

HENRI MICHEL MIEUX QUE PLATINI

Au sein de cette équipe de France, Henri Michel a volé la vedette à Michel Platini. Dommage que le capitaine de Nantes n'ait joué que la seule deuxième mi-temps. Son introduction coïncida d'ailleurs avec le redressement de son équipe. Platini a certes préservé son standing en réunissant, sur coup franc, l'égalisation pour son équipe. Mais, le dernier quart d'heure excepté, le stratège de Nancy s'est montré bien réservé. Tardelli, l'homme chargé de la surveiller, fut d'ailleurs l'un de ceux qui créa souvent le danger en première mi-temps.

Si le gardien Rey ne peut être tenu pour responsable des deux buts encaissés, la défense « tricolore » a éprouvé quelques difficultés lorsque la pression italienne se faisait vive. La charnière centrale Trésor-Rio, lequel fut relayé par Lopez à un quart d'heure de la fin, ne donna pas toujours tous les gages de sécurité. Mais c'est surtout en attaque que la formation française a une nouvelle fois été défaillante, malgré l'abnégation de Lacombe. Les deux buts français furent d'ailleurs obtenus sur des coups de pied arrêtés.

Côté italien, outre Tardelli, il faut relever les mérites de Claudio Sala et d'Antognoni.

Servette battu à Hong Kong

Opposé à la ligue de Hong Kong, sélection formée de joueurs professionnels étrangers, le Servette a été battu par 1-3 (mi-temps 0-0). Au repos, rien ne laissait prévoir cet échec. La formation genevoise avait eu généralement l'initiative. Par Barberis (8' et 30') et par Pfister (41'), elle avait eu trois chances de but assez nettes contre une seule à son adversaire (McCroy, 9').

Dans la première minute de la seconde période, Engel fut battu à deux reprises, d'abord sur un tir de Loyden revenu en jeu après avoir frappé la transversale puis, 30 secondes plus tard, par Harris, au terme d'un long débordement. A la 57' minute, alors qu'il y avait un hors jeu flagrant, Loyden porta la marque à 3-0. Servette, malgré une nette domination territoriale, dut se contenter de sauver l'honneur à la 73' minute par Barberis.

Génés par le sol dur et la balle légère, les Genevois ont eu de la peine à faire valoir leur maîtrise technique supérieure face à une sélection qui procédait par coups de boutoir. Pfister, qui a joué plus d'une heure, ne s'est pas senti de son genou. Les meilleurs au Servette ont été Thouvenel, Marchi et Valentini.

La veille, la Chine populaire avait fait grande impression en battant l'équipe nationale de Hong Kong par 4-1. Servette affrontera la sélection chinoise dimanche. Les dirigeants chinois ont officiellement invité le club genevois à Pékin. Ce déplacement pourrait avoir lieu durant la pause d'été, cette année encore.

Marqueurs : Loyden (46' et 57'), Harris (46'), Barberis (73'). Servette jouait avec Engel, Valentini, Guyot, Trincherio, Thouvenel, Barberis, Marchi (83' Schnyder), Andrey, Peterhans, Chivers, Pfister (67' Weber).

Incidents à Liverpool

Plus de 50 personnes ont été blessées et 27 autres arrêtées au cours de bagarres qui ont éclaté à Liverpool à la suite de la demi-finale de la coupe de la ligue entre Liverpool et Arsenal (2-1). Des heurts entre les supporters des deux équipes avaient déjà éclaté avant le match mais la défaite d'Arsenal a provoqué la colère d'une centaine des plus virulents de ses « fans ». Un car de police a été endommagé au cours des affrontements et 28 personnes ont dû être hospitalisées.



Même si ses dribbles ont souvent dérouter Claudio Sala (à gauche), Michel Platini (à droite) n'a pas été la seule vedette de ce match Italie-France. En égalisant sur coup franc, le Français a toutefois permis à Janvion (au centre) et à ses coéquipiers de fêter un match nul méritoire, à Naples.

Béline UPI

Le petit moustachu de l'AC Torino fut d'ailleurs à l'origine du deuxième but italien obtenu à la suite d'un de ses nombreux autant qu'excellents débordements. Quant au stratège de la Fiorentina, il orienta parfaitement la manœuvre avant la pause, période durant laquelle l'Italie eut l'occasion de démontrer son efficacité avant de baisser pied sensiblement en deuxième mi-temps. L'avant-centre de l'AC Torino, Graziani, a de son côté eu le mérite de marquer les deux buts de son équipe.

PENALTY DE TRÉSOR

L'ouverture du score intervenait à la treizième minute, quand Tardelli était fauché par Trésor dans la surface de réparation. Graziani ne manqua pas le penalty accordé par l'arbitre espagnol Franco Martinez. Neuf minutes plus tard, un débordement puis un centre de Claudio Sala trouvait le même Graziani à la réception. Son coup de tête ne laissait aucune chance au gardien Rey.

On jouait depuis six minutes en deuxième mi-temps lorsque, sur un corner tiré par Gemmrich (Strasbourg), lequel avait remplacé Rouyer à la 29' minute, Bathenay rédisait la marque d'une reprise de la tête, au sein d'une défense transalpine figée. A la

65' minute, Platini héritait d'un premier coup franc bien placé à l'orée des « seize mètres » de Zoff et le Nancéen marquait. Mais il avait décoché son tir alors que l'arbitre comptait les « neuf mètres » réglementaires. Sa réussite fut donc logiquement annulée. Ce n'était que partie remise puisque, à huit minutes de la fin, Platini - dans des conditions régulières cette fois - trompait Zoff dans le coin opposé et donnait à son équipe une égalisation logue.

Platini veut jouer en Italie

Michel Platini a confirmé à Naples qu'il avait l'intention de jouer à l'étranger, de préférence en Italie.

« J'ai envie de me mesurer au football européen, a-t-il confié aux journalistes italiens, en précisant que l'inter et la Juventus avaient déjà fait des propositions aux dirigeants de Nancy. »

Platini a cependant reconnu qu'il obtiendrait difficilement l'autorisation de quitter Nancy avant l'expiration de son contrat en juin 1979.

Michel Hidalgo, le sélectionneur de l'équipe de France, a estimé pour sa part que Platini avait raison de vouloir tenter une expérience internationale.

PATINAGE ARTISTIQUE

Après les championnats d'Europe «Les imposées sont inutiles!»

LE PATINAGE artistique est, l'un des sports les plus anciens qui soient : depuis 1892, il est structuré à peu de choses près comme il l'est aujourd'hui encore. Lors des compétitions internationales officielles - championnats d'Europe ou du monde, Jeux olympiques - il oblige les organisateurs à toutes sortes de détails mesurés, minutés, lesquels parfois, souvent même, paraissent archaïques. Il n'est donc pas difficile de comprendre pourquoi l'idée - majoritaire - qui consiste à abandonner les figures imposées a tant de peine à se concrétiser. Ceux qui - les plus anciens - sont contre ce changement tempèrent à chaque fois qu'on en parle, et ceux qui sont pour, même si le pouvoir de décision leur appartient, craignent de bouleverser les traditions.

En Suisse, on est pour. Du moins si l'on en croit le président nouvellement élu (juin 1977), M. Marcel Collé, rencontré dans les couloirs de la patinoire de Strasbourg, tout au long de la semaine dernière :

« Il faut vraiment songer à moderniser notre sport. Je suis persuadé que, dans cette salle (il y avait plus de 8000 spectateurs), il n'y a pas 10 % des gens qui savent que les « imposées » de ces derniers jours vont intervenir dans le classement qui va apparaître bientôt. Ils vont donc s'étonner des résultats, siffler, marquer leur mécontentement, parce que ceux qu'ils voient le mieux faire ne récolteront pas les places qu'ils méritent... Et M. Collé d'expliquer que ses amis, ses connaissances, ne cessent de lui dire, à long terme d'années, qu'il s'occupe d'une discipline sportive « à laquelle on ne comprend pas grand-chose, sinon rien ».

« Les figures imposées ne servent à rien. Franchement, que penserait-on si, avant un match de football, on obligeait les joueurs à jongler avec la balle afin de recevoir une note ; si, avant du basketball, on procédait à des tirs au panier ou quelques bras roulés ; si, avant du hockey sur glace, les patineurs devaient y aller de quelques démarrages, et si des athlètes, avant un saut à la perche, devaient, devant les spectateurs, travailler les abdominaux ? Tous ces exercices étant jugés, chiffrés, et comptant pour le résultat final. Cela donnerait : Servette - Grasshopper, 3-2, Grasshopper est le vainqueur... »

« A part le classement du patinage artistique, les « imposées » sont un autre handicap : ils sont nombreux, dans tous les pays, ceux qui sont très forts en la matière, mais qui ne sont pas sélectionnés parce qu'ils n'ont pas eu la patience de s'adonner, cinq, six, ou huit ans à un écolage rébarbatif, et inutile. »

« Lorsque vous allez écouter un grand orchestre symphonique, est-ce que vous mettez dans la balance de votre plaisir les notes obtenues par chacun des musiciens à ses cours de solfège ? »

Ces arguments semblent valables. A tel point qu'on espère qu'ils l'emporteront, bientôt. Il est vrai que l'on pourrait taxer M. Marcel Collé d'un certain chauvinisme : sans « imposées », la fédération qu'il dirige aurait fêté une championne d'Europe : Denise Biellmann. Mais il faut rendre cette justice au président, ce n'est pas samedi soir, après les livres de Strasbourg, qu'il nous a fait ses confidences. Il y a bien longtemps qu'il est de cet avis, et il n'hésite pas à le répéter à chaque fois.

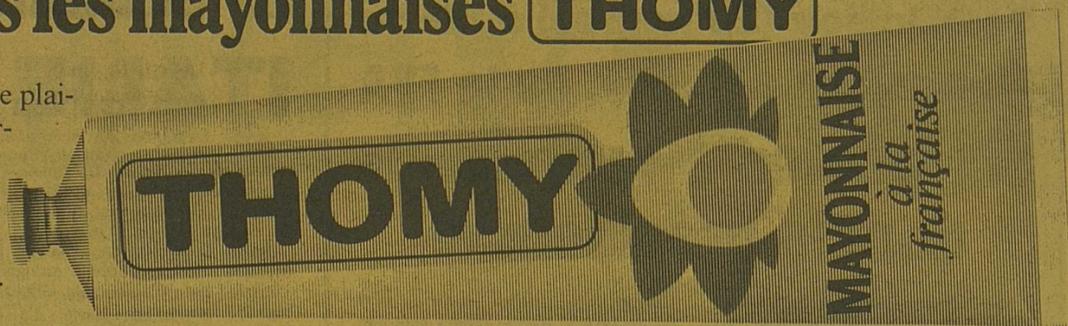
S. D.

Réduction de prix sur toutes les mayonnaises THOMY

Grâce aux efforts, pourparlers et interventions assidus de la maison Thomi+Franck SA, les taxes frontalières pour les huiles comestibles qui entrent dans la composition de la mayonnaise ont pu être réduites.

Thomi+Franck SA a donc le plaisir de réviser ses prix dès aujourd'hui et de faire bénéficier le consommateur de cette baisse.

Il va de soi que la haute qualité THOMY reste la même.



A L'OCCASION DE L'ARRIVEE DU NOUVEAU GERANT

Gaby Mabillard

dès le vendredi 10 février 1978 à 9 heures



VISITEZ ...

LE MAGASIN DE CONFECTION
EUGÈNE TONOSSI
Avenue de la Gare 2 — SIERRE

PARTICIPEZ...

A NOTRE GRAND TIRAGE AU SORT

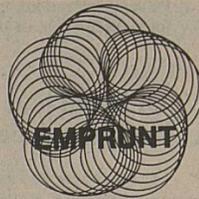
jusqu'au 25 mars 1978

GAGNEZ ...

Offre d'ouverture

BLAZER SERGE
TREVIRA LAINE
COLORIS AU CHOIX
FAÇON MODE

Fr. **125.-**



Grande Dixence S.A., Sion

3³/₄ %

Emprunt 1978-93
de fr. 100 000 000

destiné à la conversion partielle ou au remboursement des emprunts suivants dénoncés par anticipation au 1^{er} mars 1978: 5% 1965-81 de fr. 35 000 000, 5% 1966-81 de fr. 35 000 000 et de l'emprunt 3³/₄% 1962-78 de fr. 50 000 000, échéant le 30 avril 1978.

101%

Prix de conversion

Conversion:

Les porteurs d'obligations de l'emprunt 5% 1965-81 de fr. 35 000 000, de l'emprunt 5% 1966-81 de fr. 35 000 000 et de l'emprunt 3³/₄% 1962-78 de fr. 50 000 000 Grande Dixence S.A., Sion, ont la faculté de demander la conversion de leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les obligations à convertir des emprunts 5% 1965-81 et 5% 1966-81 sont à remettre avec coupons au 1^{er} mars 1979 et suivants, celles de l'emprunt 3³/₄% 1962-78 avec coupons au 30 avril 1978. Si les demandes de conversion dépassent le montant du nouvel emprunt, elles seront soumises à des réductions correspondantes.

Modalités de l'emprunt

Durée: 15 ans au maximum; remboursement anticipé possible après 10 ans

Titres: obligations au porteur de fr. 1000, fr. 5000 et fr. 100 000

Coupons: coupons annuels au 1^{er} mars

Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève, Lausanne et Zurich

Délai de conversion du 9 au 16 février 1978, à midi

Le prospectus d'émission paraîtra le 9 février 1978 dans le «Basler Zeitung», dans le «Neue Zürcher Zeitung» et dans la «Tribune de Lausanne Le Matin». Il ne sera pas imprimé de prospectus séparés. Les banques soussignées tiennent à disposition des bulletins de conversion avec les modalités essentielles de l'emprunt.

No de valeur: 109 091

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
CRÉDIT SUISSE UNION DE BANQUES SUISSES
BANQUE POPULAIRE SUISSE BANQUE LEU SA
GROUPEMENT DES BANQUIERS PRIVÉS GENEVOIS BANQUE CANTONALE VAUDOISE
BANQUE CANTONALE DE BÂLE BANQUE CANTONALE DE BERNE
BANQUE CANTONALE DE ZURICH BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG
BANQUE CANTONALE DU VALAIS BANQUE CANTONALE NEUCHÂTOISE

027 / 21 21 11



De l'argent comptant immédiat

avec les 5 avantages fair-play Rohner!:

1. Coûts de crédit minimaux.
2. Assurance pour solde de dette comprise.
3. Paiement total du montant de votre crédit sans retenue d'aucune sorte.
4. Discretion absolue.
5. Compréhension en cas de situation difficile involontaire.

TéléCrédit
Genève 022/28 07 55

Téléphoner, demander le crédit, le paiement a lieu dans les plus brefs délais!

Je préfère recevoir votre documentation sur les crédits discrètement par poste!

Nom/Prénom
Rue, no
NP/Lieu K 587

Banque Rohner
Partenaire pour le crédit personnel
1211 Genève, Rue du Rhône 31

A vendre neuf de fabrique

meublier complet

comprenant:
- 1 magnifique chambre à coucher en chêne, armoire 4 portes, lampes incorporées, lits jumeaux ou grand lit avec literie de luxe - 1 salon, canapé 3 places, 2 fauteuils haut dossier, 1 meuble paroi 270 cm chêne

Le tout seulement Fr. 5990.-

Reprise de vos anciens meubles en acompte. Facilités de paiement A liquider meubles d'occasion.

Tél. 026 / 2 37 13 2 56 69 36-4427

Achat immédiat « cash »

voitures toutes marques et exclusivités dès 1970
Tél. 021/53 33 53 de 11 à 21 heures
AUTO-KLÖTI
Chexbres-Puidoux



La nouvelle Datsun 160J.
C'est en roulant qu'elle montre sa supériorité.
fr. 13 500.-

C'est en roulant encore que vous appréciez son confort de route, le silence dans l'habitacle, les agréments d'un riche super-équipement. **fr. 13 500.-** Essayez-la, devenez amis!

DATSUN
DATSUN
Votre amie sur route.

C'est en roulant que vous découvrez les éminentes qualités qui ont valu à la 160J tant de victoires en rallye. Son puissant moteur de 1600 ccm vous aide à réaliser des performances remarquables. Son comportement en marche reste sûr même aux exigences les plus élevées. Ses freins fonctionnent de façon exemplaire. Docile à souhait, sa direction ferait honneur à une voiture de sport.

Conthey, S. Weiss, Garage Edelweiss. Massongex, Albert Morisod. Sierre, Garage de Finges, J. Zermatten
Ayent, Garage du Wildhorn, G. Dussex. Chermignon-Dessus, Garage R. Barras. Haute-Nendaz, Garage de Nendaz, V. Girolamo.
Martigny, Albert Morisod, route de Fully 57. Sion, Garage Théler. Saint-Léonard, Garage Stop, R. Zwimpfer. Veyras, garage du Muzot, G. Perren

Volleyball: première défaite du leader

Résultats
1^{re} LIGUE NATIONALE FÉMININE
 Fribourg - Sion Fémina 3-0
1^{re} LIGUE NATIONALE MASCULINE
 Chênois III - Monthey I 0-3
2^e LIGUE VALAISANNE FÉMININE
 Sierre - Sion Culture junior 3-0; Monthey II - Sion junior 0-3; Sion Fémina junior - Fully 0-3; Sion Culture I - Martigny junior 3-0; Savièse - Bramois 3-1; Fully - Martigny I 0-3; Martigny junior - Savièse 0-3; Bramois - Monthey II 3-1.
Classement
 1. Monthey 1 15 matches, 30 points; 2. Sion junior 15/28. 3. Bramois 15/24; 4. Sierre 15/20; 5. Savièse 15/18; 6. Monthey

II 16/16; 7. Sion Fémina 15/12; 8. Martigny I 15/12; 9. Sion Culture I 15/8; 10. Fully 16/8; 11. Sion Culture junior 15/6; 12. Martigny junior 14/0.
2^e LIGUE VALAISANNE MASCULINE
 Martigny I - Monthey junior 3-1; Sion junior - Naters junior 3-2; Sion II - Martigny II 3-0.
Classement
 1. Monthey 11 13 matches, 24 points (35-9/675-431); 2. Sion I 13/24 (57-11/671-445); 3. Fully 13/18; 4. Sion junior 14/18; 5. Naters junior 14/18; 6. Sion II 13/14; 7. Martigny I 13/12; 8. Monthey junior 13/6; 9. Savièse 13/2; 10. Martigny II 13/0.

Défaite logique

En se rendant à Fribourg, Sion Fémina ne pouvait pas prétendre créer la surprise face à une des formations les plus solides du groupe. Alternant les smashes puissants avec de subtiles feintes, les Fribourgeois se jouèrent régulièrement du bloc séduois. Relevons cependant l'esprit sportif de l'équipe séduoise, qui pallia l'absence de marqueur du club recevant en fournissant elle-même un préposé à la table de marquage. Un tel manquement de la part des Fribourgeoises était passible d'un forfait administratif et le geste de Sion Fémina est tout à l'honneur du club.

Monthey I masculin

n'est pas tombé dans le piège

La partie qui opposait la troisième garniture genevoise à Monthey I en terre genevoise s'est soldée par une nette victoire montheyssanne. Pour avoir subi à deux reprises, la saison passée, la loi des Genevois, les Montheyssans ne se sont pas laissés piéger par cette équipe composée d'anciens éléments et jouant sur un faux rythme. Cette victoire précieuse met à l'abri la formation montheyssanne qui se rendra prochainement à Lausanne pour y affronter l'équipe locale.

Sion I masculin

s'impose à Monthey

Depuis 12 rencontres, Monthey II avait accumulé autant de victoires et occupait seul la tête du classement. Jeudi soir, l'équipe fanion du VBC Sion a infligé la première défaite aux réservistes montheyssans. Menés 2-0, ces derniers changèrent de tactique et égalisèrent à 2-2. Fatigués, ils durent toutefois laisser la victoire à Sion I au terme d'une rencontre de haut niveau et qui relance le championnat de deuxième ligue masculine.

Matches à venir

2^e LIGUE VALAISANNE FÉMININE
 Mercredi 8 février (20 h. 30) Monthey I - Sion Culture junior.
 Mercredi 8 février (20 h. 30) Sion junior - Sion Fémina junior.
 Jeudi 9 février (20 h. 30) Sion Culture I - Sierre.
 Samedi 11 février (18 h. 30) Martigny I - Sion junior.
2^e LIGUE VALAISANNE MASCULINE
 Mercredi 8 février (20 h. 30) Martigny II - Sion I.
 Jeudi 9 février (19 h. 30) Monthey II - Fully.
 Jeudi 9 février (20 h. 30) Monthey junior - Savièse.
 Jeudi 9 février (20 h. 30) Sion II - Martigny I.
 Lundi 13 février (20 h. 30) Savièse - Martigny I.
 JJP

HOCKEY SUR GLACE

AVHG: communiqué N° 7

Deuxième ligue

Groupe XII
 Saas-Grund - Ayer 4-2; Ayer - Lens 2-7; Nendaz - Charrat 7-3; Sembrancher - Ayer 6-4; Charrat - Nendaz 5-2; Zermatt - Charrat 3-3 en suspens; Ayer - Saas-Grund 3-1; Saas-Grund - Lens 1-2.

CLASSEMENT

1. Lens	11 8 2 1 65-34 18
2. Nendaz	12 7 0 5 50-41 14
3. Ayer	13 5 2 6 51-52 12
4. Emd Kalpetran	11 5 1 5 41-36 11
5. Sembrancher	10 4 2 4 38-38 10
6. Saas-Grund	9 4 1 4 26-25 9
7. Charrat	11 4 0 7 37-56 8
8. Zermatt	9 2 0 7 29-55 4

Troisième ligue

Groupe XII A
 Val-d'Illiez - Sion II 7-10; Sion II - Champéry II 12-5; Verbier-Bagnes - Salvan 4-5; Val-d'Illiez - Verbier-Bagnes 4-10.

CLASSEMENT

1. Sion II	10 9 1 0 87-35 19
2. Salvan	8 5 2 1 35-31 12
3. Grône	8 4 1 3 42-44 9
4. Val-d'Illiez	10 3 2 5 48-61 8
5. Champéry II	9 2 0 7 29-52 4
6. Verbier-Bagnes	9 1 0 8 29-47 2

Troisième ligue

Groupe XII B
 Sierre II - Saint-Léonard 7-3; Vissoie - Montana-Crans II 11-1; Sierre II - Grimentz 6-4; Montana-Crans II - Saint-Léonard 1-9; Sierre II - Vissoie 4-7.

CLASSEMENT

1. Vissoie	10 9 0 1 98-29 18
2. Sierre II	10 9 0 1 70-38 18
3. Grimentz	10 6 0 4 62-34 12
4. Saint-Léonard	9 2 0 7 30-69 4
5. Mont-Crans II	10 2 0 8 29-76 4
6. Nendaz II	9 1 0 8 18-61 2

Match d'appui entre Vissoie et Sierre art. 1083 de l'annuaire officiel

Troisième ligue

Groupe XII C
 Leukergrund II - Täsch 4-1; Leukergrund II - Leukerbad 5-0 F.; Steg - Leukerbad 7-9; Täsch - Leukergrund II 5-3; Raron - Grächen 4-2.

CLASSEMENT

1. Leukergrund II	11 8 2 1 54-24 18
2. Täsch	12 8 2 2 72-37 18
3. Grächen	9 5 3 1 45-19 13
4. Raron	10 5 4 1 35-30 13
5. Leukerbad	12 2 2 8 38-72 6
6. Steg	10 1 2 7 46-74 4
7. Turtmann	10 0 2 8 23-57 2

Juniors «Valais»

Sembrancher - Montana-Crans 4-1; Lens - Leukerbad 8-2; Sembrancher - Saas-Grund 5-0 ff.; Leukergrund - Sembrancher 9-5; Lens - Leukergrund 4-0; Leukergrund - Leukerbad 6-1.

CLASSEMENT

1. Lens	9 8 0 1 58-16 16
2. Sembrancher	9 6 0 3 49-23 12
3. Leukergrund	6 4 0 2 37-18 8
4. Montana-Crans	9 4 0 5 44-62 8
5. Leukerbad	8 1 0 7 20-54 2
6. Saas-Grund	5 0 0 5 8-43 0

Novices, groupe «Mont-Blanc»

Champéry - Charrat 3-5; Val-d'Illiez - Champéry 16-1.

CLASSEMENT

1. Val-d'Illiez	6 5 0 1 46-14 10
2. Martigny	6 5 0 1 40-13 10
3. Champéry	6 1 0 5 16-43 2
4. Charrat	6 1 0 5 14-46 2

Novices, groupe «Mont-Rose»

Sierre - Anniviers 6-0; Saint-Léonard - Sion 0-11; Sion - Nendaz 5-0 ff.

CLASSEMENT

1. Sierre	7 7 0 0 73-06 14
2. Anniviers	7 7 0 3 32-24 8
3. Sion	8 4 0 4 47-27 8
4. Nendaz	6 3 0 3 24-24 6
5. St-Léonard	8 0 0 8 8-103 0

Novices, groupe «Cervin»

Leukerbad - Leukergrund 3-3; Leukergrund - Leukerbad 8-3.

CLASSEMENT

1. Leukergrund	6 4 1 1 45-17 9
2. Leukerbad	8 4 1 3 34-33 9
3. Emd Kalpetran	6 1 0 5 19-48 2

Minis, groupe «Rhône»

Lens - Sierre 6-9; Lens - Montana-Crans 10-3; Sion - Sierre 3-13; Montana-Crans - Visp 0-13; Sion - Visp 1-12; Visp - Montana-Crans 33-0.

CLASSEMENT

1. Visp	8 8 0 0 134- 5 16
2. Sierre	9 7 0 2 80- 32 14
3. Lens	10 6 0 4 61- 54 12
4. Sion	9 4 0 5 48- 42 8
5. Montana-C.	9 2 0 7 18-110 4
6. Anniviers	9 0 0 9 12-110 0

Coupees valaisannes

Minis
 Visp - Martigny 6-2.

Finales romandes

Juniors: 26 février 1978 à Genève.
 Novices: éliminatoires: délai 12 février 1978: Mont-Blanc - Mont-Rose; délai 19 février 1978: Mont-Rose - Cervin; délai 26 février 1978: Cervin - Mont-Blanc.
 Les deux premières équipes sont qualifiées pour la finale romande.
 5 mars 1978 à Yverdon.
 Minis: 26 février 1978 à Genève.

Association valaisanne de hockey sur glace:
 Le président: Henri Favre
 Comm. juniors: Léo Moix
 Le secrétaire: J.-J. Mingard

SPORT

3^e sortie OJ du SC Martigny

Lieu: Ovronnaz
 Date: dimanche 12 février 1978
 Horaire: départ: 8 h. 15 place du Maire, retour: 17 h. 30.
 Météo: en cas de temps incertain, le N° 169 renseignera, dimanche matin, dès 7 h. 30.
 L'assemblée des moniteurs aura lieu le jeudi 9 février à 20 heures, aux Messageries.

● **Cyclisme.** - Le Tour de Suisse 1978, qui se courra du 14 au 23 juin, comprendra onze étapes pour un total d'environ 1600 km. Le comité d'organisation, présidé par Josef Voegli, a signé il y a quelques jours le contrat avec la firme qui patronnera l'épreuve, une grande banque helvétique. Les étapes prévues sont les suivantes:
 14 juin: prologue (course individuelle contre la montre) à Spreitenbach. - 15 juin, première étape: Spreitenbach - Volketswil. - 16 juin, deuxième étape: Volketswil - Schaffhouse. - 17 juin, troisième étape: Schaffhouse-Oftringen. - 18 juin, quatrième étape: Oftringen-Soleure et cinquième étape: course de côte contre la montre Soleure-Balmberg. - 19 juin, sixième étape: Soleure-Bulle. - 20 juin, septième étape: Bulle-Graechen. - 21 juin, huitième étape: Graechen - Lugano. - 22 juin, neuvième étape: Lugano - Glaris. - 23 juin, dixième étape: Glaris - Affoltern am Albis et onzième étape: course contre la montre à Affoltern.

● **Cyclisme.** - Les Six Jours d'Anvers: positions à la neutralisation de mercredi

1. René Pijnen - Donald Allan (Hol-Aus) 418 points; 2. Fredy Maertens/Allan Clark (Be-Aus) 235; 3. A un tour Marc Demeyer/Roman Hermann (Be/Lie) 495; 4. Rick van Linden/Gerben Karstens (Be-Hol) 320; 5. A deux tours Ferdinand Bracke/Willy Deboscher (Be) 257.

● **Hockey sur glace:** le HC Bienne communique que toutes les places (9000) pour le match de championnat Bienne - Langnau de mardi prochain 15 février à 20 heures ont d'ores et déjà été vendues. La rencontre aura donc lieu à guichets fermés.

● **Tennis.** - Les tournois à l'étranger: Saint-Louis (Missouri), premier tour: Wojtek Fibak (Pol) bat Hans Gildemesiter (Chili) 6-3, 6-3. Sandy Meyer (EU) bat Jaime Fillol (Chil) 7-6, 6-7, 6-2. Eddie Dibbs (EU) bat Jose Higuera (Esp) 6-0, 6-3. Bob Hewitt (Afr. Sud) bat Earl Bucholtz (EU) 6-3, 6-4. Chris Lewis (NZ) bat Raul Ramirez (Mex) par abandon dans le 2^e set Ramirez souffrant de douleurs dorsales.

● **Tennis:** l'Américain Vitas Gerulaitis, vainqueur de l'open d'Australie et du tournoi de Richmond, dimanche dernier, risque une amende de 10000 dollars et une suspension d'un mois à un an pour insultes à fonctionnaires, joueurs et spectateurs. Divers joueurs étrangers dont les Italiens Corrado Barazzutti, Adriano Panatta, Antonio Zangarelli, l'Espagnol Jose Higuera et le Roumain Ilie Nastase risquent des amendes mineures pour infraction au code de conduite des joueurs, a déclaré Lou Einwick, directeur du tournoi de Richmond (Virginie)

"Pour moi la fondue n'est pas seulement de la fondue."



"Etre à la page, c'est encore faire de la bonne cuisine! Voyez ma fondue, je la fais moi-même, avec le bon mélange de mon marchand. Et puis, sur ma demande, il le prépare doux, relevé ou très corsé."

A chacun sa fondue!



Avec le bon mélange du spécialiste

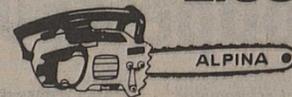
USF Attention à cette étiquette!

Austin
 Allegro 1300 rouge, 1977
Audi 80 L
 rouge, 1973
Audi 60 L
 verte, 1971
Opel Manta
 beige, 1971

GARAGE DES ALPES
 La Tour-de-Peilz
 021/54 33 91/92

Atelier mécanique

E. Constantin



Ch. de la Poudrière
 Platta, Sion
 Tél. 027/22 30 88

Tronçonneuses Alpi dès Fr. 485.-
 Réparations - Vente - Location - Reprise
 Ouvert le samedi matin 36-1132

A vendre

1 tracteur Schilter UT 65 ch Perkins
 4 roues motrices, 4 roues directrices, 950 h.
1 transporter Schilter 2000
 avec pont

Véhicules vendus avec garanties, expertisés.

Garage Kupfer, Bex, 025/5 26 36
 Agent général Schilter

22-7241

Reprise de commerce

Nicolas Lugon informe la population de Martigny et des environs qu'il a repris de son oncle, M. Jean Lugon, la

Droguerie Valaisanne
 Rue du Collège 3, Martigny

Par un travail soigné, il espère gagner la confiance de sa future clientèle.

A l'occasion de l'ouverture, **vendredi 10 février 1978**, un cadeau sera remis à chacun.
 36-90070

Timbres commémorant le Mondial

Trois émissions ordinaires et deux émissions de timbres commémoreront le «Mondial», qui se disputera en juin prochain en Argentine. Une première série, ordinaire, a été lancée en mai 1977 par les postes argentines, comprenant un timbre «emblème du Mondial 78», d'une valeur de 30 pesos, et un second, «stade, drapeaux et emblème», d'une valeur de 70 pesos, tous deux tirés à un million d'exemplaires.

Le 4 février dernier, les postes ont fait un tirage spécial d'un timbre déjà existant, représentant l'église San Francisco de Salta, avec une surcharge à l'emblème du «Mondial», pour une valeur de 240 pesos. Une troisième série ordinaire, représentant l'emblème du «Mondial» en vert clair et bleu, d'une valeur de 200 pesos, sera mise en circulation à la mi-février, et tirée à dix millions d'exemplaires.

Deux séries spéciales, prévues pour avril et mai prochains, seront lancées sur les thèmes «tourisme et football», et «hommage aux pays participants». La première se composera de cinq valeurs différentes, reproduisant des paysages de Buenos Aires, Rosario, Cordoba, Mendoza et Mar del Plata, villes où se dérouleront les matches. La seconde, également de cinq valeurs différentes, représentera les emblèmes des différentes équipes participant au tour final et pourrait aussi comporter un bloc. Les deux séries spéciales seront tirées à un million d'exemplaires.

REDACTION SPORTIVE

1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bahler
 Téléphone privé 027/22 39 02

Premières mondiales au Salon de Genève

La « CHARADE » Une Daihatsu 1000

D EPUIS quelques années la SIDA (Société d'importation et de distribution d'automobiles à Châteauneuf) offre sur le marché européen spécialement des « tout-terrain » japonais de la marque Daihatsu. Son directeur, M. Reverberi, nous confiait l'année dernière que, très bientôt, la firme du Soleil levant importerait des voitures de tourisme d'un type révolutionnaire. Il est un fait certain: les Japonais ne viendraient pas s'implanter en Europe sans que leur véhicule soit concurrentiel sur notre continent. Ainsi, Daihatsu présentera en « première » mondiale au Salon de Genève, qui ouvrira ses portes le 2 mars prochain, une voiture de tourisme, la Charade. Elle vient d'arriver ces derniers jours dans les ateliers du garage 13-Etoiles à Sion-Châteauneuf, où nous avons pu l'examiner en détail. Malheureusement, le mauvais temps et les routes enneigées ne nous ont pas permis d'en faire un premier essai. Néanmoins, par l'image et avec les renseignements techniques donnés par M. Reverberi, nous pensons intéresser nos lecteurs en présentant cette nouveauté, qui sera certainement une petite bombe sur le marché automobile européen. Précisons que la Suisse, plus précisément Sion, sera le point de départ de la commercialisation de cette voiture sur le plan européen.



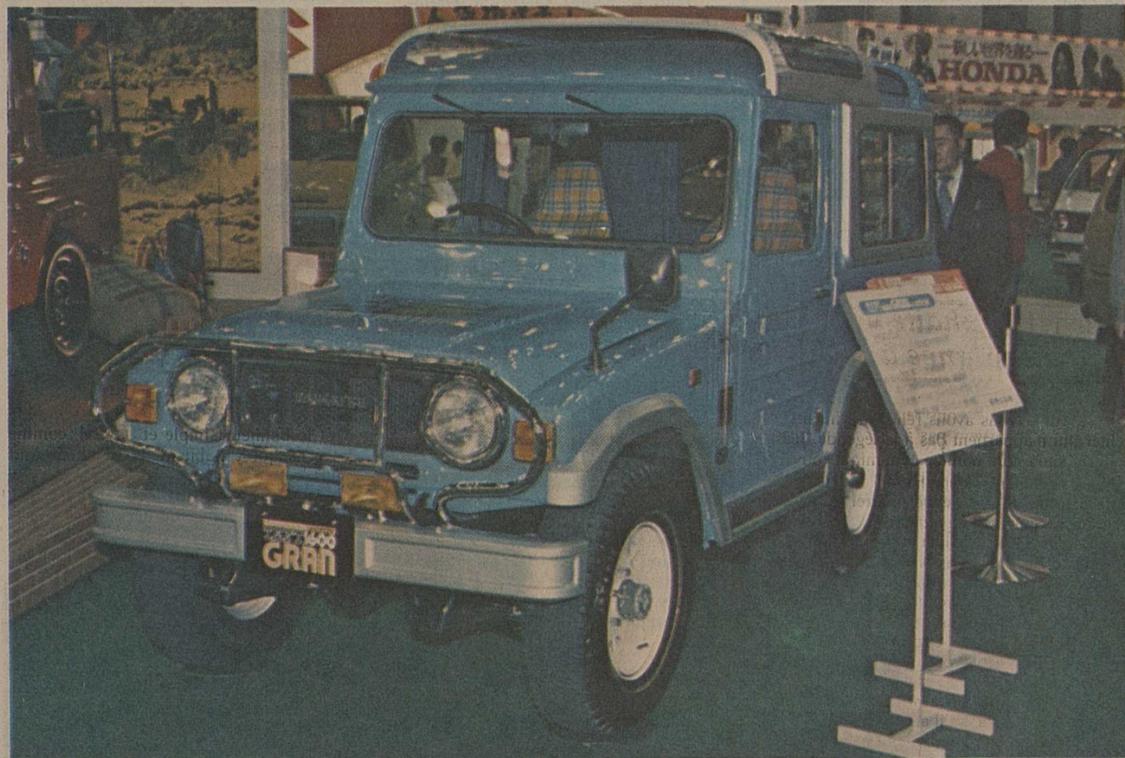
La 4x4 « Taft Grand »

Pour la première fois en Europe sera exposée au prochain Salon de l'auto de Genève la dernière-née des usines Daihatsu, la Taft Gran 4 x 4.

C'est un nouveau véhicule tout-terrain avec traction sur les quatre roues et un moteur de 1600 cm³.

Avec sa ligne ultra-moderne, elle possède un toit ouvrant coulissant et l'air conditionné. Son intérieur est du plus grand confort, entièrement garni de moquette.

C'est vraiment le tout-terrain de luxe, confortable comme une berline.



Une japonaise bien européanisée...

Mercedes: deux premières suisses Sensationnel coupé 450 SLC

Deux nouveautés et pas moins de 34 modèles différents caractérisent la présence de Mercedes au traditionnel Salon de l'automobile de Genève. Pour la première fois en Suisse, les nouveaux break Mercedes dont la production débutera en été sont exposés ainsi que le coupé sport 450 SLC 5.0 puissant avec son moteur de 5 l en alliage léger et sa carrosserie en aluminium.

Avec ces deux nouvelles adjonctions à sa gamme de modèles, Mercedes est en mesure de présenter le programme de voitures particulières le plus complet dans l'histoire de la Daimler-Benz A.G. De la classe moyenne élevée à la voiture de sport de grande puissance, pas moins de 34 modèles sont offerts qui couvrent toute possibilité d'utilisation quant au confort, à la place et au moteur. Quatre moteurs diesel et neuf à essence offrent

des possibilités de variation très vastes, du diesel 2 l extrêmement économique jusqu'au 7 l V8 puissant sans concurrence.

Le coupé sport 450 SLC 5.0

Mercedes réalise avec le nouveau coupé sport 450 SLC 5.0 une tendance de construction de l'avenir: la réduction du poids du véhicule par l'utilisation intensive d'alliage léger. Le 5.0 est équipé d'un tout nouveau moteur en aluminium V8 dont aussi bien le bloque que les culasses sont en alliage léger et pour lequel le principe réversible sans chemises est utilisé de plus pour les pistons et les cylindres.

Le mécanisme moteur d'avant-garde du 5 litres V8 produit une puissance maximale de 117 kW (240 ch) à 5000 tr/mn et développe un couple maximum de 404 Nm (41 mkg) à 3200

tr/mn.

Une réduction considérable du poids a également été réalisée sur la carrosserie, par l'utilisation d'aluminium pour les portes et les capots. Par rapport au 450 SLC de construction inchangée, la réduction de poids s'élève à 100 kg. Grâce aux déflecteurs avant et arrière les caractéristiques de conduite du coupé sport - dépassant 225 km/h et construit en petite série - sont optimales.

Série compacte W 123: 14 modèles à succès

A côté de ces premières suisses, Mercedes-Benz montre à Genève un aperçu représentatif de la série compacte qui, entre-temps, a été complétée jusqu'à 14 modèles (sans compter les combi) par les coupés et les « longues » berlines avec un empattement élargi.



Une 3-cylindres à 4 temps

Avant de donner les détails techniques de cette petite berline, il est intéressant de connaître la raison pour laquelle les ingénieurs japonais ont placé un moteur trois cylindres dans ce véhicule. « C'est très simple », nous déclare M. Reverberi. « Les Japonais, après de nombreuses années de recherches, spécialement pour la pollution, ont constaté que le meilleur rendement d'un moteur se répartissait sur trois cylindres: meilleure performance, réduction de consommation d'essence et bien en dessous de la norme acceptable pour la pollution. Cette voiture, sur le plan technique, est à l'avant-garde pour une dizaine d'années. »

« VOITURE DE L'ANNÉE EN 1977 »

Avant d'arriver en Europe, la Charade (c'est son nom) fut présentée au Salon de Tokio, et obtint le titre de « voiture de l'année 1977 » au Japon. En avant-première, M. Reverberi a bien voulu nous donner les détails suivants sur cette fonctionnelle nouveauté, qui pèse moins de 700 kilos.

La Daihatsu 1000 est extérieurement compacte et d'un faible poids, ce qui la rend facile à manœuvrer en toute circonstance.

La position latérale du moteur diminue la longueur du véhicule et a permis d'augmenter sensiblement l'espace intérieur. Une famille de cinq personnes peut voyager confortablement.

● **Un moteur de 993 cm³.** - La technique Daihatsu et la grande réduction de poids du véhicule ont été combinées pour donner des performances vraiment remarquables pour un moteur de cette petite taille. C'est la première fois qu'un moteur 3 cylindres 4 temps est utilisé pour une voiture de tourisme. Ce nouveau moteur résout trois problèmes à la fois: 1) haute performance, 2) consommation minimale d'essence, 3) anti-pollution.

La Daihatsu 1000 est une voiture économique, mais nerveuse. Son secret? Sa traction avant avec un moteur 3 cylindres tourne comme un 6-cylindres. En plus de son arbre à cames en tête, le moteur de la Charade est équipé d'un « faux vilebrequin », destiné à annuler les vibrations du vilebrequin principal. Résultat: la Daihatsu Charade est souple et nerveuse, monte en régime, facile à conduire en ville grâce à sa boîte 4 ou 5 vitesses. Il faut ajouter à ce descriptif séduisant une suspension très perfectionnée, quatre freins à disque assistés, un tableau de bord particulièrement pratique et bien conçu, ainsi qu'un intérieur confortable.

La Daihatsu 1000 Charade sera commercialisée en Suisse en deux versions dès l'été (juin 1978): la XG et la XTE plus luxueuse, avec sa boîte 5 vitesses, l'air conditionné, radio-cassettes, essuie-glace arrière, etc.

Les deux versions de la Charade ont cinq portes. Le hayon arrière les rend vraiment pratiques en toute circonstance, la banquette arrière pouvant être rabattue pour le transport de marchandises.

Quant au prix, il n'est pas encore connu mais, selon les estimations de la direction de la SIDA, il semblerait que cette berline ne dépasserait pas les 12 000 francs. D'autre part, il est possible que si la commercialisation marche bien, d'autres cylindrées viendront s'ajouter à la gamme de base, ainsi qu'une 500 ou 600 cm³, voiture spécialement conçue pour Madame. Mais nous ne vous en disons pas plus pour l'instant; une visite au Salon de Genève s'imposera.

Peb



Pour la première fois, un moteur trois cylindres de 993 cm³ à quatre temps. Un petit bijou... Photos NF

	AUTO-ÉLECTRICITÉ 027/23 22 62 - SION	EDGAR NICOLAS
	Equipement diesel - Carburant - Auto-radio stéréo Tachygraphe - Groupe électrogène - Outillage électrique	

HÔPITAL DE MONTHÉY AUGMENTATION DU TARIF FORFAITAIRE

MONTHÉY. - C'est fait : par une circulaire du 6 février, la Fédération valaisanne des caisses-maladie informe ses membres qu'à partir du 1^{er} janvier 1978, le prix forfaitaire de l'hôpital de Monthey est augmenté de 149 francs à 155 francs.

Cette décision aurait été prise après de longs débats par le comité cantonal de la FVCM et la commission de contrôle de la convention d'hospitalisation ; sur la base des comptes d'exploitation et du budget, ces deux organismes ont dû accepter cette augmentation.

L'Office fédéral du contrôle des assurances sociales et la commission de contrôle de la convention d'hospitalisation ont été informés de cette décision par une lettre du 31 janvier dernier dont nous reproduisons l'essentiel ci-dessous :

« Nous nous référons à la demande d'augmentation de taxe dont il est question dans les lettres des 21 décembre 1977 et 17 janvier 1978, que le bureau du préposé à la surveillance des prix nous a transmis.

Nous avons examiné cette requête sur la base des documents qui nous ont été fournis, et utilisé les critères suivants :

- évolution des salaires
- évolution des prix

- évolution des coûts
- degré d'occupation des lits en pour-cent et durée moyenne de l'hospitalisation en jours.

Nous fondant sur la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux du 19 septembre 1977 (FF N° 40, volume III, pp. 106 et 107) nous vous informons que nous admettons une hausse de taxe de 149 à 155 francs pour les assurés hospitalisés en chambre commune. Nous nous permettons toutefois de relever que les frais d'hospitalisation journaliers proprement dits sont remboursés à plus de 90 % par les caisses-maladie, tandis que, en moyenne pour l'ensemble du pays, ce taux devrait s'élever à 50 % environ seulement. Une certaine

retenue devrait donc être de mise lors des adaptations de taxe futures. Nous partons d'ailleurs de l'idée que ces forfaits sont fixés pour la division des malades chroniques, la part des frais hôteliers à la charge du patient pouvant être fixés plus haut que pour les malades souffrant de maladies aiguës. Nous espérons que vous pourrez vous ranger à cette manière de voir. »

Navrant

Cette décision ne nous surprend pas outre mesure, mais elle est navrante en raison de cet esprit qui veut que l'on accorde des augmentations sans exiger d'économies. Il y a lieu de s'inquiéter d'une telle attitude.

Pour nous, il n'y a pas d'autre solution, pour freiner les coûts hospitaliers, que de limiter au maximum des dépenses que nous considérons comme inutiles ou excessives.

L'augmentation de 6 francs du tarif hospitalier monthésan pour 1978 sera donc suivie automatiquement d'une nouvelle augmentation identique en 1979.

De là à supposer que les caisses-maladie devront à nouveau augmenter leur tarif de cotisation, il y a un pas que nous franchissons allégrement.

Relevons ce que souligne la lettre ci-dessous : en Valais les frais d'hospitalisation journaliers sont couverts par les caisses-maladie à plus de 90 %, alors que pour la Suisse la moyenne est de 50 %.

Les hôpitaux valaisans bénéficient donc d'une merveilleuse compréhension des caisses-maladie, ce qui est aussi un avantage pour les assurés : mais ces prestations exigent des cotisations adéquates. Jusqu'à quand le malade devra-t-il subir de telles augmentations des tarifs hospitaliers de certains établissements alors que d'autres ont réussi à les baisser.

Il est certain que lorsque des bénéfices sont réalisés comme ce fut le cas en 1975 et 1976 à l'hôpital de Monthey, il y a lieu de s'étonner d'une telle augmentation - comme le firent d'ailleurs certains conseillers de district.

Les PTT sous la loupe de parlementaires

SION. - Le Parlement a délégué aux commissions des finances et de gestion des deux Chambres la haute surveillance de l'entreprise des PTT, la plus grande des régies d'Etat de notre pays. C'est donc à l'intention du Parlement qu'elles examinent, entre autres, le rapport de gestion, le budget et le compte annuel de cette entreprise. Elles exercent en outre la surveillance courante de l'administration de cette régie, et contrôlent d'une manière détaillée et permanente sa gestion financière. Cette dernière tâche relève principalement de la délégation parlementaire des finances, qui est composée de trois conseillers aux Etats et de trois conseillers nationaux, choisis parmi les membres des commissions des finances.

Pour remplir leur mandat, les commissions en question se divisent en sections qui se répartissent le travail, chacune étant chargée d'examiner en détail un domaine particulier de l'activité administrative. C'est ainsi que toutes les commissions disposent d'une section PTT dont les membres, vu leur activité, deviennent, en quelque sorte, des spécialistes.

Dans le but de rationaliser et de coordonner les travaux des commissions, les sections PTT sont venues, depuis quelque temps déjà, de tenir périodiquement des séances d'information en commun. Pour les directeurs de l'entreprise des PTT, c'est l'occasion d'exposer leurs soucis et de discuter des besoins de l'entreprise avec les organes de surveillance parlementaire. En d'autres termes, les partenaires peuvent y débattre, dans un esprit constructif, des problèmes importants de l'entreprise, pour laquelle ces rencontres constituent

d'ailleurs une simplification bienvenue dans ses relations avec le Parlement.

Deux jours de séance à Sion

La séance d'aujourd'hui et de demain, à la direction de l'arrondissement des téléphones, aura pour objet principal l'examen des problèmes de l'entreprise des PTT, avec le président de la direction générale et les directeurs généraux des départements de la poste et des télécommunications. Les participants suivront aussi une conférence sur les télécommunications. La DAT de Sion a été choisie comme lieu d'inspection en raison des problèmes difficiles auxquels elle est confrontée, eu égard à la région qu'elle doit équiper et desservir. C'est pourquoi les parlementaires souhaitent être renseignés d'une manière détaillée sur les travaux accomplis en discutant avec la direction de cet arrondissement et en visitant certains services d'exploitation. Le programme prévoit en outre un exposé suivi d'une discussion sur les problèmes du service postal des voyageurs. En effet, dans ce domaine aussi, Sion représente un cas particulièrement intéressant compte tenu de sa situation géographique et du réseau que ce centre dessert.

La séance se terminera par une visite de la station terrienne pour satellite de Brentjong-Loèche.

En vertu du roulement établi, il incombera à M. Walter Allgöwer, président de la section PTT des commissions des finances du Conseil national, de diriger les débats. Cette séance sera honorée de la présence de M. Yann Richter, président de la commission des finances du Conseil national, et de M. Heinrich Herzog, président de la commission de gestion du Conseil des Etats.

Nous souhaitons à tous les participants à ces deux journées de discussions la plus cordiale des bienvenues dans la capitale valaisanne, et d'excellentes délibérations et discussions.

Durant leur bref séjour, les parlementaires auront l'occasion de visiter les installations de la station terrienne de Brentjong, près de Loèche-Ville.

Photo NF



Le NF souhaite une bonne journée à...

ROCHE. - Nous avons rencontré un meunier qui n'appartient pas à la légende. Jean Bertalmio est un homme dynamique, ouvert et extrêmement sympathique. Sa vocation de meunier lui est venue naturellement de son père, qui avait un moulin.

Depuis 8 ans, il anime et dirige le moulin agricole de Roche, assisté par son épouse Françoise, la « muse » du moulin qui, à elle seule, apporte un rayonnement chaleureux. Deux enfants grandissent dans cette famille de meuniers, et peut-être, plus tard, le fils de Jean et Françoise décidera-t-il de devenir meunier à son tour...

Jean Bertalmio est avant tout gérant du moulin de Roche, qu'il administre avec une compétence et un dynamisme à toute épreuve. Il est l'ami de tous les paysans.

Il est né en 1938 ; son apprentissage de meunier terminé, il parfait sa formation technique à Yverdon. Aujourd'hui, il préside l'Association des chefs meuniers de Suisse romande. Des cours commerciaux durant trois ans à Payerne le consacrent gestionnaire à proprement parler, car pour diriger un moulin, il faut être non seulement meunier mais encore parfait administrateur. Là encore, sa femme est une aide précieuse qui semble savoir « être au four et au moulin »... Sa fonction de municipal à Roche prend également une partie du temps de Jean Bertalmio. Il adore ses enfants et leur réserve aussi une part importante de temps de loisirs.

Il est heureux lorsqu'il peut écouter de la

Au pays des Dranses

Vollèges: M. Pierre Comby fête ses neuf dixièmes de siècle...

Chacun, dans le val de Bagnes et l'Entremont, s'accorde à reconnaître l'attachante personnalité de M. Pierre Comby. Né le 29 janvier 1888, M. Comby est le doyen de sa commune, Vollèges. Fils d'Auguste, Pierre Comby est issu d'une famille de quatre garçons et deux filles. Marié en 1910 à Céline Deslarzes, M. Comby éleva à son tour une famille de trois garçons et deux filles. Veuf depuis 1950, mis à part quelques ennuis visuels, il est au bénéfice d'une excellente santé ; il habite avec une de ses filles.

Le 29 janvier dernier, c'était le 90^e anniversaire de M. Comby ; sa famille, ses enfants et petits-enfants, ainsi que l'abbé Bruttin, curé de la paroisse, M. Clément Monnet, président de commune, et M. Chanton, conseiller communal, s'étaient réunis pour la remise du fauteuil traditionnel, dans la maison familiale de M. Comby.

Jusqu'à ces derniers temps, M. Comby a œuvré intensément pour sa famille et pour le développement de son village natal, Le Levron. Son temps et son travail furent en outre partagés entre les travaux de sa région et les vignes de Mazembroz/Fully.

A propos de censure dans la presse syndicale

MONTHÉY. - Certains de nos lecteurs se sont étonnés que nous n'ayons pas relevé le différend qui oppose la section FTMH de Monthey à la rédaction de la Lutte syndicale, journal officiel de la Fédération suisse des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie (FTMH), et donc - indirectement - aux dirigeants centraux de cette organisation.

Si les responsables de la section de la

FTMH-Monthey nous avaient transmis leur information, il ne fait aucun doute que nous l'aurions prise en considération. Mais notre journal a été ignoré de manière flagrante et peut-être délibérée.

C'est une erreur des responsables de la FTMH, d'autant plus que nombreux sont ses membres qui sont abonnés au NF.

Les faits reprochés

La section FTMH-Monthey, après une assemblée générale extraordinaire convoquée par le comité de section, a transmis, en date du 25 janvier dernier, un communiqué à la Lutte syndicale, recommandant au rédacteur de celle-ci d'insérer ledit communiqué dans son numéro du 1^{er} février ; ce qui n'a pas été fait.

Le comité de section, estimant qu'il est regrettable que tous ses membres n'aient pu être informés de la position de l'assemblée extraordinaire, a donc transmis à la presse - sauf au NF - le communiqué incriminé.

Afin de donner satisfaction à ceux de nos lecteurs, qui comprendront certainement notre position face à l'attitude des responsables de la FTMH-Monthey, nous donnons ci-dessous le texte de ce communiqué, sans autre commentaire :

Face aux dernières sanctions prises par le comité fédératif d'une part, et aux agissements d'une section de Suisse romande d'autre part, le comité de section a jugé nécessaire de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

Lors de cette dernière, les membres eurent tout loisir de s'exprimer. Un large débat amena l'assemblée à prendre des décisions très fermes vis-à-vis de la centrale FTMH, dont voici l'énoncé :

1. Elle condamne énergiquement les mesures prises par le comité fédératif envers les collègues Franck, Lardon et Gruendisch.

Elle s'étonne de la similitude dans la forme que donne la FTMH et celle donnée par le patronat.

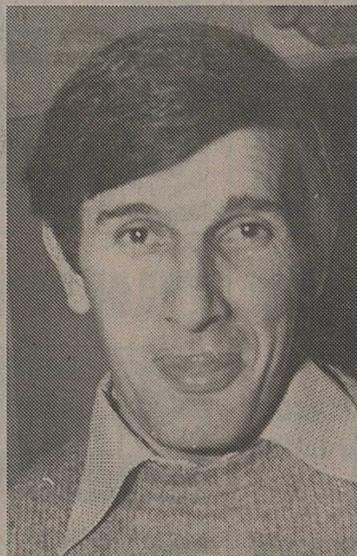
2. Elle rappelle l'information unilatérale donnée par la presse syndicale, et comprend à juste titre, qu'il est impensable qu'un dialogue puisse être admis par les signataires du « Manifeste », aussi longtemps que les instances responsables de la FTMH se permettent d'ordonner des sanctions envers des collègues qui expriment librement leurs opinions.

D'autre part, les termes employés par le président et certains secrétaires adversaires du « Manifeste » ne sont pas dignes de syndicalistes.

3. Nous nous déclarons solidaires de tous les collègues touchés par les mesures que chacun a encore en mémoire.

En conclusion, l'assemblée décide à l'unanimité de bloquer les cotisations aussi longtemps que les sanctions ne sont pas levées et que la garantie n'est pas donnée que dans le futur on ne prendra de telles mesures envers des collègues. FTMH, section de Monthey

Jean Bertalmio, meunier



céréales) et on devine que dans ce moulin... c'est le bonheur simple et naturel, comme les gens qui y habitent. Le bonheur tout court...

Le NF souhaite à Jean et Françoise Bertalmio une bonne journée.

Marcel Clément en Valais

MONTHÉY. - Cette année, à nouveau, nous aurons le plaisir d'accueillir le journaliste et conférencier Marcel Clément.

Point n'est besoin de présenter cette personnalité qui n'en est plus à son premier séjour dans notre pays. En effet, depuis plus d'une décennie, presque chaque année, M. Clément a donné des conférences très suivies chez nous. Ses profondes convictions, alliées à des dons d'orateur exceptionnels, ont fait de lui un homme écouté et apprécié des jeunes et des moins jeunes de plusieurs pays.

En 1977, il avait captivé son auditoire valaisan en parlant de la liberté. Vendredi 17 février 1978, à 20 heures, à l'hôtel du Cerf, à Monthey, il s'adressera aux jeunes et à leurs parents sur le thème : « Ce n'est pas un jeu pour rire que d'aimer. »

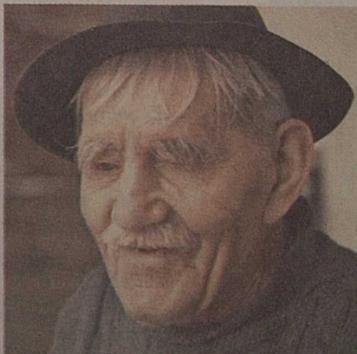
Le rédacteur en chef de L'Homme nouveau s'attachera à faire découvrir le cheminement de l'amour vrai en disant pourquoi s'aimer c'est adopter l'autre tout entier, avec ses qualités et ses défauts et, malgré ses défauts, continuer à l'aimer et à vouloir son bonheur.

Dimanche 19 février, en la salle de la Matze, à Sion, au cours de la grande journée des foyers de l'Association des retraitants paroissiaux, amis et sympathisants, présidée et patronnée par Mgr Henri Schwery, Marcel Clément donnera une série de trois conférences sur le thème de « L'engagement social de l'Eglise ». Il procédera donc en trois étapes. Il expliquera tout d'abord qu'il existe une doctrine sociale de l'Eglise contrairement à ce que prétendent certains. Il s'étendra ensuite sur les rapports entre l'enseignement de l'Eglise et le droit naturel, pour terminer en présentant la vie sociale du chrétien spiritualisé par la lumière de la révélation.

Après ce triptyque qui s'annonce prometteur, Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, qui a proclamé 1978 année des vocations, parlera de ce thème qui lui tient particulièrement à cœur : « Y a-t-il une crise des vocations ? » Notre évêque fera donc le point sur cette question préoccupante.

Tout le monde est cordialement invité.

Ph. B. Photo NF



10 ANS
SUPER-DISCOUNT
DENNER

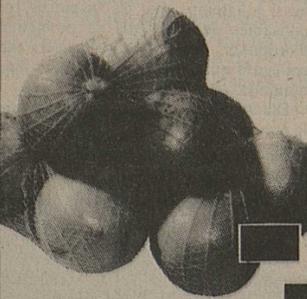
Prix d'actions valables dès le 9.2.78

Offres
jubilé

BISCUITS

Grapefruits

«Riche en vitamine C»
 Filets de 3 pièces
 par kg



-.65



• **Waldersee**
~~1.50~~ 100 g

• **Blédor** 135 g
~~1.40~~

• **Prussiens**
~~1.40~~ 180 g



-.95

(cuisson rapide)
bonita
 Cornettes
 aux œufs frais
~~1.60~~ 500 g
1.10
 Action

FENDANT
 Plein Soleil
 1976
~~5.50~~ 7 dl
4.45
 Action

Radion
 Lave plus blanc
 Grand paquet économique
~~14.30~~ 4500 g
11.90
 Action

Matzinger
 Ali-viande
 pour chiens
 400 g
~~1.40~~
-.95
 Action

Superfresh
 Zahnpasta
 superweisse Zähne - superfrischer Atem
 80 g
Dentifrice
 Dents blanches éclatantes
 Haleine superfraîche
~~1.90~~
1.50
 Action

Cremedas
 pour toute la famille
 pénètre immédiatement dans la peau.
 150 ml
~~2.70~~
2.20
 Action



Désinsectisations, dératisations avec les méthodes les plus modernes par la maison réputée Ketol SA., Sect. Insecta-Service, 8157 Dielsdorf, Tél. 01 853 0516. Agent pour la Suisse Romande: André Sudan, Chemin du Furet 9, 1018 Lausanne, Tél. 021 36 89 52.

Jeep Willys
 expertisée
 25 km/h

Peugeot J 7
 Pick-up
 expertisée

Garage de la Glaivaz
 Ollon
 Tél. 025/7 34 43
 22-120

Fiat 125
 Moteur 87 000 km
 Tél. 027/86 15 63
 heures des repas
 36-21342

petits caniches noirs, 3 mois pure race
 Fr. 200.-
 Tél. 037/68 11 77
 36-21110

Une carabine Winchester
 cal. 30-30

Fusil chasse
 cal. 12, 1 coup éjecteur
 état de neuf
 Tél. 037/68 11 77
 17-300437

A vendre
Ford 2300 S
 1971
Fiat 127
 3 portes, 1973
Fiat 124 S
 1971
 Tél. 027/88 26 52
 36-300239

A vendre
Yamaha 125
 Tél. 027/86 42 13
 36-300244

A vendre
Fiat 500 L
 Expertisée
 Voiture soignée
 Fr. 1600.-

Tél. 026/2 39 69
 36-400107

On cherche à acheter une vache
 Bonne laitière
 Tél. 027/36 32 52
 36-21346

A vendre
lot d'antiquités
 comprenant un rouet, une série de 17 channes, ainsi que plusieurs ustensiles en cuivre.
 Le tout pour 2000.-
 Tél. 027/55 54 05
 le matin
 36-21347



MACHINES À LAVER
 linge et vaisselle autom., neuves avec légers défauts email

Gros rabais
 Vente - Location
Fr. 30.-
 par mois
 Pas d'acompte à la livraison
 Service après vente

CHEZ SAM
 Chamoson
027/86 14 05
 140.263.384

Votre annonce!

A vendre
fourneau à air chaud
 Tél. 028/7 83 13
 36-20298

A vendre
lames à chanfrein (pin, sapin, etc.)
 dès Fr. 9.- le m2
plateaux de copeaux pressés, pinthes, dalles
 à prix rabaisé
isolation
 Le tout peut être livré sur place.
 Borer & Cie, matériel de construction
 4242 Laufen BE
 Tél. 061/89 22 89
 061/89 22 26

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

PUBLICITAS
212111

OPÉRATION HÉRODE

Copyright by opera mundi
 Evelyn Anthony
 216

Elle vint s'asseoir près de lui. La lumière de la lune éclairait son visage.

— ... Jean m'a mise au courant de vos projets. Avez-vous pu émettre ?

— Oui. J'attends la réponse. Asseyez-vous près de moi pour me tenir chaud.

— Cela paraît impossible...

— Rien n'est impossible lorsqu'on a la volonté de réussir. Il suffit d'avoir un peu de chance, et des armes.

— Vous avez subi un entraînement militaire. Les gens d'ici ne savent pas se battre, ils se feront massacrer.

— Poussé par le désespoir, l'homme est capable d'exploits extraordinaires, dit Savage en l'entourant de son bras. Vous serez surprise de voir de quoi seront capables ces paisibles villageois pour sauver leurs enfants. Je ne m'en fais pas à leur sujet.

— Si Londres ne répond pas, murmura-t-elle, ou s'ils refusent leur concours, que ferons-nous ?

— Dieu seul le sait. Mais nous ferons quelque chose. Savez-vous que j'ai pensé à Vierken. Pourquoi a-t-il décrit à votre mari la manière dont ils vont expédier les enfants ? Ainsi que le moment choisi. Je n'aime pas beau-

coup ces confidences. Et pourquoi un wagon à bestiaux et une locomotive pour quelques enfants seulement ? Ils sont très à court de matériel roulant. Cela ne s'explique pas. Il y a là quelque chose d'anormal, mais quoi ?

— Non. C'est ainsi qu'ils transportent les gens jusqu'aux camps et c'est la destination des enfants.

— Des centaines de personnes, oui, mais pas cinquante gosses. Le moyen n'est pas très bon ; pour moi, cela sent mauvais.

— Votre imagination vous entraîne. Je ne vois rien là d'anormal, je crois que tout se passera comme il l'a dit. Savez-vous que j'ai des remords à la pensée que mes enfants ont pu s'échapper ? Ce soir, je suis allée dans la chambre de Minden, rien n'a été emporté. Il a dû emmener les enfants avec lui et filer. J'aimerais bien savoir pour où.

— Il a couru un risque. Je suis obligé de saluer. En cas de découverte, il s'expose à de graves ennuis.

— Minden les a toujours aimés, dit-elle lentement. Il n'a pas fait ce geste uniquement à cause de moi. J'ai couché avec lui, je l'ai dit à Jean.

— Oh ! Pourquoi ?

(A suivre)

Au service du bien manger

et de la santé

Avec vous dans votre cuisine

LE RIZ

Le riz est l'atout magique de la cuisine: une poignée de riz se cuit vite et permet d'imaginer des plats rapides le jour où vous manquez de temps; une poignée de riz... et le moindre reste un peu triste devient un met appétissant.

Nous avons déjà donné de nombreuses recettes au riz: entrées de toutes natures (7 septembre 1976), gâteaux de riz divers (18 janvier 1977), voici aujourd'hui d'autres suggestions:

Le riz à l'espagnole

Pour quatre personnes: 100 g de lard de poitrine maigre demi-sel, 1 dl d'huile d'olive, 4 ailes de poulet (achetées au détail), 100 g d'oignons, 250 g de riz grain long, 2 doses de safran, 1,5 dl de vin blanc, 1 branche de thym, une demi-feuille de laurier, une demi-boîte de tomates pelées, 1 poivron à l'huile, sel, poivre, 1 litre de moules, 1 petit chorizo, 50 g d'olives noires dénoyautées, une demi-boîte de petits pois au naturel.

Mettez le lard dans une casserole, couvrez-le d'eau froide, placez sur feu doux; égouttez cinq minutes après le début de l'ébullition. Coupez les lardons en dés, mettez sur feu doux dans une cocotte avec l'huile, laissez fondre trois à quatre minutes. Faites revenir les ailes de poulet sur toutes leurs faces, dans la cocotte; retirez, laissez en attente. Remplacez le poulet par les oignons pelés et hachés, faites blondir trois à quatre minutes; ajoutez encore le riz secoué dans un torchon (surtout ne le lavez pas), mélangez avec une spatule jusqu'à ce que les grains deviennent translucides, ayant absorbé l'huile. Ajoutez le safran, remuez; mouillez avec le vin et trois quarts de litre d'eau. Remettez les ailes de poulets, ajoutez le thym, le laurier, le contenu de la boîte de tomates, le poivron à l'huile, très peu de sel et une bonne prise de poivre; couvrez et laissez mijoter quinze minutes, sans remuer. Pendant ce temps, lavez les moules à grande eau, mettez-les sur feu moyen dans une sauteuse en brassant avec une spatule;

retirez les coquillages au fur et à mesure qu'ils s'entrouvrent. Ajoutez au riz l'eau des moules soigneusement tamisée, le chorizo épluché et coupé en rondelles d'environ 1 cm, les olives et le contenu de la boîte de petits pois soigneusement égoutté. Mélangez, rectifiez l'assaisonnement, laissez encore sur le feu pendant cinq minutes. Retirez les ailes de poulet, escalopez la chair, remettez-la dans le riz avec la chair des moules; versez dans le plat de service.

Le riz aux saucisses

Pour quatre personnes: 200 g d'oignons, 50 g de beurre, 2 cuillerées à soupe d'huile, 250 g de riz grain long, 1 boîte moyenne de purée de tomates concentrée, 1,5 dl de vin blanc, 1 branche de thym, sel, poivre, saucisse fraîche à volonté.

Pelez et hachez les oignons, mettez dans une cocotte, sur feu doux, avec le beurre et l'huile, faites blondir dix minutes en remuant souvent. Ajoutez le riz secoué dans un torchon (sans le laver), remuez jusqu'à ce que les grains, ayant absorbé la matière grasse, deviennent translucides. Ajoutez encore la tomate, le vin et trois quarts de litre d'eau, le thym, sel et poivre; couvrez et laissez mijoter vingt minutes sans cesser de remuer. Retirez le couvercle, si le riz n'a pas tout à fait absorbé le liquide, laissez sur le feu quelques minutes pour faciliter l'évaporation. Pendant la fin de la cuisson, faites griller les saucisses, disposez sur le riz pour servir.

Le gratin de cailles au riz

Pour quatre personnes: 100 g d'échalotes, 100 g de beurre, 100 g de mie de pain rassis, 1 œuf, 2 dl de crème fraîche, une douzaine de tiges de ciboulette, sel, poivre, 8 cailles, 2 dl de vin blanc, 250 g de riz grain long, une pointe de cayenne, 80 g de gruyère râpé.

Pelez et hachez les échalotes, faites-les blondir trois à quatre minutes dans 20 g de beurre; ajoutez le pain émietté, l'œuf, deux

cuillerées à soupe de crème fraîche, la ciboulette finement ciselée, sel et poivre. Introduisez cette farce à l'intérieur des cailles; faites revenir sur toutes les faces dans 20 g de beurre; mouillez avec le vin; couvrez et faites cuire huit minutes. Pendant ce temps, lavez le riz, faites le cuire dans une grande quantité d'eau salée, pendant quinze minutes; égouttez. Beurrez un plat à gratin. Mélangez au riz le fond de cuisson des cailles, le reste de crème, le fromage râpé; rectifiez l'assaisonnement en sel, poivre, ajoutez le cayenne. Mettez la moitié du riz dans le plat beurré; posez dessus les cailles farcies, côté à côté; couvrez avec le reste de riz. Parsemez le reste de beurre divisé en noisettes, mettez à four moyen pendant quinze minutes.

Le pain riz-épinards

avec des restes de veau cuit

Pour quatre personnes: 40 g de beurre, 100 g d'échalotes, une demi-boîte d'épinards en branches à l'étuvée, 175 g de riz grain rond (il reste mieux moulu), 100 g de gruyère râpé, 4 œufs, sel, poivre, noix de muscade, restes de veau.

Pelez et hachez les échalotes, faites-les blondir cinq à sept minutes dans 20 g de beurre, dans une casserole, sur feu doux. Ajoutez les épinards soigneusement égouttés; couvrez, laissez étuver dix minutes. Faites cuire le riz lavé dans une grande quantité d'eau pendant quinze minutes; égouttez. Beurrez un moule à charlotte. Mélangez au riz égoutté le fromage, les œufs entiers, sel, poivre et un soupçon de noix de muscade râpée, puis les restes de veau émincés. Dans le moule mettez une couche de riz, une couche d'épinards, une couche de riz, une couche d'épinards et une dernière couche de riz. Mettez à four moyen pendant trente minutes. Démoulez pour servir.

Note. - Vous pouvez, une fois démoulé, arroser avec un peu de crème fraîche portée à frémissement sur feu doux.

La couronne de riz au thon

Pour quatre personnes: 250 g de riz grain rond, sel, 9 œufs, 1 boîte moyenne de thon au naturel, 1 cuillerée à soupe de moutarde, 1,5 dl d'huile, 2 cuillerées à soupe de vinaigre, poivre, une pointe de cayenne, 8 branches de persil, 1 cuillerée à soupe de câpres, 50 g d'olives noires dénoyautées.

Lavez le riz, faites-le cuire dix-sept minutes dans une grande quantité d'eau salée, égouttez. Faites cuire 8 œufs pendant neuf minutes à l'eau bouillante; passez sous l'eau froide, égalez. Dans un bol mettez le jaune du dernier œuf et la moutarde; montez peu à peu en mayonnaise avec l'huile; ajoutez le vinaigre, poivre, cayenne et persil lavé, essoré et finement haché. Lorsque le riz est bien refroidi, mélangez-lui les deux-tiers de la sauce; rectifiez l'assaisonnement, versez dans un moule à savarin, mettez trente minutes au réfrigérateur. Egouttez soigneusement le contenu de la boîte de thon, mélangez au reste de sauce avec les câpres et les olives coupées en morceaux; ajoutez délicatement les œufs en quartiers. Pour servir, démoulez le riz; placez le thon au centre.

Notes. - Ne salez pas la mayonnaise: le riz est salé, la moutarde aussi. Si vous le désirez vous pouvez ajouter au riz, avant de mouler, des crevettes décortiquées.

Le riz à la gachucha

Il s'agit d'un plat basque, «gachucha» signifiant «gracieuse».

Pour quatre personnes: 100 g de lard de poitrine maigre demi-sel, 3 cuillerées à soupe d'huile d'olive, 100 g d'oignons, 2 poivrons rouges (hors saison prenez des poivrons conservés à l'huile), 750 g de tomates (ou tomates pelées en boîte), 250 g de riz grain long, 100 g d'olives vertes dénoyautées, chorizo à volonté, sel, poivre.

Mettez le lard dans une casserole, couvrez d'eau froide, placez sur feu doux; égouttez cinq minutes après le début de

l'ébullition; coupez en dés. Dans une cocotte, sur feu doux, faites blondir sept à huit minutes les dés de lard et les oignons pelés et finement émincés, dans l'huile. Ajoutez le riz secoué dans un torchon, sans le laver, remuez jusqu'à ce que les grains, ayant absorbé l'huile, deviennent translucides. Ajoutez alors les poivrons égrenés et coupés en fines lanières, les tomates pelées et coupées en quartiers si elles sont fraîches, ou bien avec leur jus de conserve si elles sont en boîte; puis le chorizo épluché et en rondelles. Mouillez avec trois quarts de litre d'eau, laissez cuire, récipient couvert, pendant vingt minutes; ajoutez les olives coupées en morceaux; poursuivez la cuisson pendant cinq minutes, sans couvercle; goûtez, salez et poivrez.

Note. - Le chorizo peut être remplacé par le riz de la saucisse du pays ou mieux encore par du saucisson à cuire.

Le riz aux foies de volailles

Pour quatre personnes: 100 g d'échalotes, 80 g de beurre, 500 g de foies de volailles, 250 g de riz grain long, 2 cuillerées à soupe de curry, 1 branche de thym, sel, poivre, 1 dl de crème fraîche.

Pelez et hachez les échalotes, faites-les blondir cinq minutes en cocotte, sur feu doux, dans la moitié du beurre. Nettoyez les foies de volailles en retirant toutes les peaux. Coupez-en deux ou trois escalopes, dans l'épaisseur; laissez les cœurs de côté en attente. Faites revenir les escalopes de foies quelques secondes sur chaque face, dans la cocotte, retirez, laissez également en attente. Secouez le riz dans un torchon, mettez dans la cocotte avec le reste de beurre; remuez jusqu'à ce que les grains deviennent translucides. Poudrez avec le curry, mélangez, mouillez avec trois quarts de litre d'eau; ajoutez le thym, sel et poivre et laissez cuire, récipient couvert, pendant vingt à vingt-cinq minutes.

Pendant ce temps, hachez les cœurs. Lorsque le riz est cuit, mélangez les cœurs hachés (la chaleur du riz suffit à les cuire), puis la crème fraîche et les escalopes de foies de volailles.

Céline Vence



Les aventures du colonel Buck Danny

LE PILOTE AU MASQUE DE CUIR



Bandes dessinées couleur de

J.-M. CHARLIER - V. HUBINON

© COSMOPRESS, GENÈVE

DÉTECTIVE PRIVÉ
D S P
 DETECTIVE SECURITE PROTECTION
JEANNICK PARISOT
 Av. de la Gare 5 Tél. 23 70 67
 1003 LAUSANNE 23 70 68

NOUS IMPRIMONS TOUT ET DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS
 Nous étudions les prix de vos imprimés en fonction de la conjoncture.
IMPRIMERIE GESSLER S.A.
 Pré-Fleuri 12 - 1950 SION
 Tél. 027 / 23 19 05

Annonceurs !
 Dans chaque région du Valais un vendeur-conseil **Publicitas** est à votre disposition.

Région de Monthey :
M. Jean-Guy Micheloud
 Agence Publicitas
 Rue Pottier 7
 1870 Monthey
 Tél. 025/4 42 49

GRAIN DE SEL

Le foie et la foi !..

- Certaines périodes de l'année sont favorables aux excès de table, jumelées à des libations généreuses. On débride. Et, la bonne humeur aidant, l'être humain se laisse aller aux joies terrestres sans songer au lendemain...

- Ah ! ces lendemains sont durs à supporter, Ménandre. Quand il vous arrive de festoyer la veille - bien rarement, il est vrai - ça se voit. Votre teint change et tire sur le jaune qui distingue les Asiatiques des Occidentaux. Dans le fond des yeux, un peu plus globuleux que d'habitude, on perçoit des rougeurs presque inquiétantes. Ça ne persiste pas. Votre foie réagit, tout simplement, laisse des empreintes passagères, effacées, gommées à coup de boldoflorine ou d'autres ingrédients pharmaceutiques ressortissant à la chimie ou à l'homéopathie, de préférence à cette dernière, dirait Colette d'Hollosy, qui serait à même de suggérer mieux encore, car elle connaît des trucs dont j'use volontiers pour équilibrer mon état de santé parfois vacillant. Des astuces auxquelles il faut croire quand on a mal au foie. Et l'on sait que la foi nous sauve.

Les croyants restent en marge; les mécréants hors du salut; les sceptiques dans le brouillard.

Bon, vous me direz que les médications sont infectes. Je vous donne raison.

Malheureusement, ça vous fiche le moral au quatrième sous-sol. Ne rien manger, ne pas toucher aux nectars produits en Valais, ne serait-ce que dix jours, sinon quarante, la punition me paraît disproportionnée avec la faute, que vous en semble ?

Isandre

Evidemment que le jeûne et l'abstinence arrangent la mécanique détraquée...

Malheureusement, ça vous fiche le moral au quatrième sous-sol. Ne rien manger, ne pas toucher aux nectars produits en Valais, ne serait-ce que dix jours, sinon quarante, la punition me paraît disproportionnée avec la faute, que vous en semble ?

**« Le guide pratique de votre résidence secondaire en Suisse »
ou ce qu'il faut savoir avant et après son achat**

SION. - La vente des biens immobiliers à des étrangers est soumise à la lex Furgler et à ses différentes ordonnances éditées. Les restrictions toutefois sont assorties de quelques exceptions bien spécifiques. L'étranger qui désire acquérir ou construire une résidence secondaire ne connaît pas nécessairement les dispositions en vigueur et parfois tous les renseignements ne lui sont pas communiqués.

M. Alain Piollé, instituteur, premier animateur du Centre RLC de Sion, de par ses nouvelles fonctions au sein de Val Promotion, a ressenti le besoin de réunir les dispositions en vigueur et de grouper par thèmes ses notes à ce sujet. Son travail a débouché sur *Le guide pratique de votre résidence secondaire en Suisse*.

Nous avons rencontré M. Piollé à qui nous avons posé quelques questions.

- Comment vous est venue l'idée d'écrire le Guide pratique de votre résidence secondaire en Suisse ?

- Confronté quotidiennement aux questions et aux problèmes de l'immobilier, j'ai senti le besoin de grouper toutes les données se rapportant à la profession. Je me suis intéressé aux dispositions légales et à la littérature se rapportant à l'immobilier. Mes nombreux contacts avec la clientèle montraient qu'il manquait effectivement un document de travail. Finalement, et cela sans aucune prétention de ma part, je pense rendre service à l'économie du canton.

- Avez-vous été conseillé pour rédiger cet ouvrage ?

- L'immobilier confine aux frontières pluridisciplinaires de différentes technologies, du droit, de l'économie, de la sociologie et de la psychologie... de l'expérience d'autrui et de la vie des affaires.

Il est difficile d'avoir une vision intégrée. Les textes de l'ouvrage ont été discutés, revus, corrigés, restructurés grâce aux conseils de nombreuses personnes, soit des architectes, ingénieurs, techniciens ou maîtres d'état, directeurs de banques, économistes, comptables et experts-comptables, juristes, taxateurs fiscaux et des spécialistes de l'immobilier.

- Quels sont les grands chapitres de cet ouvrage ?

- Ce guide est divisé en 25 chapitres. Il est question tout d'abord de la vente des

biens immobiliers aux étrangers. Le client doit savoir ce qu'il peut acquérir en Suisse et en Valais plus particulièrement. Il doit connaître les démarches qu'il doit entreprendre, des garanties qu'il doit donner. Il donne, de plus, des renseignements sur la propriété par étage (PPE), la plus-value immobilière, le franc suisse immobilier, l'indice du coût de construction, l'indice des prix à la consommation, sur la manière d'aménager la résidence secondaire qui a une grande influence sur la location. Une question qui préoccupe la clientèle est de savoir quel sera le revenu locatif, quelles sont les garanties de construction, les hypothèques légales, les impôts, le prix d'un bien immobilier par rapport à la qualité, l'achat d'un appartement sur plan, la place de parc, la conciergerie, la banque, les assurances et les aspects financiers de la résidence secondaire.

- Votre guide est-il avant tout technique ?

- L'ouvrage s'adresse à la clientèle suisse et étrangère intéressée à l'achat de biens immobiliers ou de résidences secondaires. C'est une publication technique mais accessible aux profanes. Rigoureux sur le plan de la déontologie professionnelle, il rendra de précieux services.

- Avez-vous reçu des avis de spécialistes ?

- Un architecte séduisois m'a écrit : « En parcourant votre guide, je me suis rendu compte de son utilité, en particulier pour les clients étrangers, par les renseignements qu'il contient. Le choix des chapitres me semble complet et je pense que, pour un profane, les différents thèmes sont traités d'une manière compréhensible. Il est certain que l'un ou l'autre des sujets pourrait être étudié plus à fond comme par exemple « vente aux étrangers » ou être analysé avec davantage de nuances, par exemple « le prix de votre bien immobilier ».



M. Alain Piollé

Le chef du service du tourisme de l'Etat m'a déclaré : « Nous saisissons l'occasion de vous féliciter pour cette initiative. Ce vade-mecum procure en effet des conseils pratiques et utiles par une information de base à l'acheteur potentiel. A notre sens, c'est une façon d'éviter les méprises et les mésaventures. »

L'avis de la Fédération internationale des professions immobilières est, lui aussi, élogieux : « A la fois complet et condensé, technique mais accessible aux profanes, publicitaire et commercial, mais rigoureux sur le plan de la déontologie professionnelle, ce document ne manquera pas certainement d'atteindre l'objectif en fonction duquel vous l'avez conçu. »

A notre tour, nous félicitons M. Alain Piollé pour ce long et méticuleux travail. L'ouvrage sort aujourd'hui de presse.

-g-



Le droit au boulot

« Ils sont fous ces Suisses comme ils travaillent », disent des Helvètes, ceux du sud et d'ailleurs !

Ce qui provoque invariablement la même réaction de celui qui a passé l'âge des illusions.

- Essaie de mettre une annonce pour trouver du boulot lorsque tu atteins la cinquantaine. Même si tu es un cadre comme on dit supérieur. Tu verras si t'est pas cocu !

De nos jours, ce n'est pas une maladie honteuse... mais honteux de devoir en être malade. H.

Aux veuves du Valais romand et d'ailleurs

Nous vous rappelons la deuxième retraite organisée par le groupement spirituel des veuves «Espérance et vie» du Valais romand, à l'intention de toutes les veuves. Elle aura lieu au foyer de charité «Les Dents-du-Midi» à Bex, du lundi 20, à 11 heures, au jeudi 23 février vers 16 heures. Le père Renrirkens, directeur du foyer, nous entretiendra de «Jésus-Christ, notre joie».

Cette joie profonde, qui peut coexister avec la souffrance, le Christ nous l'a promise si nous acceptons de nous en remettre totalement à Lui. Il nous attend tout particulièrement pendant ces quatre jours de silence et d'écoute. Alors, n'hésitons pas, cela en vaut la peine !

Inscriptions : dès aujourd'hui, mais au plus tard jusqu'à jeudi soir 16 février, au foyer de charité «Les Dents-du-Midi», 1880 Bex, tél. (025) 5 22 22.

L'Equipe cantonale

Renseignements sur le groupe auprès de M^{me} Mireille Imesch, Grand-Rue 50, 1890 Saint-Maurice, tél. (025) 3 65 33.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

Sur les chemins viticoles au pays du goron

MARTIGNY. - Quelqu'un a dit : « C'est une grande sagesse, une grande récompense que de pouvoir aimer le vin de son pays. » Quand on quitte Martigny pour le Grand-Saint-Bernard, quand on s'engage sur la route perdue dans un canyon (celui qu'a creusé la Dranse au cours de millénaires entre le Catogne et le Mont-Chemin) on s'étonne de trouver, sur la rive droite d'une rivière, de petits escaliers de vignes où pendent de longues grappes accrochées à des ceps vigoureux, que le soleil dore, que le fehn mûrit. Petits escaliers de vignes s'épaulant, se soutenant mutuellement, séparés par d'étroits sentiers bordés de murs en pierres sèches.

C'est là que ceux des Valettes et de Bovermier vont chercher leur vin.

On prétend que ces gens-là étaient déjà sur place lorsque Dieu créa le monde. Même que l'un d'eux, voyant le Père Eternel appliqué à son gigantesque travail, aurait dit : « Mais, qu'est-ce qu'il fait, celui-là ? »

Ce qu'il faisait, c'est bien simple : après avoir parsemé notre planète de fleurs des bois et des champs, il vidait sur les coteaux dominant la Dranse, le mélange de toutes les graines qu'il avait encore dans son sac. Parmi elles se trouvaient celles ayant donné naissance à un cépage dont on ne trouve trace nulle part ailleurs.

Cette œuvre du Créateur, les Bovermions l'ont poursuivie et aujourd'hui encore leur vignoble, dont on se gausse parfois, a ses spécialités qui n'ont évidemment pas la prétention de concurrencer les grands crus.

Bovermier est une commune tranquille, simple, ayant su garder à travers les éclats de voix de ses habitants, son aspect naturel. Surtout depuis que la route cantonale l'évite d'une manière fort heureuse.

Champions du «cotzon»

Lorsque le temps de la vendange est venu, ils ont déjà préparé leurs seillons, leurs brantes ; ils ont fait de la place dans les vieux pressoirs. Et ils parlent de la récolte, de la quantité, de la qualité, des prix que l'on paiera. Ils ont leur manière à eux de cueillir le raisin, de le transporter aux villages. Voici vingt ans on a, ici et là, tracé quelques chemins sur lesquels motoculteurs et petites remorques pouvaient difficilement circuler. Mais le plus gros de la récolte se rentrait la brante remplie de raisin foulé. Sur le dos. Il fallait souvent plus d'une heure pour se rendre ainsi chargé du sommet des vignes au pressoir. Tout d'abord, on devait descendre jusqu'au bord de la Dranse ; et puis, on remontait de l'autre côté avec des jambes qui faisaient mal ; le souffle court. Car une brante, ça finit par peser sur les épaules... Et il fallait en faire des voyages !

Vers une deuxième étape

L'opération s'étant révélée rentable, un comité de 11 membres s'est constitué pour procéder à un sondage d'opinion afin d'aborder la deuxième volet de l'opération.

Fort des appuis obtenus, il s'est adressé à l'autorité communale, qui a répondu, en date du 18 janvier dernier :

« Nous accusons réception de votre correspondance pour la route viticole et vous informons que le conseil communal a décidé de prendre contact avec le service des améliorations foncières. »

Le chef de ce service, M. Max Besse, a reçu la lettre suivante :

« Suite à une demande de la plupart des propriétaires, l'administration communale de Bovermier désire la continuation de la route viticole, selon les plans déposés par le bureau Moret et qui sont déjà en votre possession. »

« D'autre part, nous désirons également trouver une solution pour améliorer la route d'accès aux différentes propriétés de notre commune, étant donné que ces dernières sont de plus en plus à l'abandon. »

Une séance a été fixée pour étudier l'ensemble des problèmes se posant à l'agriculture bovermionne.

Et voilà : à force de frapper sur un clou, on parvient à l'enfoncer...

Pour clore avec le sourire

Bovermier, c'est le pays du goron.

Ce cépage spécial aurait son origine sur les flancs du Vésuve et aurait été importé par des soldats du roi de Naples. Mais au cours des ans, il a subi la loi de la dégénérescence. Il n'en reste plus qu'un parchet authentique chez l'un des fils de «Poudzin». Néanmoins aujourd'hui, c'est une appellation contrôlée qui ne craint plus le rappel du petit vin des Vouipres d'autrefois.

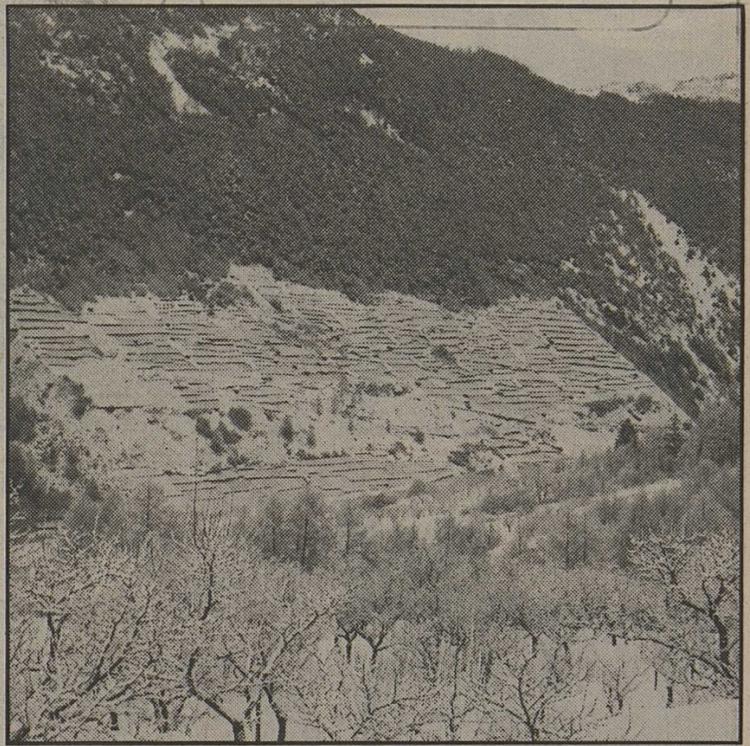
Mais qu'on me permette pour terminer de passer une histoire authentique que m'avait contée le célèbre «docteur Calpini», des Valettes :

« Un jour, un voyageur assoiffé s'arrêta dans une pinte du hameau pour y déguster le vin du cru. La patronne, souriante, monta de la cave une bouteille de «goron».

L'étranger s'en versa un grand verre et manqua de s'étrangler en l'avalant. Il appela l'hôtesse, lui tendit un billet de banque et s'en alla.

- Attendez, monsieur, je vais vous rendre la monnaie.

Alors le client de répondre : - Vous la donnerez à celui qui arrivera à finir la bouteille... Em. B.



Le secteur du vignoble de Bovermier, en partie équipé avec des voies de pénétration. Pour la deuxième étape qui intéresse 75 propriétaires dont 95 % se sont ralliés au projet. Les autres ne tarderont pas à coopérer. Quant à la production livrée aux caves Orsat, elle se répartit ainsi pour les trois dernières années :

1975 : 21 675 rouge ; 15 516 blanc ; total 37 191.

1976 : 26 564 rouge ; 20 760 blanc ; total 47 324.

1977 : 38 660 rouge ; 38 996 blanc ; total 77 656.

A ces chiffres, il faut ajouter, pour 1977, environ 40 000 kilos pressés sur place ou dans des caves de moindre importance que celles d'Orsat.

Assemblée des samaritains valaisans

MARTIGNY. - L'Association cantonale valaisanne des sections de samaritains tiendra son assemblée générale annuelle vendredi 10 février prochain, à 20 h. 15, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Martigny. A l'ordre du jour statutaire, il faut ajouter la remise des médailles Henri-Dunant et la fixation du lieu et de la date de la journée cantonale.

Les membres du comité sont convoqués une demi-heure plus tôt au même endroit.

Aux aînés de Martigny et environs

Nous rappelons à tous les aînés qui s'intéressent au ski de fond que les sorties ont lieu les vendredis après-midi.

Pour tous renseignements, M^{me} C. Ravera, tél. 2 50 59, répondra le vendredi matin, de 9 à 11 heures.

Venez nombreux profiter de cette belle neige et du grand air.

Pro Senectute

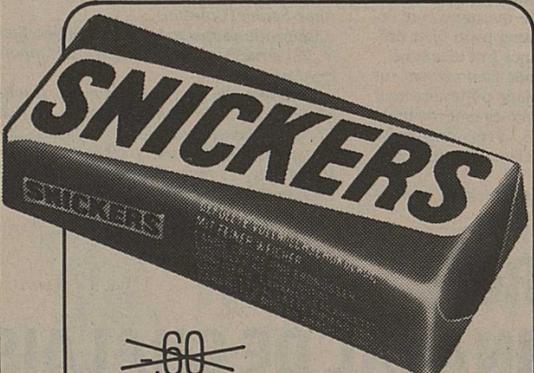
Nous baissons les prix!



~~1.00~~
-.50 50 g
(100 g = 1.-)



~~1.20~~
-.60 50 g
(100 g = 1.20)



~~1.14~~
-.50 50 g
(100 g = 1.-)



~~1.14~~
-.50 44 g
(100 g = 1.14)

Une douce surprise!

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

Décolletage SA, Saint-Maurice

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

1 sténodactylographe réceptionniste

- Bon salaire
- Semaine de 5 jours
- Avantages sociaux d'une entreprise moderne

Faire offres écrites ou prendre contact par téléphone au 025/3 73 73 (interne 12).
36-2006

Etes-vous initiatif et indépendant?

Si oui, joignez-vous à notre équipe comme

représentant

(activité précédente peu importante)

Nous demandons:

- assiduité et engagement total

Nous offrons:

- position de vie assurée
- assistance de vente continue
- fixe, frais et commissions
- prestations sociales modernes

Les candidats suisses et étrangers avec permis C sont priés de retourner le coupon sous chiffre OFA 14835 Rb à Orell Füssli Annonces, case postale, 5401 Baden.

Nom: Prénom:

Rue:

Localité:

grand passage

personnel

Genève Centre
cherche

un vendeur de sports qualifié avec CFC

Nous offrons:

- rémunération intéressante
- rabais sur les achats
- avantages sociaux
- ambiance agréable

Faire offre avec curriculum vitae, références, photo et prétentions de salaire au chef du personnel, case postale 405
1211 Genève 3

Pour toutes vos annonces 21 21 11

Partez avec AVY



VACANCES

8 jours, par avion **GRÈCE** de Genève, de Fr. 595.- à 1260.-. En complément: croisière des îles grecques, dès Fr. 820.-; circuit à la découverte du pays, dès Fr. 550.- Rhodes, 8 jours, de Fr. 520.- à 1080.- Corfou, 8 jours, de Fr. 570.- à 1150.-

8 jours en studio **TUNISIE** ou en hôtel, par avion de Genève, de Fr. 505.- à 920.- Nombreuses et intéressantes excursions à l'intérieur du pays. 1 sem. de safari saharien + 1 sem. de vacances balnéaires, dès Fr. 1390.- Djerba, 8 jours, dès Fr. 780.-

8 jours, par avion **MAROC** de Genève, de Fr. 455.- à 1190.- Nombreuses possibilités d'excursions à Agadir, Marrakech, Taroudant, etc. Circuit dans le sud marocain + 1 sem. de vacances balnéaires, dès Fr. 1450.-

8 jours, **COSTA BRAVA** par avion de Genève, de Fr. 280.- à 790.- 24 heures sur 24 de joie de vivre, de découvertes et de dépaysement. Sports: ski nautique, voile, tennis. Costa del Sol, 8 jours, dès Fr. 360.- Costa Dorada, 8 jours, dès Fr. 440.-

Majorque, **BALÉARES** 8 jours, par avion de Genève, de Fr. 245.- à 820.-. Grand choix de distractions, excursions, sports. Offres spéciales d'appartements, bungalows et clubs de vacances. Minorque, 8 jours, dès Fr. 390.- Ibiza, 8 jours, dès Fr. 350.-

Las Palmas, **CANARIES** 8 jours, par avion de Genève, de Fr. 450.- à 1000.-. Possibilités d'excursions dans ce «continent miniature» en bateau, avion, bus ou voiture de location. Lanzarote, 8 jours, dès Fr. 620.-. Ténériffe, 8 jours, dès Fr. 700.-.

Mombassa, 8 jours, **KENYA** par avion de Genève, de Fr. 880.- à 1750.-. Paradis des vacances balnéaires, idéal pour la plongée sous-marine. 1 sem. de safari-photos + 1 sem. de vacances balnéaires dès Fr. 2590.-.

Demandez gratuitement les nouveaux programmes Printemps/Été 78 d'Airtour, Kuoni, Hotelplan, etc.; ils viennent de paraître. Nos spécialistes vous renseigneront volontiers sans engagement.

1211 Genève 13	46, avenue d'Aire	Tél. 022/45 77 50
1211 Genève 3	1, carrefour de Rive	022/36 76 15
1217 Meyrin	Centre commercial	022/41 88 00
1002 Lausanne	1, place Pépinet	021/20 40 35
1920 Martigny	14, avenue de la Gare	026/21 65 55
1870 Monthey	18, avenue de la Gare	025/46 63 33
2000 Neuchâtel	9, rue des Moulins	038/24 46 86
1350 Orbe	8, rue Centrale	024/41 13 14
1450 Ste-Croix	2, rue Neuve	024/61 12 33
1800 Vevey	4, rue J.-J. Rousseau	021/51 15 18
1400 Yverdon	7, rue du Casino	024/21 34 21

AVY

VOYAGES



Nous cherchons, pour notre bureau d'organisation, un jeune

ingénieur d'exploitation diplômé EPF

Champ d'activité:

- rationalisation et organisation d'entreprise
- études de développement
- planning de production
- traitement électronique de l'information
- analyse de ces problèmes en étroite collaboration avec diverses instances de l'entreprise

Exigences:

- don d'analyse, sens de l'organisation
- initiative et aptitude à travailler de façon indépendante
- esprit d'équipe
- connaissance des langues française et allemande

Activité intéressante et variée, place stable, institutions sociales développées.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, références, photo et prétentions de salaire à

ALUMINIUM SUISSE SA
Bureau du personnel
3965 Chipplis

36-15

Un grand récital pour un hommage à M. Georges Haenni et la création d'un fonds portant son nom

SION. - A l'aula du collège de Sion, vendredi 3 mars, à 20 h. 15, à l'enseigne du Conservatoire cantonal de musique, aura lieu un récital des deux pianistes Daisy Bacca et Lydie Barkef, en hommage à M. Geroges Haenni, sous le patronage de MM. Jean Vogt, président du Grand Conseil et Antoine Zufferey, conseiller d'Etat.



M. Georges Haenni vu par le peintre Fred Fay

M. Georges Haenni fête, cette année, son 82^e anniversaire. C'est en 1949 qu'il inaugura le Conservatoire cantonal, né de ses efforts, de sa volonté, de son dynamisme. C'est son œuvre parmi d'autres réalisations à l'origine desquelles il s'est trouvé, passionné d'art et de toute chose liée, de près ou de loin, au rayonnement de l'esprit.

M. Georges Haenni a dirigé le Conservatoire cantonal jusqu'en 1974. Sous son impulsion, cette institution a pris sa juste dimension en même temps qu'elle a établi une excellente réputation dépassant le cadre des limites du canton.

Actuellement, les cours donnés par des professeurs hautement qualifiés, sont suivis par plus de 1400 élèves.

On retrouve M. Georges Haenni quand on se penche sur l'histoire du chœur mixte de la cathédrale de Sion, sur les grands moments ayant marqué les productions chorales des élèves du séminaire épiscopal et du collège de Sion.

En 1928, M. Georges Haenni a créé la Société des amis de l'art et en 1946 celle du théâtre.

On ne dira jamais assez combien M. Georges Haenni s'est donné de tout son cœur, de toute son âme et de toutes ses forces. Il n'entreprenait rien à moitié, remuait ciel et terre pour garantir la réussite

d'entreprises culturelles très éloignées, à l'époque, des préoccupations de notre bon peuple.

A la « Chanson valaisanne » il lui donna, après l'avoir pétri de ses mains, l'ivoire façonné à la mesure de son tempérament, une notoriété internationale telle que les critiques les plus sévères durent reconnaître sa valeur dépassant en qualité bon nombre de chœurs que l'on pouvait entendre à Paris, à Rome ou à Berlin.

Le « fonds Georges Haenni »

Le bénéfice du récital Daisy Bacca-Lydie Barkef sera affecté au « fonds Georges Haenni », destiné au financement de concerts présentés exclusivement par des élèves ou des professeurs du Conservatoire cantonal de musique; ce « fonds » est créé par le comité de gestion pour rendre hommage au travail de pionnier de M. Georges Haenni dans sa réalisation la plus remarquable, soit le Conservatoire cantonal de musique.

Le comité de patronage comprend Mgr Henri Schwery, évêque de Sion, MM. Antoine Zufferey, conseiller d'Etat, Félix Caruzzo, président de la ville de Sion et Pierre de Chastonay, président de la ville de Sierre.

Le comité de gestion, responsable effectif du « fonds Georges Haenni » est composé de: M. Paul Germanier, directeur des écoles de Sierres, à Granges, président; M^e Joseph Blatter, président de la fondation du Conservatoire cantonal; M. Bernard Donzé, directeur GAN assurances à Sierre; M^e Raymond Fluckiger, président des Jeunes musicales de Suisse, à Sion; M. Bernard Spahr, directeur de la Banque populaire suisse, à Sion; M^e Jean-Charles Haenni, avocat à Sion, membres. Ce comité est habilité à:

- désigner la commission artistique et nommer ses membres;
- édicter le règlement de fonctionnement du fonds, à le modifier ou le compléter;
- prendre toutes décisions sur l'affectation des fonds qui sont mis à disposition;
- remplacer tout membre du comité de gestion cessant ses fonctions pour quelque raison que ce soit.

Quant à la commission artistique, chargée d'étudier les projets à réaliser qu'elle doit soumettre au comité de gestion, elle est formée de: M. Cécil Rudaz, directeur du Conservatoire cantonal de musique, président; M^{lle} Lydie Barkef, professeur au conservatoire, M^{me} Françoise Haenni, professeur au conservatoire, M^{me} Aline Baruchet, professeur au conserva-

toire, M^{lle} Daisy Bacca, professeur au conservatoire, membres.

Le règlement du fonds stipule que les projets sont soumis à la commission artistique soit par un professeur du conservatoire, soit par le comité du conservatoire ou ses membres, soit par un élève ou un groupe d'élèves, soit par des tiers.

Chaque projet devra être élaboré le plus complètement possible. Il contiendra notamment un budget et un programme. A ce défaut, il ne sera pas pris en considération. En aucun cas, les projets présentés ne devront sortir du but de la création du fonds. Les projets seront soumis pour examen à la commission artistique qui pourra les faire compléter ou réduire selon les cas.

La commission artistique émet un préavis et soumet le projet au comité de gestion qui décide de cas en cas, en se fondant sur le but du fonds. Seuls les projets acceptés par le comité de gestion seront financés par le fonds.

Le comité de gestion décide souverainement et sans appel des projets à financer et de l'importance de son soutien financier. Il prend ses décisions à la majorité des membres présents. Le comité de gestion est convoqué par son président.

Les personnes appelées à exercer une fonction au sein du fonds mettent leurs compétences et leur temps à disposition gratuitement.

Un montant de 10000 francs a été versé par le GAN (Groupe des assurances nationales) à destination de ce « fonds Georges Haenni ».

On ne peut que féliciter très vivement les personnalités valaisannes ayant lancé l'idée et cristallisé le projet qui vient à son heure.

Ainsi le nom de M. Georges Haenni, restera fortement lié au Conservatoire cantonal de musique. Il l'est déjà, bien sûr, mais s'incrustera encore mieux dans le relief où transparait l'histoire, les justes hommages et la reconnaissance d'hommes, de femmes et de jeunes pour lesquels la musique est aussi une raison de vivre et de s'épanouir.

F.-g.

« Bon appétit Monsieur » par les « Débousolés » à Saint-Romain

AYENT. - Le groupe les « Débousolés » de Montana présentera, samedi 11 février à 20 h. 15 à la salle de gymnastique de Saint-Romain, la pièce de Gilbert Laporte intitulée « Bon appétit Monsieur ». L'intrigue est la suivante:

« Etre approché de si près par la mort, laisse parfois un goût amer dans la bouche... » Telle est la pensée, qui au lever du rideau saisit le commissaire Ledru.

Cette amertume ne peut être plus forte que lorsque l'on prend conscience que seul un membre de votre entourage direct a pu vouloir vous éliminer en vous faisant absorber quotidiennement quelques gouttes d'arsenic. Alors que faire? Qui soupçonner? Où se cache le coupable?

Un commissaire mal à l'aise mènera l'enquête, dans sa propre famille et pour son propre compte.

Ammissione alle scuole infantili

I genitori dei bambini nati nel 1973 (1.10. - 31.12), nel 1974 (1.1 - 30.9) che non hanno ricevuto il modulo di iscrizione alle scuole infantili delle città di Sion, per l'autunno 1978, sono pregati di richiederlo alla Direzione delle Scuole. (Tél. 212191).

Les gymnastes sierrois en assemblée

La société de gymnastique de Sierre convoque ses membres en assemblée générale annuelle vendredi à 20 h. 30 au café de la Terrasse.

Les rapports des différentes commissions et une analyse des activités pour l'année 1978 figurent notamment à l'ordre du jour.

Léo Devanthery à la TVR

SIERRE. - « C'est une année formidable qui commence pour moi », nous a dit Léo Devanthery qui vient de recevoir plusieurs invitations de la part de diverses chaînes de télévision. Cet après-midi, il sera à la TV romande dès 16 h. 40. Accompagné par Freddy Balta et Jean Courroyer, Léo Devanthery participera à l'émission « La burette ».

Sierre, Noble Contrée, val d'Anniviers

Brillant succès du concours des hôtes de la station de Vercorin



Les vainqueurs du concours

Ce dernier samedi, la station de Vercorin avait la tâche d'organiser le traditionnel concours des hôtes de la station sous la forme d'un slalom géant sur les pentes merveilleuses du Crêt-du-Midi.

Dès 14 heures plus de quarante concurrents s'affrontèrent sur une piste bien préparée et dans une ambiance fort détendue.

A 16 h. 30 tout le monde était présent sur la place Centrale du village où le directeur de la station adressa quelques mots de bienvenue et de félicitations, d'encouragement avant de passer à la proclamation des résultats.

Une fin de journée qui s'acheva à la sa-

tisfaction des responsables de la station et des participants à ces joutes sportives.

Voici la liste des résultats:

Catégorie filles: 1. Vuille Nathalie, Travers; 2. Vuille Marlyne, Travers; 3. Malfait Anne-Sophie, Courtra.

Catégorie garçons: 1. Zuber Olivier, Sierre; 2. Perruchoud Harold, Sierre; 3. Gapany P.-Alain, Marly.

Catégorie dames: 1. Duvoisin Josette, Mottier; 2. Vuille Eliane, Travers; 3. Van-Eeckhout Anne, Bruxelles.

Catégorie messieurs: 1. Marchon Henri, Vuitemens; 2. Joye Hubert, Vuitemens; 3. Cretton Gilbert, Martigny.

EN MARGE DU CARNAVAL DE CHALAIS

CHALAIS. - Le cortège de carnaval organisé par la jeunesse de Chalais a connu un très grand succès dimanche après-midi. Avec la participation des membres de la musique L'Avenir déguisés en guides de

montagne, le défilé fut particulièrement réussi. Un concours de chars a permis aux jeunes de Réchy de gagner le premier prix alors que le deuxième a été attribué au ski-club La Brenta de Vercorin.



Le char-kiosque symbolisant le conseil communal de Chalais.

Tout le charme du Paraguay à Crans-Montana



L'ambiance est au dépaysement ces jours dans la station de Montana avec l'orchestre Los Cantores Del Paraguay qui se produit jusqu'au 19 février dans un hôtel de l'endroit. L'ensemble comprend trois musiciens dont un prestigieux harpiste. Leur répertoire se compose principalement de folklore chilien, argentin et paraguayen.

Mach in der Kolpinfamilie Sitten mit!

Mit dieser Einladung gelangen wir an die deutschsprechende Jugend von Sitten und Umgebung, an eine Jugend, die Fernseher, Taschenradios, Sportplätze und Autos hat, und trotzdem sucht, weil das allein nicht zu befriedigen vermag.

Die Kolpingsfamilie Sitten ist eine Bildungs- und Aktionsgemeinschaft junger Leute, welche die Worte nicht ins Leere verpuffen, wo Echo ist, wo Standpunkte hergeschält werden. In diesem Kreis steht nicht allein die Diskussion im Vordergrund, nein, die Kameradschaft, die Lebensführung, das « etwas werden » haben ebensoviel

Gewicht wie Sport, Tanz, Unterhaltung und Bildungskurse. Genau wie eine Familie den Menschen prägt, so hilft die Kolpingsfamilie dem jungen Menschen, er findet hier das Ergänzende!

Warum zögerst Du? Mach auch Du mit, komme am Donnerstag, den 16. Februar um 20 Uhr ins Hotel Soleil 1. Stock, zu einem vergnügten Hock. Nimm auch Deine Kameraden und Kameradinnen mit, denn auch sie werden Freude haben, Kolping kennen zu lernen.

Wir erwarten Dich gerne und grüssen freundlich. Kolping-Familie Sitten

Municipalité de Sion

Votations fédérales et cantonale

Il est rappelé aux électrices et électeurs de la commune de Sion les dispositions légales relatives au vote par correspondance. Ce dernier, selon l'article 24 de la loi du 15 mai 1972, est réservé:

- aux malades et aux infirmes;
- aux citoyens qui séjournent hors de leur domicile pour l'exercice d'une activité professionnelle;
- aux citoyens empêchés de se rendre aux urnes dans un cas de force majeure.

L'électeur qui entend exercer le droit de vote par correspondance doit adresser sa demande écrite avec indication précise au secrétariat municipal pour

jeudi 16 février 1978 au plus tard. La requête doit être accompagnée de la carte civique remise à la poste, à peine de nullité, au plus tard le dernier jour du délai à 24 heures.

L'électeur malade doit faire viser sa requête par un médecin ou, s'il est hospitalisé, par la direction de l'établissement hospitalier.

L'administration

P.S. - Le vote par anticipation, pour les votations fédérales seulement, pourra être exercé le jeudi 23 et vendredi 24 février 1978 de 10 à 12 heures à l'hôtel de ville, salle du conseil municipal.

Pour votre publicité



027
21 21 11

Sion

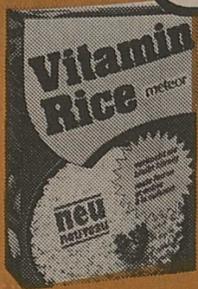
REDACTION DE SIERRE

Téléphone (027) 55 91 55
Case postale 366
R du Bourg 2
3960 Sierre

Coop-informations

Hit <weekend>

jeudi 9 février jusqu'à samedi 11 février



Meteor riz vitaminé

1 kg **1.75** au lieu de 2.30

Dawamalt

Boisson pour le petit-déjeuner

Boîte d'un kg **7.50** au lieu de 8.70



Opinion des consommateurs:

Le studio Coop du mercredi informe d'une façon agréable et constitue une aide précieuse pour les achats (82% des 1000 personnes interrogées répondent en ce sens)

Préavis

Mercredi, 15.2.1978
Début entre 19.15 et 19.25 h
Le contrôle de la culture à la Coop... ou: des légumes sains ne poussent que sur des terres saines.

CENTRE D'OCCASIONS

GARAGE CENTRAL S.A. MONTREUX
Service de vente
CITY GARAGE
Rue de la Paix 8
Tél. 021/61 22 46

Rekord 1900 Luxe, 4 p.	50 000 km	74
Rekord 1900 Luxe, 4 p.	63 000 km	73
Ascona 1200, 2 p.	85 000 km	73
Kadett 1200 Spécial, 4 p.	45 000 km	75
Kadett Karavan 1200, 3 p.	35 000 km	74
Kadett 1200 Spécial, 4 p.	34 000 km	75
Kadett 1000 S, 2 p.	22 000 km	75
Kadett 1000 S, 2 p.	19 000 km	77
Alfa Romeo 2000, 4 p.	80 000 km	75
VW Passat LS aut., 2 p.	22 000 km	74
Renault 12 break, 5 p.	130 000 km	71
Fiat 850 T fourgon, moteur révisé		74
Bedford CF 2,3 l, aut.	80 000 km	73
Citroën Ami 8	85 000 km	71
Ford Cortina 1600 GXL, 4 p.	90 000 km	71
Peugeot 504 injection, 4 p.	98 000 km	71
Lancia Beta 1600, 4 p.	50 000 km	76

Voitures bon marché

Morris Marina	1972
Rekord 1900 S	1969
Mini 1000	1970
Mini 1000	1972

Ouvert le samedi
Garantie OK - Reprise - Crédit GM
Téléphone privé en dehors des heures de bureau

G. Loutan R. Doria D. Savary
021/54 31 79 021/54 09 71 021/62 41 25

Mercedes
neuves, 1978
tous modèles, inclus diesel

Range Rover de luxe
20 unités
couleurs à choix, neuves, 1978

BMW 728, 730, 733i
série 320/6 disponible tout de suite

Voiture de luxe
Voiture de sport

Livraison rapide avec peu de kilomètres

PO Box 274, 1211 Genève 12
Tél. 022/46 99 05 de 9 à 12 heures
18-2864

G. Revaz SION

Garage de l'Ouest 22 81 41
vous offre cette semaine

Renault 15 TS	1972
Renault 6 TL	1973
Fiat 128 SL Coupé	1973
Ascona 1200 S	1976
Manta 1900 GTE	1976

A vendre

jeep Daihatsu 1000
Parfait état
Tél. 025/4 26 91
143.552.453

A vendre

Toyota Corolla 1200
Parfait état.
Bas prix.
027/22 33 81 bureau
027/38 29 82 privé
36-300254

VW Audi

Garage des Deux-Collines
Route de Lausanne 118
Station-service TOTAL
SION - Tél. 027/22 14 91
Antoine Frass, maîtrise fédérale
Exposition permanente

Actions de vin

jusqu'à épuisement du stock

Château St. Charles Languedoc

Avec ses landes douces et ensoleillées qui s'étendent jusqu'au Roussillon, le Languedoc fournit des vins qui comptent parmi les vins de table les plus populaires. Fruité et bien équilibré, notre vin rouge Château St. Charles en est un.

avec recommandation du maître de chais

7 dl **3.40**

Fendant Les Moulins

Le Fendant provient du plant du même nom qui fournit aussi bien un excellent raisin de table que du vin gai et naturel. Servi bien frais, le Fendant Les Moulins vous plaira par son tempérament.

7 dl **4.50**

Gamay de Romandie

Ce vin rouge vaudois se distingue par son bouquet et son fruité. Sa robe est d'un rouge rubis pur et clair. Il se boit de préférence à la température de la cave et accompagne parfaitement toutes les viandes et les mets au fromage.

Pot de 5 dl **3.-**

Hit <hebdo>

8-14 février

PAL Viande pour chiens
de race et de classe

Whiskas Aliment pour chat
avec foie ou lapin

Boîte de 400 g **1.35** au lieu de 1.60

Revitalisant textile
Teddy douce

2 litres **3.-** au lieu de 3.40

Shampooing beldam

4 sortes: normal, anti-pelliculaire, pour cheveux gras ou vitaminé, pour cheveux abimés

Flacon de 200 ml **1.50** au lieu de 1.90

Gendarmes

2 paires de 100 g **2.20** au lieu de 2.60

Séré aux fruits

Fraises, pommes, abricots, baies des bois, diététique cerises

Portion de 150 g **-.70** au lieu de -.90

Poulets étrangers

surgelés, prêts à cuire



500 g **2.10**

Prix-choc

Collants dames

Hélanca 20 deniers, pointe, semelle et talon renforcés, avec empiècement, pointures 8 1/2-10 1/2, coloris saskia

4 paires seulement **5.-**

Torchons ménagers

en papier

double épaisseur, doux et absorbants, imprimés d'un dessin à carreaux bleus

Sac en plastique de 3 rouleaux seulement **3.-**

Coop compte pour qui sait compter!



informations complémentaires jeudi prochain

coop valais

de MARTIGNY à BRIG



VEAU 1er choix

RAGOÛT	500 g	6.50
RÔTI ROULÉ	500 g	8.50
RÔTI ÉPAULE	500 g	9.90
TRANCHES	100 g	2.90

VéGé

PLUS DE 200 MAGASINS A VOTRE SERVICE DANS TOUT LE VALAIS



Café Mercure Mocca
en grains

4.40

200 g



Spaghetti
Barilla

-.80

500 g



Café Mercure Mocca
moulu vacuum

4.60

200 g



Hero Sugo

1.95

420 g



Dawamalt

4.50

500 g



Papier WC

Hakle Perlkrepp

1.30

4 rouleaux



Potages Maggi

Pois d'or
11 légumes
Petites pâtes

-.60

le sachet



Quanto

revitalisant textile

6.50

4 litres

La meilleure raison pour une nouvelle Volvo 244 n'a aucun rapport avec la nouvelle calandre.

Mais avec tout ce qui se cache derrière. Par exemple, toute une série de nouveautés qui rendent la conduite encore plus agréable. Encore plus sûre. Et encore plus belle. Sans compter toutes les autres caractéristiques typiquement Volvo.

Quand voulez-vous la rouler?

Volvo 244 L, 1986 cm³, 90 CV-DIN, 4 portes, Fr. 18 400.-
Volvo 244 DL, 2127 cm³, 100 CV-DIN, Fr. 19 775.-*
Volvo 244 GL, 2127 cm³, 123 CV-DIN, injection CI, Fr. 23 625.-*
Supplément pour: transmission automatique, toit ouvrant, break.
* Servodirection incluse (de série)



VOLVO
La voiture pour la Suisse.
Une valeur sûre.

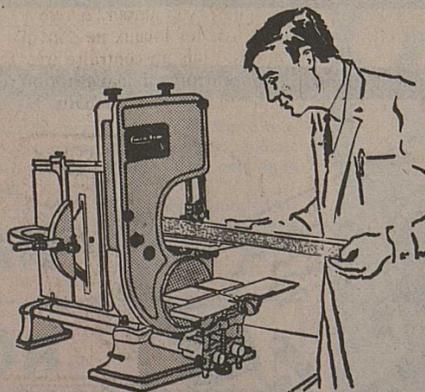
Sion: Garage Vultagio Frères SA, avenue Maurice-Troillet 84
tél. 027/22 39 24
Glis: Garage Valaisia, R. Kummer, tél. 028/3 43 40
Sierre: Garage Bruttin Frères, tél. 027/55 07 20

Toutes vos annonces par Publicitas 21 21 11

Démonstrations

par spécialiste d'usine
demain vendredi 10 et samedi matin 11 février

de la fameuse machine combinée à travailler le bois **EMCOSTAR**



dans notre magasin

J. NIKLAUS QUINCAILLERIE STALDER
GRAND-PONT 17, SION - 027/22 17 6911

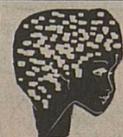
La nouvelle Audi 100

Une merveille de technique et de confort, un véritable défi lancé aux autres marques prestigieuses.



SIERRE	GARAGE APOLLO, A. ANTILLE	55 31 31
SION	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
SION	Garage des 2-Collines, A. Frass	22 14 91
CHAMOSON	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
SAXON	Garage J. Vouillamoz	6 21 09
MARTIGNY	Garage Olympic S.A.	2 12 27
ORSIÈRES	Garage B. Monnet	4 12 50
SEMBRANCHER	Garage L. Magnin	8 82 17
MONTHÉY	Garage G. Froideveaux	4 22 56
MONTHÉY	Garage G. Guillard	4 23 46
CHAMPÉRY	Garage de Champéry, B. Défago	8 42 76
LES EVOUETTES	Garage du Haut-Lac, D. Clerc	7 47 34

Audi 100



Un - Trois - Un ?

Ne vous cassez pas la tête!
La tête, c'est notre problème.

UN service personnalisé

TROIS jeunes filles habiles:

Nicole, coiffeuse diplômée, assistée de Danièle et de Régina

UN coup de fil 027/22 16 03

Femina coiffure

Sion, rue de Lausanne 54

Nouveau: notre carte de fidélité! R. Wütrich-Micheloud, prop.

NF votre journal

AUJOURD'HUI 9 FÉVRIER

s'ouvre à Sion

Avenue Ritz 18 (près poste du Nord)

LA BOUQUINERIE

(anc. galerie du Lac - St-Léonard)

Au spécialiste du livre ancien et d'occasion

Heures d'ouverture: 9 h. 30 - 12 h. - 13 h. - 18 h. 30
Lundi matin fermé

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

Beaux-arts, droit, éditions originales, géographie, Helvetica, histoire, littérature, médecine, musique, occultisme, philosophie, sciences, théâtre, etc.

Grand choix de livres et d'auteurs valaisans
Romans policiers

M. Jost remercie sa fidèle clientèle de Saint-Léonard et l'invite à venir lui rendre visite dans ses nouveaux locaux

Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. Votre signature suffit.

Une seule adresse:

Banque Procrédit
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

NP/Lieu 990.000 prêts versés à ce jour

H

Au Grenier:

Deux soirées supplémentaires

Le Grenier de Borzuat présentera en soirée, vendredi et samedi, deux séances supplémentaires de son spectacle « A crocs polis ».

Les premières représentations ont connu un franc succès, renforcé, par la présence inattendue de Pierre Gauye, dans le sketch des Incollables.

Depuis plusieurs années, le Grenier se consacre au cabaret-revue. Ce genre, parfois abordé en Valais, a été exploité par les Sierrois avec une rare maîtrise.

Au fil des soirées, René-Pierre Antille, Cilette Faust, Christiane Faust, Marion et Georges Salamin, Jean-Daniel Crettaz et Pierre Franzetti, Frido Pont créent sur scène une ambiance de bonne humeur.



Quoique analysant essentiellement l'actualité sierroise, « A crocs polis » amusa tous les Valaisans qui se déplacèrent pour l'occasion.

La version 1978 du travail du Grenier de Borzuat démontre bien les efforts conséquents de l'équipe. Décors, costumes, maquillages divers ont été soignés à l'extrême.

Les jeunes filles de l'école de danse, qui assument les liens entre les différents tableaux de la pièce, ont également fourni des prestations remarquables.

L'inénarrable trio de Fridolin, Prosperine et Honorine est à nouveau de la fête. La plupart des principales autorités de la région se trouvent aussi mises en cause, avec gentillesse, sans vulgarité déplacée...

Ces involontaires protagonistes de la manifestation, assistant au jeu, ne purent qu'esquisser un sourire, devant tant de sympathiques jeux de mots.

Issu de la tradition de comédie, pareil spectacle se rapproche du genre du fabliau du roman de Renart ou autres œuvres satiriques.

A Sierre, ce prochain week-end encore, du rire garanti avec les amateurs du Grenier de Borzuat.

Les locations se font chez M. Pierre Franzetti, « Au chat botté ».

LA TURQUIE AU PHOTO-CLUB A.S.L.E.C.



Mlle Sylvie Kappeyle Van de Coppello, en compagnie d'un membre du photo-club ASLEC, M. Daniel Emery

Récemment, dans le cadre de ses activités, le photo-club ASLEC de Sierre conviait une jeune Hollandaise, M^{lle} Sylvie Kappeyle Van de Coppello, à présenter ses travaux photographiques.

L'invitée de la soirée avait choisi de projeter une série de diapositives réalisées lors d'un voyage en Turquie.

Les mille et un mystères d'Istanbul, les charmes de la vie dans les villages de l'intérieur du pays, des scènes de l'existence quotidienne provoquèrent maintes questions.

Les membres du photo-club, au nombre d'une vingtaine, avaient auparavant pu découvrir les travaux créés dans le cadre du concours du château de Ravire.

AVEC MESSÉGUÉ SUR LE HAUT-PLATEAU

Dans son dernier livre, qui vient de paraître dans la collection « Vécu » aux Editions Robert Laffont, Maurice Mességué consacre un chapitre entier à son installation sur le Haut-Plateau.

Fils de paysan gascon, devenu maire de la localité de Fleurance, conseiller général et président des Chambres de commerce et d'industries du Gers, Maurice Mességué fait aujourd'hui le bilan du combat qu'il n'a cessé de mener.

Ardent défenseur d'une thérapie naturelle, usant pour le traitement des diffé-

rentes affections qui touchent l'homme des dons de notre environnement, Mességué n'a certes pas fait l'unanimité par ses méthodes.

Dans un entretien que Maurice Mességué nous avait accordé il y a quelques mois déjà, il nous avait exposé les grandes lignes de son ouvrage: *Toute une vie à se battre.*

Il précise maintenant le pourquoi de la cure entreprise à Crans-Montana:

« C'est donc en Suisse que j'ai décidé de tenter cette expérience d'un « Centre du bonheur » où les hommes et les femmes en difficulté, victimes des agressions permanentes de la société urbaine et du « stress » perpétuel, pourraient retrouver naturellement la joie de vivre... »

« ... J'ai choisi une jolie localité dans ce splendide canton du Valais qui va de la vallée du Rhône jusqu'au lac Léman et, à l'est, le long de la ligne des Crêtes des Alpes pennines, par l'Einsteraarhorn, les Diablerets et le Mont-Cervin jusqu'aux majestueux quatre mille mètres du Mont-Saint-Bernard. Pays calme et grandiose, intact comme aux jours où il surgit à la face du ciel dans l'exhaussement de ses puissantes murailles calcaires et de ses glaciers et dans la paix de ses vallées où dorment les grands lacs brumeux... »

Dans le calme du Haut-Plateau, les curistes, sous surveillance médicale, profitent des bienfaits d'un séjour en Valais.

Maurice Mességué: « Vous avez de la chance de vivre en Valais. »



Quand un quartier change de visage

L'aspect d'une ville, au fur et à mesure des besoins de ses habitants, change de visage. Sierre, bien évidemment, n'échappe pas à cette règle.

Après la démolition puis la reconstruction du café National par exemple, le quartier de Beaulieu ne présente plus le même aspect.

Il en va ainsi de nombreuses régions. Au chemin de Predegg, entre l'avenue des Alpes et l'avenue du Général-Guisan, les magasins Migros travaillent à l'agrandissement de leur surface.

Pour ce faire, les ouvriers ont dû procéder à la démolition d'une vieille maison.

Les travaux allant bon train, l'endroit se modifie petit à petit. Le béton va remplacer le bois.

Bruits et désagréments inhérents à tous chantiers vont s'estomper. Seul demeurera le nouvel édifice.

Adapté à l'environnement, gênant pour l'esthétique de Sierre?

A chacun de se prononcer.



La maison de bois...



remplacée par l'édifice de béton...

La Société haut-valaisanne des secrétaires et des administrateurs communaux a constitué son comité

LOÛCHE-VILLE. - Le comité de la Société des secrétaires et des administrateurs communaux s'est constitué le samedi 28 janvier à Loèche. Sous la présidence de M. Andreas Schmid, secrétaire municipal de Briguelis, les charges ont été réparties comme suit: M. Martin Ming, secrétaire communal de Loèche, vice-président; M. Alphonse Epiney, comptable communal de Brigue, caissier; M. Theodor Ruppen, secrétaire communal de Steg, teneur de protocole; M. Gerold Kalbermatten, comptable de Saas-Fee, correspondance; M. Peter Bittel, secrétaire communal de Zermatt, commission I; M. Rudolf Ritz, secrétaire communal de Bitsch, commission II.

Le programme pour 1978 a été discuté. Il prévoit divers thèmes de discussion et d'étude, dont l'application de la loi sur les auberges de même que la procédure administrative. Le contact avec tous les départements du canton sera développé.

Rappelons que la société est ouverte à toutes les personnes exerçant dans une commune la fonction de secrétaire, caissier, comptable ou de préposé au service fiscal.

Décès d'un membre d'honneur du Golf-Club de Crans

C'est à Milan où il était établi que vient de mourir, à l'âge de 73 ans, M. Gianni Albertini.

La nouvelle de ce décès a plongé bien des habitants du Haut-Plateau dans l'affliction tant le défunt y était apprécié.

Ingénieur de profession, M. Albertini se passionnait pour tout ce qui touche au domaine du golf.

Ancien président de la Fédération italienne de golf, membre d'honneur du Golf-Club de Crans - en compagnie de M. Couve de Murville, M. Louis Studer et M. Edouard Wasner - le disparu séjournait toujours avec un immense plaisir dans notre région.

Dynamique et fort sportif, M. Gianni Albertini s'adonnait aussi à la pratique de l'alpinisme.

De la Raspille au glacier du Rhône

LE HOME SAINT-MARTIN À VIÈGE EST OUVERT

VIÈGE. - Lundi 6 février les premiers pensionnaires du home Saint-Martin pour le troisième âge ont pu prendre possession de leur nouvelle et confortable habitation.

L'événement a été marqué par une petite cérémonie en présence du conseil de fondation et de la commission d'exploitation. Le home offre 48 places, auxquelles il faut encore ajouter 20 places dans les logements séparés annexés à la construction.

La première à entrer dans la maison a été M^{lle} Martha Gentinetta, à laquelle le Dr Zbrun, président du conseil de

fondation, a remis un bouquet de fleurs.

25 personnes âgées se sont déjà inscrites. La direction du home sera assurée par sœur Theodula, jusqu'ici maîtresse ménagère à l'institut Sainte-Ursule à Brigue.

Il est certain que les personnes du troisième âge se trouveront bien dans ce nouvel établissement. Ils y seront soignés avec amour. A relever aussi le fait que les locaux ne sont pas monotones, mais au contraire très agréablement décorés. L'inauguration officielle aura lieu en mai prochain.



HUNGARIA MONTREUX

Du 1er au 28 février 1978

LE CARROUSEL DE PARIS

dans son nouveau show

avec la grande ZAMBELLA

Cynthia, Akiko, Macella, Galla, Stella, Nathalie et la

chanteuse-vedette: FRÉDÉRIQUE PAULE

Réservez vos places: tél. 021/62 40 74 ou 62 48 10, dès 19 heures RESTAURANT LE MEXICAIN, annexe de l'Hungaria Cuisine chaude de 20 à 3 heures

CONCOURS DE ROCK 'ND ROLL 1978: les dimanches après-midi 12, 19, 26 février et 5 mars, éliminatoires. Finale le 12 mars

Le tronçon italien du Simplon

Pas pour demain!

BERNE. - Le mauvais état de la route du Simplon en Italie - Gondo-Domodossola-Gravellona-Stresa-Sesto Calende - est connu. Les interventions du canton du Valais et de la Confédération auprès des autorités italiennes en vue d'obtenir des plans d'aménagement n'ont guère eu de succès jusqu'à présent. Le programme des travaux sur la route actuelle n'est pas établi et la construction d'une autoroute jusqu'à Gravellona, qui prolongerait celle de Milan-Sesto Calende, a dû être différé pour des raisons financières. Telle est, en substance, la réponse du Conseil fédéral à une question écrite du conseiller national Dirren (PDC/VS).



OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS

L'Imprimerie Moderne de Sion S.A.
engagerait, pour compléter son département de photocomposition

dactylo qualifiée

de langue maternelle allemande, disposant du temps nécessaire pour travailler le soir ou l'après-midi.

Bonne ambiance d'équipe et salaire intéressant.

Faire offres détaillées à la direction, rue de l'Industrie 13, 1950 Sion.



Le service de la voie des CFF
engage plusieurs

contremaîtres chefs de chantiers

en vue d'occuper, après une période de formation, des postes de cadres au service de la voie.

Conditions: - citoyen suisse, âgé de 30 ans au plus
- si possible, quelques années de pratique

Notre offre: - une place stable avec de réelles possibilités d'avancement
- semaine de 5 jours
- tous les avantages sociaux d'une grande entreprise

Les intéressés voudront bien adresser leurs offres de service manuscrites, avec deux photos « passeport » et photocopie de certificats, jusqu'au 17 février 1978 à

CFF Division des travaux I
Service du personnel
Case postale 1044
1001 Lausanne

Cherchons, pour entrée immédiate

manœuvres mineurs

Tél. 026/2 44 06

36-90072

Cherchons tout de suite pour Zermatt

une jeune fille

pour divers travaux de ménage et remplacement au service.

Les offres sont à adresser à: Famille German Kronig-Perren, restaurant Sonnenblick, 3920 Zermatt.

Tél. 028/7 75 07

36-12201

Hôtel-restaurant, au bord du Léman Rivaz (Vaud)
Nous cherchons, pour la réouverture du 15 février

2 sommelières (iers) 1 femme de chambre lingère

Place à l'année.

Famille G. Tharin
Tél. 021/56 10 55 22-16511

Gagner de l'argent le soir

Peut-être plus que pendant la journée. Voiture indispensable.

Téléphonez vendredi 10 février au 026/2 59 29 de 10 à 14 heures.

La municipalité de Sion met en soumission

le poste de chef du service des travaux publics de la ville
(ingénieur municipal)

Conditions:

- diplôme d'ingénieur civil d'une Ecole polytechnique fédérale
- être apte à traiter de manière indépendante les problèmes administratifs et techniques du service
- langue maternelle française; bonnes connaissances de l'allemand
- âge souhaité: 30 à 40 ans

Traitement:

selon l'échelle des salaires du personnel de la municipalité de Sion

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir

N.B. - Toute demande de renseignements complémentaires peut être obtenue auprès du secrétariat municipal, hôtel de ville (tél. 027/21 21 91).

Les offres de service manuscrites avec curriculum vitae, photocopie de certificats et prétentions de salaire, sont à envoyer au secrétariat municipal, hôtel de ville, Grand-Pont, 1950 Sion, jusqu'au 12 février 1978. Sion, le 31 janvier 1978. 36-1081

Le responsable actuel devant cesser toute activité pour raison de santé

QUI?

(entreprise ou personne indépendante) s'intéresse à reprendre une entreprise de renommée européenne à développer encore en Suisse romande. Equipement, matériel et produits brevetés inclus. Formation assurée par l'inventeur des procédés d'application. Conditions à discuter. Cette activité conviendrait à personne active et ambitieuse ou à entreprise (petite ou grande) disposant de main-d'œuvre - peinture, bâtiment, etc.

Les intéressés sérieux sont priés d'écrire à **HYDROFUGATION YVERDON SA, rue du Midi 40, 1400 Yverdon.**

THYON 2000 SION

Station d'hiver et d'été
1700 lits

cherche, pour sa brigade de cuisine

chefs de partie commis de cuisine

Faire offres à la direction, 1973 Thyon
Renseignements: tél. 027/81 16 08 36-245

Entreprise agricole mécanisée cherche

collaborateur

Salaire intéressant pour homme de confiance. Place à l'année. Prestations sociales usuelles.

Offres à B. & M. Varone, Bramois
Tél. 027/31 15 86 36-21363

Cherchons

jeune cuisinier

Restaurant Tanière, Veysonnaz
Tél. 027/23 12 01 36-300253

(TESSIN). Veuf retraité cherche pour tout de suite

femme pour le ménage

capable de cuisiner.

Bon salaire, nourrie et logée. Traitement familial.

Tél. 092/66 16 08 24-460124

Fabrique de pâtes alimentaires fraîches cherche

vendeurs ou agents libres

bien introduits auprès des hôtels et restaurants. Très grandes possibilités de gain.

Veillez faire offres sous chiffre EV 78, Est Vaudois, 1820 Montreux.

Entreprise internationale dans le secteur des rubans adhésifs cherche

représentant

pour la Suisse romande et Valais en particulier.

Nous demandons de l'initiative et le sens de l'organisation. Connaissance de la branche pas indispensable.

Si ce travail vous intéresse, veuillez adresser votre offre de candidature avec curriculum vitae et photo à **Imas Tape S.A.** Case postale 122, 1820 Montreux

Etude d'avocats et notaires à Sion cherche

confrère

acceptant de louer en commun magnifique local situé au centre ville, permettant d'aménager deux études indépendantes.

Faire offre sous chiffre P 36-902378 à Publicitas, 1951 Sion.

A louer à Sion-Platta

appartement 3 pièces

Loyer mensuel: Fr. 270.- plus charges. Libre dès le 1er janvier 1978.

Tél. 027/23 22 25

36-280

Jeune dame de Martigny cherche

travaux à domicile

Retouches, raccommodages, etc.

Tél. 026/2 64 08 36-21334

Je cherche pour Crans

une jeune fille

pour garder un enfant de 3 ans et aider au ménage.

Entrée tout de suite ou à convenir.

Tél. 027/41 45 30 36-21335

Famille habitant Sierre cherche

nurse

pour bébé de 3 mois. Références exigées. Entrée début mars.

Ecrire sous chiffre P 36-21350 à Publicitas, 1951 Sion.

Café-restaurant L'Ecurie à Verbier cherche, pour les mois de mars et avril

une serveuse

ou évent. **une fille de buffet**

Tél. 026/7 49 77 36-21349

On cherche pour un relais routier

une serveuse

Débutante acceptée
Horaire de 8 heures
Congés réguliers

ainsi qu'une

fille ou dame

pour aider aux travaux du ménage

Entrée tout de suite ou à convenir.

S'adresser au 037/61 24 62

ou se présenter au **Relais du Marronnier GRANDSIVAZ** 17-21100

Nous cherchons pour compléter notre équipe

1 vendeuse auxiliaire

quelques demi-journées par semaine, selon arrangement

FRIBERG - Confection-nouveauté Martigny-Bourg. Tél. 026/2 28 20 36-2423

Garage Vultagio Frères SA Agence Volvo et Mazda à Sion cherche

mécanicien auto

avec quelques années d'expérience.

Tél. 027/22 39 24 22 97 40 36-2802

Gain accessoire

Nous cherchons dans tout le Valais

hommes ou femmes

disposant de quelques heures par jour.

Gains très intéressants.

Tél. 025/4 44 19 (heures bureau) pour un entretien. 143.266.393

Entreprise de sanitaire et chauffage du Chablais cherche, pour entrée tout de suite ou à convenir

2 monteurs sanitaires qualifiés

connaissant les techniques modernes de montage.

- Place à l'année
- Rémunération en fonction des qualifications
- Caisse de retraite

Ecrire sous chiffre PW 20767 à Publicitas, 1002 Lausanne.

Café-restaurant Le Market Monthey, cherche

sommelière

Travail en équipe. Congé le dimanche.

Tél. 025/4 23 22

143.266.294

Ingénieur-technicien ETS

génie civil, béton armé

cherche place dans entreprise ou bureau d'ingénieur

Ecrire sous chiffre P 36-300237 à Publicitas, 1951 Sion.

Salon de coiffure à Sion engage

coiffeuse dames

pour éventuellement fin de semaine.

Salaire intéressant.

Tél. 027/22 39 03 36-1826

On cherche

sommelière

Travail indépendant. Personne voulant accepter des responsabilités. Etrangère acceptée. Entrée tout de suite.

Tél. 027/58 11 46 58 25 98 36-300250

Homme, trentaine cherche

surveillance nocturne

auprès de grands magasins, banques, etc.

Ecrire sous chiffre P 36-300245 à Publicitas, 1951 Sion.

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A louer à Sion Petit-Chasseur

appartement de 3 pièces

Libre le 1er mars.

Tél. 027/31 21 06 22 77 28

36-300246

A louer à Martigny Tour du Stand

studio meublé

Libre le 1er mars. Fr. 250.- charges comprises

Tél. 026/2 25 19

36-400106

Riddes A louer

magnifique appartement de 3 1/2 pièces

Meublé selon entente Fr. 350.- par mois plus charges.

Tél. 026/6 24 43 36-21338

Vous cherchez un emploi?



Vite une annonce dans le «NF»

A vendre ou à louer à Sion

studio

bien situé plus cave et place de parc.

Prix intéressant.

Ecrire sous chiffre P 36-300243 à Publicitas 1951 Sion.

A louer à Sion

une chambre meublée

indépendante avec WC + douche

Tél. 027/22 23 89 36-2670

Martigny A louer dans quartier tranquille

studio moderne

Léonard Gianadda Tél. 026/2 31 13

36-2649

L'industrie graphique enrichit votre vie.

Vous aimez la nature, le jardinage et les plantes?

Vous êtes alors à même de conseiller notre clientèle.

Nous cherchons

un vendeur responsable pour notre rayon jardin

qui connaît la terre, ses arbres, ses plantes, ses fleurs, ses légumes et tous les engrais et les outils nécessaires à la vraie culture.

Nous offrons:

13 mois de salaire, les prestations sociales d'une entreprise moderne, des avantages et des réductions sur vos achats dans notre surface de vente qui fait partie de la plus grande chaîne de grands magasins en Suisse.

Alors, si vous aimez la nature, si cette offre vous intéresse, appelez au plus tôt le 55 72 72 pour convenir d'un rendez-vous.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.



PLACETTE

Noës-Sierre



Madame et Monsieur Victor VANAY-ROCH, leurs enfants et petits-enfants, à Collombey-le-Grand, Monthey et Loèche-les-Bains ;
 Monsieur et Madame Joseph ROCH-DELEDERRAY, leurs enfants et petits-enfants, à Collombey et Lausanne ;
 Monsieur et Madame Albert ROCH-PARVEX, leurs enfants et petits-enfants, à Collombey ;
 Monsieur et Madame Emile ROCH-CLERC et leurs enfants, à Saint-Maurice et Lavey ;
 Madame veuve Jules BESSARD-MICHAUD, à Verbier, ses enfants et petits-enfants ;
 Madame veuve Edouard BESSARD-FILLIEZ, à Verbier, ses enfants et petits-enfants ;
 Monsieur et Madame Joseph BESSARD-VAUDAN, au Châble, leurs enfants et petits-enfants ;
 Révérende Sœur Louise Candide, au Monastère des Bernardines, à Collombey ;
 Les enfants et petits-enfants de feu Etienne BESSARD-ALTER, à Champsec ;
 Madame et Monsieur Ernest STETTLER-BESSARD, au Châble, leurs enfants et petits-enfants ;
 Monsieur Pierre BAGNOUD, au Castel Notre-Dame, à Martigny ;
 Révérende Sœur Clémence, La Pelouse, à Bex ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame Jeanne ROCH

née BESSARD

leur chère maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine, enlevée subitement à leur tendre affection dans sa 75^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Collombey, le samedi 11 février 1978, à 10 heures.

Le corps repose en la crypte de Collombey.

Heures de visites : de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille : Joseph ROCH, Collombey.

Selon le désir de la défunte, le deuil ne sera pas porté.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Anne-Marie PILLET, ses enfants et petits-enfants, à Corseaux et au Canada ;
 Madame et Monsieur Roger MANERA-PILLET, leurs enfants et petit-fils, à Lully et Fey ;
 Madame et Monsieur Aloys CLAVEL-PILLET, leurs enfants et petits-enfants, à Martigny, Troistorrents, Vevey et aux USA ;
 La famille de feu Marcel PILLET, à Martigny et Lavey ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame veuve Clovis PILLET

née Juliette WALD

leur bien chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, tante, grand-tante et cousine, survenu à l'hôpital de Martigny, le 8 février 1978, dans sa 92^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Martigny, le samedi 11 février 1978, à 10 heures.

Domicile mortuaire : 1920 Martigny, rue de la Bâtiaz 1.

Je ne meurs pas... j'entre dans la Vie.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



L'Union des patrouilleurs alpins
de la division de montagne 10
et des brigades forteresse 10
et zones territoriales 10

a la grande douleur de faire part du décès de son membre actif

Monsieur
Pierre BALMER

Les obsèques ont lieu en l'église catholique de Monthey, aujourd'hui jeudi 9 février 1978, à 14 heures.



La maison Bruchez Frères,
Menuiserie, au Cotterg

a le regret de faire part du décès de

Monsieur
Marius ALTER

beau-père de M. Joseph Marcon, son fidèle employé.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Thérèse ALTER, à Prarreyer ;
 Madame et Monsieur Michel LUY et leurs enfants, à Lourtier ;
 Madame Marie-Céline ALTER et ses enfants, à Lausanne ;
 Monsieur et Madame Jean-Claude ALTER, à Prarreyer ;
 Madame et Monsieur Joseph MARCON et leurs enfants, à Villette ;
 Monsieur Robert ALTER, à Prarreyer ;
 Madame veuve Amélie TROILLET, au Châble, ses enfants et petits-enfants, à Lausanne, Champsec et Monthey ;
 Monsieur Louis ALTER, à Bruson ;
 Madame veuve Jeanne ALTER, à Bruson, ses enfants et petits-enfants, à Bruson, Prarreyer, Montana, Genève et Monthey ;
 Monsieur et Madame Jules ALTER, à Genève ;
 Monsieur et madame Maurice ALTER et leur fille, au Levron ;
 Monsieur Alfred ALTER, à Bruson ;
 Mademoiselle Céline FILLIEZ, à Bruson ;
 Monsieur et Madame Ernest TROILLET, à Prarreyer, leurs enfants et petits-enfants, à Genève et Gland ;
 Madame veuve Adèle DUMOULIN, à Prarreyer, ses enfants et petits-enfants, à Prarreyer, Villette, Lourtier et Bruson ;
 Madame veuve Berthe VAUDAN, à Prarreyer, ses enfants et petits-enfants, à Prarreyer et Lourtier ;

Les familles parentes, alliées et amies ALTER, FELLAY, FILLIEZ, VAUDAN, GARD, MARET, GENOUD, ROSERENS, BESSE, BRUCHEZ, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur
Marius ALTER

membre de la caisse-maladie
FOBB

leur très cher époux, père, grand-père, beau-père, frère, beau-frère, oncle, cousin et ami, que Dieu a rappelé à lui, après une longue maladie, dans sa 58^e année, muni des saints sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église du Châble, le samedi 11 février 1978, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Madame Marie RUSSI-MAURY, à La Souste ;
 Monsieur et Madame Gérard et Martha RUSSI-KUONEN et leurs enfants, à Sierre ;
 Monsieur et Madame Narcisse et Ruth-Marie RUSSI-GRAND et leurs enfants, à Loèche-les-Bains ;
 Madame Elsa RUSSI-LORETAN et leurs enfants, à La Souste ;
 Madame et Monsieur Doris et Harald PFAMMATTER-RUSSI et leur enfant, à Naters ;
 Famille GIACHINO-RUSSI, à Naters ;
 Famille WECKER-RUSSI, à Loèche-Ville ;
 Famille RUSSI-AMBIEL, à Loèche-Ville ;
 Famille GRAND-RUSSI, à Loèche-Ville ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de vous faire part du décès de leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parrain et parent

Monsieur
Raphaël RUSSI

que Dieu a rappelé à lui, après une vie pleine de travail et de bonté. Il est décédé à l'âge de 69 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à l'église de La Souste, le vendredi 10 février 1978, à 10 heures.

Selon le désir du défunt, le deuil ne sera pas porté.

En lieu et place de couronnes et de fleurs, pensez au home d'enfants St. Antonius à Loèche-Ville.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



Le Syndicat du bois et du bâtiment FOBB, groupe de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Marius ALTER

son membre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Administration communale de Leytron

a le regret de faire part du décès de

Madame François MICHELLOD- DÉFAYES

mère de M. Pierre Michellod, secrétaire communal.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Franz WIDMER

12 février 1977 - 12 février 1978

Cher papa, aide-nous.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église d'Ardon, le vendredi 10 février 1978, à 19 h. 30, et une autre en la chapelle de l'Ecole d'agriculture de Château-neuf, le lundi 13 février 1978, à 17 heures.



Profondément touchée par vos témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès et lors des obsèques de leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, belle-sœur, tante et alliée, la famille de

Christina HARTMANN- MARTY

remercie sincèrement tous les amis et connaissances ainsi que toutes les personnes qui, par leurs dons de messes, leurs couronnes et fleurs et leur dernier hommage au défunt, ont pris part à son deuil.

Un merci particulier au clergé.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Pensez à elle dans vos prières.

La Souste, février 1978

Les familles en peine



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Gervais LUISIER

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa douloureuse épreuve, par votre présence aux obsèques, vos messages de condoléances, vos dons de messes, vos envois de couronnes et de fleurs.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci spécial au révérend curé Bender, aux docteurs Pasquier et Roggo, aux médecins, à l'aumônier, au personnel soignant de l'hôpital de Martigny, aux infirmières du Centre médical de Saxon, à la classe 1911, au Chœur mixte de Saillon ainsi qu'à M^{me} Fumeaux.

Saillon, février 1978.



La famille de

Madame Klara BRUGGER-MATHYS

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons, de vos envois de fleurs, de vos messages de condoléances, et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde et vive reconnaissance.

Bouveret, février 1978.

APRÈS LE HOLD UP PARTICULIÈREMENT ODIEUX À LA RAIFFEISEN-MONTHEY

Une prime de 6000 francs

MONTHEY. - On se souvient des circonstances particulièrement odieuses dans lesquelles un ou des truands se sont attaqués à M. Jean-Marc Vannay, de la Caisse Raiffeisen de Monthey, et à son épouse (voir NF du 26 janvier).

Suite à ce hold up, perpétré dans la soirée du 24 janvier, le commandant de la police cantonale communique qu'une prime, pouvant aller jusqu'à 6000 francs, sera allouée à la ou aux personnes grâce aux indications desquelles le ou les coupables pourront être découverts.

Tous renseignements à ce sujet sont à communiquer au juge instructeur de Monthey (tél. 025 - 4 24 42) ou au commandement de la police cantonale (tél. 027 - 22 56 56), ou au poste de police le plus proche. La plus grande discrétion, ajoutée le communiqué, sera observée vis-à-vis des personnes qui pourront fournir des renseignements.

Rappelons que le lendemain de cette attaque, c'est-à-dire mercredi 25 janvier, deux suspects avaient été appréhendés par la police. Après interrogatoire, ces personnages, les dénommés R. U. et C. S., étaient relâchés le lendemain.

Succès du forum sportif MMM Collombin, hier et aujourd'hui



Roland Collombin et Philippe Cheseaux durant la retransmission sur vidéo de la descente de Garmisch.

Plusieurs centaines de personnes et de fans de notre ex-champion du monde Roland Collombin s'étaient donné rendez-vous au centre Métropole pour le forum sportif après les championnats du monde de Garmisch. Après la projection du film

« Collombin hier et aujourd'hui », on put revivre une bonne partie de la descente messieurs sur vidéo-TV, commentée par Collombin et animée par les questions des participants et du présentateur Philippe Cheseaux, directeur-adjoint au Métropole. Une séance de signatures de posters ainsi que le tirage au sort du concours mirent un point final à cet après-midi sportif, qui aura permis de constater que notre as de la descente n'a pas beaucoup perdu de sa popularité auprès de la jeunesse.

†
Profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de la frapper, la famille de

Madame veuve Hélène POCHON-COUTAZ

dans l'impossibilité de répondre à chacun, remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, de couronnes et de gerbes, leurs dons de messes, ont pris part à sa douloureuse épreuve, et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Collonges, février 1978.

† EN SOUVENIR DE Monsieur Joseph GLASSEY Février 1968 - Février 1978

Déjà dix ans que tu nous as quittés, mais ton souvenir reste bien vivant dans le cœur de tous ceux qui t'ont aimé.

Tes enfants et petits-enfants

†
La famille SCHMIDT-THEYTAZ, profondément touchée par tous les témoignages de sympathie reçus lors de la perte de leur cher petit

YANN

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons, ont pris part à sa peine.

Un merci spécial au docteur Bayard de Loèche, au docteur Pacozzi de Sierre, à la famille Elie Pont et à leurs ouvriers, aux amis de Zinal.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

La Souste, février 1978.

†
Monsieur et Madame Joseph BRIGUET-MABILLARD et leurs enfants ;

Famille François BRIGUET, de François ;
Famille Elie MABILLARD ;
ainsi que les familles parentes et alliées, ont la pénible douleur de faire part du décès de

Madame Virginie BRIGUET née MABILLARD

décédée à l'asile Saint-Joseph à Sierre, dans sa 87^e année.

L'ensevelissement aura lieu à Lens, le vendredi 10 février 1978, à 10 h. 15.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11
Un cabas trop plein et le ventre creux - il suffit d'un rien pour se sentir mieux.

Knorr Quick Soup
Potage instantané en portion

Graechen: un « gag » rentable!

3060 nuitées en plus...

GRAECHEN. - L'action «payer content», qui s'est déroulée à Graechen du 8 au 28 janvier et que beaucoup de gens ont considérée comme un simple «gag», n'a pas seulement constitué un inestimable succès de propagande, mais elle a aussi permis de doubler presque le nombre des nuitées par rapport à la période correspondante de l'année passée.

Pour 1977, le total de ces nuitées était de 3452, ce qui correspondait à un taux d'occupation de 23,35%. Pendant l'action de cette année, les 17 hôtels concernés ont enregistré 6512 nuitées, soit un taux d'occupation de 42,42%. L'augmentation provoquée par cette initiative se monte à 3060 nuitées, soit 88,64%.

LA PLUS GRANDE PART A PAYÉ NORMALEMENT

24,21% seulement des hôtes ont utilisé la possibilité offerte, alors que les autres 75,79% ne semblaient pas très sûrs de leur affaire et ont laissé l'hôtelier dresser la note. Des 24,21% qui ont établi leur facture eux-mêmes, 67,16% ont repris les prix normaux sur la facture, alors que 10 à 15% sont restés en dessous et 6,43% ont très mal honoré les prestations des hôteliers de Graechen. Il faut aussi relever que 7,42% de ces hôtes «à la carte» ont fait des notes supérieures à celles que l'hôtelier aurait présentées.

M. Melchior Kalbermatten, directeur de l'office du tourisme, a déclaré que sur l'ensemble des nuitées, 4,6% seulement ont été payées un peu en dessous du tarif normal et

1,6% à peine très en dessous. C'est un élément positif que de constater que les trois quarts des vacanciers qui ont établi eux-mêmes leur facture ont reconnu les bonnes prestations des hôteliers.

M. Kalbermatten avait la certitude, déjà avant le déclenchement de l'action, que les hôtes de Graechen étaient honnêtes. La preuve a été faite. Le directeur reconnaît le mérite de la presse qui, par ses larges diffusions, a permis à cette action de devenir un véritable succès.

PAYER EN MUSIQUE

Un musicien de Rijeka, en Yougoslavie,

avait même écrit depuis son pays, proposant de payer son entretien, celui de sa femme et de ses deux enfants, en se produisant dans les hôtels. Malheureusement, il n'est pas venu à Graechen.

Par contre, un agriculteur âgé de plus de 80 ans, qui avait absolument besoin d'un changement d'air et de repos, n'a pas laissé passer l'occasion: «Je désire trouver pour moi l'hôtel le plus simple et le plus calme, et si possible sans alcool.»

En quittant Graechen après son séjour, il a déclaré que ces quelques jours de vacances à un prix avantageux étaient pour lui comme un cadeau du ciel.

H. W.-L.

Echecs: des nouvelles du championnat du monde

Le bureau de la Fédération internationale d'échecs a fixé au 16 février prochain le délai pour le dépôt des candidatures pour l'organisation du championnat du monde, qui opposera le champion du monde actuel, Anatoly Karpov, URSS, à Victor Kortchnoi, apatride, dès l'été 1978.

Quatre candidatures ont été enregistrées officiellement à ce jour. Il s'agit de Manille, Hambourg, Leeuwarden (Hollande) et Reykjavik, qui offrent respectivement une planche de prix de 4 millions, 500 000, 500 000 et 600 000 dollars. D'autres offres en provenance de Lucerne, des Etats-Unis et des Bahamas sont annoncées. Le choix définitif du lieu où la rencontre se disputera interviendra le 16 mars au plus tard.

KORTCHNOI JOUERA AVEC L'EQUIPE OLYMPIQUE SUISSE

Le report par la FIDE de l'Olympiade, fixée initialement du 25 juillet au 25 octobre, aura fait la joie de l'équipe olympique suisse. Cette dernière s'alignera désormais certainement avec Victor Kortchnoi au premier échiquier. Selon le règlement de la Fédération internationale d'échecs, en effet, un joueur étranger ne peut jouer avec une équipe nationale que s'il a séjourné au moins une année dans le pays en question et qu'il y paie ses impôts. Or, l'ex-Soviétique sera, au mois d'octobre, au bénéfice d'un permis de séjour dans notre pays de plus d'une année, délivré par la police des étrangers du canton d'Argovie. On se rappellera qu'en 1976, à Haifa, l'équipe de Hollande, entraînée par Victor Kortchnoi, était parvenue à décrocher une médaille, il est vrai en l'absence des pays de l'Est, pour des motifs politiques. Nous nous permettons personnellement de suggérer à la Fédération suisse d'échecs de ne pas oublier le Roumain Charles Partos, qui séjourne dans notre canton depuis un peu plus de deux ans. Une équipe suisse formée de Kortchnoi, Hug, Lombard et Partos pourrait nous valoir de belles satisfactions en Argentine l'automne prochain.

KORTCHNOI PARTICIPE A LA TEAM CUP SUISSE

Grâce à l'appui financier de la compagnie d'assurance la «Winterthur», une équipe aux couleurs de cette dernière a pour la pre-

mière fois été alignée en team cup ou coupe suisse par équipes. Cette dernière se déroule selon une formule particulière. Seul un des quatre joueurs peut être de niveau supérieur à tournoi principal I, ce qui correspond à la première ligue en football. Avec Kortchnoi au premier échiquier, les Soleurois devenaient donc les favoris de l'édition 1978. La rencontre de dimanche dernier, qui les opposait, dans le cadre de la troisième ronde, à la Société d'échecs de Bienne aura permis à plusieurs centaines de nos compatriotes de voir à l'œuvre le vainqueur de Spassky, face à André Lombard, cinq fois champion national. Le Suisse, impressionné par la réputation de son adversaire, joua d'une manière trop timorée et dut s'avouer vaincu après 37 coups dans la défense Nimzo-indienne. Comme trois nulles ont été enregistrées sur les autres échiquiers, l'équipe Winterthur-assurances est qualifiée pour la quatrième ronde du dimanche 12 mars. Verrons-nous Kortchnoi en Valais? C'est une éventualité à ne pas exclure, car Martigny et Sion ont également franchi victorieusement le cap de la troisième ronde.

Voici la partie entre Victor Kortchnoi et notre quintuple champion national André Lombard:

Blancs: André Lombard, Bienne
Noirs: Victor Kortchnoi, Winterthur-Assurances.

Défense Nimzo-indienne

1. d4 Cf6 2. e4 e6 3. Cc3 Fb4 4. e3 b6 5. Cge2 Fa6 6. Cg3 0-0 7. e4 Cc6 8. Fd5 e5 9. 0-0 Cxd4 10. Da4 Fxc3 11. bxc3 Ce6 12. Fa3 Fb7 13. Fxf8 Dxf8 14. Dc2 Cf4 15. f3 Dc5+ 16. Rh1 Fa6 17. Tfe1 Cxd3 18. Dxd3 Fxc4 19. Dd2 Fe6 20. Cf5 Fxf5 21. exf5 d6 22. Tab1 a5 23. e4 Te8 24. Db2 h5 25. Db5 Dd4 26. Dc6 Te7 27. h3 h4 28. e5 Dxc5 29. Da4 Df2 30. Tf1 Dg3 31. Tb3 Dg5 32. Te1 Ch5 33. Dg4 Cg3+ 34. Rh2 Df6 35. f4 e4 36. Dg5 Dxxg5 37. Fxg5 Cxf5 38. les Blancs abandonnent.

G.

Gorges de Moutier Enfant tué, sa mère grièvement blessée

MOUTIER. - Un tragique accident de la circulation qui s'est produit hier vers 11 h. 45, à l'entrée des gorges de Moutier (direction Roches), a coûté la vie à un enfant de 8 ans, Stéphane Kummer, de Déverlier. La voiture, dans laquelle il avait pris place aux côtés de sa mère, roulait en direction de Moutier lorsque, pour des raisons encore inconnues, elle a percuté un arbre en bordure de la Birse. Transporté de l'hôpital de Moutier par hélicoptère à l'hôpital de l'île à Berne, l'enfant y est décédé dans la soirée. La conductrice, M^{me} Danièle Kummer, est grièvement blessée. Elle souffre de plusieurs fractures, ainsi que de lésions internes.

N9: le comité des «anti» répond au Conseil d'Etat

MARTIGNY. - Hier soir, le comité des adversaires de l'autoroute N9 entre Martigny et Brigue a pris position à propos du document publié récemment par le Gouvernement valaisan sur la réalisation de cette importante artère.

On sait en effet que le Conseil d'Etat valaisan en bloc s'est prononcé dans son document en faveur de la N9 à travers tout le Valais.

Dans son communiqué officiel, le comité des adversaires de la N9 en amont de Martigny note principalement: «... Le comité constate que son action a obligé le Conseil d'Etat, face à l'incohérence de la politique routière, à renoncer à son attitude arrogante, à sortir de son mutisme et à informer l'opinion publique. Dans son document payé par les contribuables, le gouvernement s'adresse au peuple et à la jeunesse en particulier. Or cette jeunesse a été vivement critiquée par le Conseil d'Etat, parce qu'elle avait donné son appui à la pétition. Il déplore que l'Exécutif cantonal qui ne manque ni de moyens financiers, ni d'experts compétents, n'ait pu fournir après des mois, sinon des années, une argumentation sans faille.»

Dans ce communiqué, le comité regrette que le gouvernement ait passé sous silence notamment le problème posé par le passage de l'autoroute à Saint-Maurice, le rôle joué par l'autoroute Turin - Milan pour le trafic descendant du Grand-Saint-Bernard, les conclu-

sions de l'Institut fédéral de Liebefeld sur le plomb et ses nuisances.

Suprême malice !...

Ce communiqué est truffé d'âneries aussi bien dans la forme que dans le fond... Le Conseil d'Etat, n'en doutons pas, renoncera une fois de plus à son «arrogance» pour ne pas répondre à ces imperfections... Souhaitons simplement que cette fois on ne reproche pas à notre Exécutif d'utiliser une secrétaire et une machine à écrire payées par le contribuable! Espérons aussi que radio et télévision s'abstiennent de diffuser les élocubrations du révérend Wanner, pasteur de son état et anti-autoroutier de conviction... de façon à éclairer les gens sur ses capacités. Ses théories agricoles, en particulier, développées, hier encore, à la radio, étaient savoureuses!

Le pasteur - sur sa lancée - s'est déclaré farouchement opposé à l'autoroute, mais favorable à la transformation de la «route cantonale en une route à quatre pistes avec glissières»... Nuance! Il est vrai que M. Wanner était parti sur un mauvais rail, celui de l'argent des contribuables valaisans condamnés à payer cette route cantonale et les déviations des localités tout en continuant à s'acquitter des taxes spéciales sur l'essence au profit des routes nationales des cantons riches.

Suprême malice!

NF

Votre journal
Nouvelliste
et Feuille d'avis du Valais
Chaque jour
pres de **40000**
exemplaires

Constipation?

Une petite pilule aide efficacement.

Les petites pilules Carter sont agréables à prendre. Elles stimulent l'activité intestinale et facilitent l'évacuation. Emballages de 40 et 120 pilules Fr. 3.- et Fr. 6.80. En pharmacies et drogueries.

Petites pilules **CARTER**

Surdité: pas de miracle! Mise en garde contre «Jean-Michel et son équipe»

LAUSANNE. - Les amoniers de sourds protestants et catholiques s'élèvent contre l'affirmation de « Jean-Michel Cravanzola et son équipe », selon laquelle plusieurs personnes auraient été guéries de la surdité grâce à des prières de cette « communauté » installée au château d'Hermenches (Vaud). A la connaissance des neuf amoniers, aucun sourd de Suisse romande n'a trouvé la guérison par l'intervention du nommé Jean-Michel Cravanzola. Ils mettent en garde les sourds et les mal-entendants contre « les fausses espérances que suscite cette publicité trompeuse ».

Les circonstances de la collision ferroviaire de Frenkendorf

FRENKENDORF. - Comme nous l'annoncions hier, mardi soir à 19 h. 38, un train régional est entré en collision avec une voiture de traction à l'entrée de la gare de Frenkendorf (BL), sur le tronçon Bâle - Olten. Le conducteur du train, M. Hans Heer, de Bâle, a été tué, alors que six voyageurs, légèrement blessés, ont pu être soignés sur place. La locomotive et un wagon du train régional ont déraillé, de même que la voiture de traction. Interrompu à la suite de l'accident, le trafic a pu être rétabli mercredi dès 6 h. 45 sur la ligne Olten - Bâle.

Selon les renseignements donnés par la direction du 2^e arrondissement des CFF, à Lucerne, la collision est survenue au moment où des wagons étaient ajoutés à un train de marchandises stationnant en gare de Frenkendorf. En raison de la position trop avancée de ce convoi, l'engin tractant les wagons s'est immobilisé à l'intersection de la voie Liestal - Pratteln. C'est précisément sur cette voie que survint, à une vitesse d'environ 70 km/h, le train régional de Liestal. Sous la violence du choc, la locomotive se renversa et le mécanicien fut tué.

Quant au conducteur de la voiture de traction, il s'était aperçu du danger et avait pu quitter son engin à temps.

Au cours d'une conférence de presse, le juge d'instruction chargé de l'enquête a déclaré que les premières investigations ne permettaient pas d'imputer la moindre faute au personnel de la gare. La manœuvre a été effectuée correctement et les signaux nécessaires ont été enclenchés. Il semble donc que le train régional soit entré en gare malgré le signal indiquant que la voie n'était pas libre.

Jura: un gouvernement pour gouverner ou pour gérer

Alors qu'il est présentement en consultation auprès des groupes politiques de la Constituante, le projet d'organisation de l'Etat jurassien a fait l'objet de deux expertises qui l'ont passé au crible et en ont défini les lacunes, aussi bien que les solutions qu'il conviendrait de leur apporter. On remarquera a priori que les deux expertises, comme cela est souvent le cas, dans d'autres domaines, aboutissent à des conclusions diamétralement opposées sur certains points.

Pour éviter la bureaucratie, dit en substance un expert, il convient de renforcer les moyens du gouvernement. Telle avait d'ailleurs été l'opinion de la commission chargée d'élaborer l'organigramme de l'Etat, puisqu'elle avait attribué un grand nombre de compétences au gouvernement.

En revanche, le professeur Macheret, des universités de Fribourg et Genève, est, lui, d'avis que la compétence du gouvernement dans le domaine de l'organisation et de l'administration ne doit pas être trop large. Afin d'éviter un gonflement excessif de l'appareil administratif, il préconise de confier au Parlement le soin de créer les directions et les divisions, les offices et les services de l'Etat ainsi que d'éventuels secrétariats. Le Parlement définirait aussi les principales tâches de ces instances. La compétence du gouvernement se limiterait ainsi à la création des bureaux subordonnés, mais il lui reviendrait aussi, bien entendu, le droit de décider de l'attribution des départements entre ses membres.

Tout au contraire, un autre expert est d'avis que, selon l'organigramme prévu, toutes les conditions sont remplies pour que s'installe la bureaucratie, le risque étant grand que les membres du gouvernement

soient rapidement absorbés par les tâches de gestion quotidiennes et n'aient plus suffisamment de temps pour se consacrer aux travaux d'études et de réflexion, ainsi que l'élaboration d'une politique.

Il ne faut toutefois pas négliger dans cette optique le rôle capital que peut jouer le futur Parlement jurassien. Cependant, dans les premières années de la vie du nouveau canton, ce Parlement sera absorbé par des tâches urgentes de mise à jour de la législation, tâches fastidieuses mais nécessaires qui accapareront son temps au détriment d'un travail en profondeur. Ceci est d'autant plus vrai que le Parlement jurassien ne comptera que 60 députés, dont un bon nombre seront d'ailleurs les membres actuels de la Constituante.

En définitive, les expertises contradictoires démontrent que les organisations les plus savantes dépendent des hommes qui les font fonctionner.

Pour que l'administration jurassienne échappe aux critiques habituellement adressées à l'administration, il faudra que ceux qui la guident n'oublient pas les préceptes souvent invoqués dans les débats politiques ces dernières années.

V. G.

Alliance féminine suisse OU AU CANTON DU JURA

Au cours d'une récente rencontre tenue à Berne, l'Alliance des sociétés féminines de suisse s'est prononcée sans ambiguïté en faveur d'un « oui » au canton du Jura, lors du vote fédéral de septembre prochain. Le rédacteur en chef de la *Neue Zürcher Zeitung* (NZZ), M. Kurt Müller, le juriste du Département de justice et police, M^{me} Voyame, et un représentant de la Constituante, M. Paul Moritz, se sont employés à faire admettre leur argumentation en faveur d'une création sans histoire du canton du Jura. Même le député radical bernois Christen s'est fait l'avocat du nouveau canton, relevant au passage la générosité des autorités bernoises qui ont permis sa création.

Un appel pour le « non »

Un mystérieux comité « SOS des 8572 non », a, en revanche, dans un récent communiqué, invité à voter non en septembre prochain. Le nombre cité correspond aux suffrages opposés à la création du canton exprimés lors du vote du 23 juin 1974, dans les trois districts du futur canton. Remarquons qu'il est pour le moins abusif de s'y référer aujourd'hui, bon nombre des votants négatifs d'alors étant devenus de chauds partisans du nouveau canton, à commencer d'ailleurs par les députés à la Constituante. Sur la base de divers recoupements, on peut affirmer que ledit comité est proche de Force démocratique. De ce fait, il se confirme que le mouvement pro-bernois n'entend pas faire campagne ouvertement contre la création du nouveau canton, mais qu'il a choisi de s'y résoudre néanmoins, en empruntant des chemins détournés...

V. G.

Imprudence d'enfants Fillette tuée par un camion

EINSIEDELN. - Un accident, qui s'est produit mardi matin à Einsiedeln (SZ), lors de travaux de déblaiement, a provoqué la mort de la petite Diana Ehler, âgée de 7 ans, domiciliée à Schwytz. Le conducteur d'un camion était occupé à déblayer de la neige lorsque deux jeunes garçons ont tenté d'attacher une luge au camion. Au moment où ils atteignaient l'arrière du véhicule, le conducteur fit reculer son camion, il heurta ainsi la cousine des deux garçons qui était assise sur la luge et qui n'avait pas eu le temps de réagir. La fillette a été écrasée par les roues arrière gauches du camion et a été si gravement blessée qu'elle est décédée sur le lieu de l'accident.

Relèvement de 20 % de la taxe radio-TV Le Conseil fédéral demande un supplément de documentation

Finances

BERNE. - Au cours de sa séance hebdomadaire d'hier, le Conseil fédéral a discuté des mesures d'assainissement financier préparées par le département de M. Chevallaz et du plan financier jusqu'en 1981. La discussion se poursuivra à ce sujet et M. Chevallaz donnera une conférence de presse le 10 février prochain, a révélé le porte-parole du Conseil fédéral, M. Buser. Des concertations sont encore prévues avec les cantons et les partis.

Taxes TV-radio

Un autre problème a été abordé, mais sans prise de décision: le relèvement proposé par la SSR (20%) de la taxe radio et télévision. La discussion se poursuivra sur la base, notamment, d'un supplément de documentation que le Conseil fédéral a demandé. Il lui appartient donc de fixer le taux de la hausse prévue, étant donné que le principe d'une augmentation est approuvé.

Avalanches

En outre, M. Huerlimann, chef du Département de l'intérieur, a rendu compte des dommages causés par les avalanches, exprimé sa sympathie aux victimes et évoqué la question des ouvrages paravalanches.

Rapprochement tarifaire : pas de nouvelles dispositions

Le Conseil fédéral a en outre: adopté le 10^e rapport sur la politique économique extérieure, renoncé pour le moment aux nouvelles dispositions sur le rapprochement tarifaire en raison des vives oppositions qui se sont manifestées, accepté le rapport 1979-1983 sur les bâtiments civils de la

Confédération (200 millions par an), décidé que la Suisse participerait aux travaux du comité plénier des Nations unies chargé de poursuivre le dialogue Nord-Sud, agréé un message sur les ouvrages militaires et les acquisitions de terrains (424 millions), modifié le tarif d'usage des douanes, autorisé un soutien des ventes spéciales de lait écrémé (15 millions), octroyé 10 000 francs à la recherche en microtechnique et chargé le Bureau fédéral de statistique de procéder en avril prochain à un recensement du bétail.

Constitution

Le gouvernement a aussi autorisé une consultation sur la révision totale de la Constitution.

Enlèvement de M. Kummerling

Le conseiller fédéral Aubert a rendu compte des efforts déployés pour obtenir la libération du jeune Genevois André Kummerling, efforts qui se poursuivent inlassablement (contact a été pris notamment au Nigeria), mais qui sont hypothéqués par l'absence momentanée d'interlocuteur.

Agriculture

M. Honegger, chef du Département de l'économie publique, a parlé, quant à lui, de la révision de la loi sur l'agriculture. Il a été question, également, des interventions parlementaires pour la session de printemps: 34 motions, 36 postulats et 35 interpellations.

Davantage d'armes soumises au régime de l'autorisation

Le Conseil fédéral a modifié quelques dispositions de son ordonnance sur le matériel de guerre pour l'adapter aux données actuelles. Jusqu'ici, les fusils d'un calibre inférieur à 6,2 mm - exception faite des armes tirant par rafales - ne tombaient par exemple pas sous le coup de la législation sur le matériel de guerre. Compte tenu du développement technique, la plupart des armes à feu portatives sont désormais soumises, indépendamment de leur calibre, au droit d'autorisation. Cette mesure s'applique en particulier aux armes semi-automatiques.

Comme auparavant, certaines armes, telles que les armes de chasse et de sport,

les armes à un coup ou qui se chargent par la bouche ne sont pas considérées comme du matériel de guerre, mais leur description en a été précisée. C'est ainsi qu'une arme de sport est réputée matériel de guerre lorsqu'elle peut être également utilisée comme arme de guerre.

Le droit d'autorisation a aussi été révisé pour la livraison de petites pièces détachées. Lorsque de telles pièces sont considérées comme des produits anonymes de série et que leur valeur est insignifiante par rapport au matériel de guerre terminé, aucune déclaration de non-réexportation ne sera plus demandée à l'Etat destinataire.

L'ambassadeur Martin, nouveau directeur administratif au Département politique fédéral

BERNE. - Le Conseil fédéral a nommé M. Jimmy Martin, actuellement ambassadeur de Suisse en Algérie, en qualité de directeur de la direction administrative du Département politique fédéral. Il succède à M. Antonio Janner, récemment désigné ambassadeur à Rome en remplacement de M. Henri Monfrini, décédé dans l'exercice de ses fonctions en octobre dernier.

Valaisan d'origine

Né en 1920 et originaire de Massongex, M. Martin a fait ses études universitaires à Genève, où il a obtenu la licence ès-sciences économiques. Il est entré en 1945 au service du Département politique et a été transféré successivement à Madrid, Beyrouth et la Nouvelle-Delhi, où il a été chargé, dans ce dernier poste, des affaires économiques. Il est rentré à Berne en 1957, où dans le cadre de la direction administrative, il a rempli les fonctions de suppléant du chef du personnel, et à ce titre, participé à l'élaboration de l'ordonnance sur les rapports de service des fonctionnaires du Département politique. En 1963, il a été affecté à l'ambassade de Suisse à Kuala Lumpur comme conseiller d'ambassade. Il en a assumé la direction en qualité de chargé d'affaires ad interim. De 1968 à 1975, il a été premier collaborateur de l'observateur permanent de la Suisse auprès de l'Organisation des Nations unies à New York. Le titre de ministre lui a été conféré en 1971 dans l'exercice de ces fonctions. En 1975, le Conseil fédéral le nomma ambassadeur en Côte d'Ivoire, en Haute Volta et au Niger, avec résidence à Abidjan. En 1977, M. Martin a été nommé ambassadeur en Algérie.

Hausse des taxes radio-TV A la condition d'une amélioration de la qualité des programmes

BERNE. - L'Union suisse des auditeurs et téléspectateurs salariés de la radio et de la télévision (ARBUS) ne s'oppose pas à une augmentation des taxes pour la radio et la télévision. Mais, à son avis, les moyens supplémentaires mis à la disposition de ces médias doivent servir à améliorer la qualité des programmes. Le comité central de l'ARBUS exige donc de la SSR que les sommes gagnées par une éventuelle augmentation des taxes ne servent pas à un nouveau gonflement des dépenses dans le domaine administratif. Il demande aussi qu'il y ait une plus grande transparence dans l'utilisation des ressources pour la direction générale.

Par ailleurs, l'ARBUS s'oppose à

l'émission d'un programme radiophonique national sur les ondes moyennes le soir et pendant la nuit. La radio doit avoir priorité sur les émissions locales quotidiennes. Enfin, en ce qui concerne le service des ondes courtes, l'ARGUS exige des instances supérieures de la SSR qu'elles s'engagent énergiquement pour parvenir à ce que ce service soit financé par la Confédération, car il s'agit là d'un service qui remplit des tâches qui sont purement en faveur de l'Etat fédéral.

Appel en faveur d'une psychologue disparue en Argentine

ZURICH. - La direction et les participants du séminaire psychanalytique de Zurich ont lancé un appel au président argentin Videla en faveur de M^{me} Irène Orlando, psychologue de grande réputation scientifique dont on est sans nouvelles depuis le 8 décembre 1977. Elle aurait été enlevée à cette date de son domicile de Buenos Aires par des personnes armées en civil. La lettre adressée aux autorités argentines précise que le fils de M^{me} Orlando avait lui aussi disparu à Buenos Aires en septembre 1977.

Incendie à Bienne Neuf personnes évacuées

BIENNE. - Un incendie a ravagé hier soir, vers 17 heures, dans la vieille ville de Bienne, les combles du numéro 14 de la rue Basse, où habitaient neuf personnes dont quatre enfants. Ces familles ont pu être provisoirement relogées.

Le sinistre a été rapidement maîtrisé, mais l'eau a provoqué des dégâts importants dans tout l'immeuble ainsi que dans les maisons attenantes. Les causes de l'incendie étaient encore inconnues hier soir, et les premières estimations faisaient état de dégâts immobiliers pour 100 000 francs environ.

EXPLOSIONS ET INCENDIE À MOUDON: UN MORT

MOUDON. - Une double explosion, qui a fait un mort et a provoqué un incendie, s'est produite, hier, peu avant 14 heures, dans un local de l'immeuble de M. Otto Annaheim, atelier de constructions métalliques et agricoles, dans le quartier du Fey, à Moudon. M. Rémy Schaer, 27 ans, mécanicien, domi-

cilié à Moudon, était occupé à réparer un bac utilisé pour le nettoyage de pièces de moteur, contenant environ 180 litres de solvant. Comme il éprouvait quelques difficultés à changer un tuyau en plastique raccordant une pompe électrique, il demanda à un apprenti de lui prêter son briquet pour chauffer l'embout du tuyau. Deux explosions successives se produisirent alors et M. Schaer fut transformé en torche vivante. Il mourut peu après. L'apprenti, M. Alain Meylan, 19 ans, réussit à s'enfuir. Il est inconnu. Les explosions ont déclenché un incendie qui a pu être rapidement circonscrit par les pompiers de Moudon.

Agression à main armée contre une pompiste ...pour 1000 francs

WIL. - Deux inconnus ont attaqué mardi soir une pompiste à Wil, dans le canton de Saint-Gall et, sous la menace de leurs armes, ont contraint celle-ci à leur remettre la recette de la journée, soit un montant d'un peu plus de 1000 francs. Avant de prendre la fuite, ils lui ont jeté au visage un liquide corrosif. La police ne possède aucune trace des malfaiteurs.

40 réfugiés vietnamiens à Zurich

ZURICH. - Environ 40 réfugiés vietnamiens sont arrivés, ce matin à l'aube à Zurich, dans un avion de ligne Swissair. A l'aéroport, ils ont été pris en charge par différentes organisations d'aide aux réfugiés. Ces personnes se sont enfuies du Vietnam vers la Thaïlande.

Guatemala: le village suisse inauguré

BERNE. - Le 4 février 1978 - deux ans jour pour jour après le tremblement de terre qui avait dévasté une grande partie du Guatemala - a été inauguré officiellement le nouveau village de Sangiata Sacatepequez, en présence du président de la République Kjell Eugenio Laugerud Garcia, indique le service de presse de la Croix-Rouge suisse.

En étroite collaboration avec le corps suisse pour l'aide en cas de catastrophe à l'étranger de la Confédération, la Croix-Rouge suisse, Caritas Suisse, l'Entraide protestante suisse et l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière ont réalisé un programme commun de reconstitution d'une ampleur jamais atteinte par le passé.

Etats-Unis sous la neige: 27 morts

Pillage à Boston

NEW YORK (ATS/AFP). - New York s'est réveillée hier sous un soleil radieux, mais la ville n'a pas fini de se débattre dans les quelque cinquante centimètres de neige qui l'ont paralysée depuis lundi.

Les trois aéroports internationaux ont rouvert dans la matinée, la circulation reprend dans le centre de la ville et de nombreux bureaux et boutiques ont repris leur activité après presque deux jours de « sommeil » dus à la plus grave tempête qui ait atteint la ville depuis trente ans.

Dans les quartiers périphériques, la situation ne s'est cependant guère améliorée, les équipes et le matériel de déblaiement disponibles ayant été employés en priorité dans le centre de Manhattan.

L'Association du commerce du détail estime à dix millions de dollars (20 millions de francs suisses) le manque à gagner durant les deux jours d'intempéries, qui viennent s'ajouter aux dix à quinze millions de dollars (30 millions de francs suisses) perdus lors de la précédente tempête, il y a presque trois semaines.

La neige, qui a recouvert tout l'est et le nord des Etats-Unis, a fait directement ou indirectement au moins 27 morts, selon un dernier bilan.

A Boston (Massachusetts) privée d'électricité une partie de la nuit de lundi à mardi après que le blizzard eut perturbé le fonctionnement de la principale centrale électrique, les vents violents ont provoqué l'inondation des maisons en bordure de mer. Après l'évacuation de nombreuses résidences, des pillages se sont produits et plus de cent personnes ont été arrêtées.

L'état d'urgence a été décrété dans plusieurs Etats du nord-est. La garde nationale est intervenue et le président Jimmy Carter a ordonné hier l'envoi de mille militaires. Les dégâts sont chiffrés à plusieurs dizaines de millions de dollars.



Les jeunes Chinois n'ont pas hésité à affronter les intempéries pour exécuter la traditionnelle danse du lion marquant le nouvel an chinois. Ici à Chinatown.

M. Sadate: persévérance gage de paix

WASHINGTON (ATS/AFP). - Les Etats-Unis continuent à croire « qu'une solution équitable de la question palestinienne est essentielle » pour parvenir à une paix « juste et durable » au Proche-Orient, a souligné hier le président Jimmy Carter, après s'être entretenu une dernière fois avec le président Anouar el Sadate avant son départ de Washington.

« Nous sommes mis d'accord pour travailler ensemble, personnellement et en étroite collaboration au cours des prochaines semaines », a ajouté le chef de l'Exécutif américain. Le président Sa-

date « partage l'engagement pris par les Etats-Unis visant à garantir la sécurité d'Israël », a affirmé M. Carter. Il a ajouté qu'il avait discuté longuement avec son hôte « de la nécessité de poursuivre les négociations, même si des déceptions et des retards temporaires surviennent ». « Les Etats-Unis, a-t-il rappelé, ont pour objectif l'application intégrale de la résolution 242 des Nations unies. »

En réponse, le président Sadate a réaffirmé qu'il quittait Washington avec le sentiment renforcé que la « persévérance » peut conduire à la paix.

Suicides par le feu à Berlin-Ouest

BERLIN (ATS/AFP). - Un homme et une femme se sont immolés par le feu, hier soir à Berlin-Ouest, sur la célèbre avenue du Kurfürstendamm, au pied de la tour de l'église du Souvenir.

Avant de s'arroser d'essence, ils avaient lancé des tracts protestant contre la famine dans le monde. Leur identité n'a pas été établie.

Les enquêteurs pensent qu'il s'agit d'Allemands appartenant aux milieux des drogués de Berlin-Ouest. Un nécessaire servant aux injections d'héroïne et de morphine a en effet été retrouvé à côté des cadavres calcinés.

Saoul comme un cochon...

WASHINGTON (ATS/Reuter). - Tout le monde connaît l'expression familière « être soûl comme un cochon ». Elle est plus proche de la réalité qu'on ne pourrait le croire.

C'est du moins l'opinion de médecins américains qui étudient les effets de l'alcoolisme sur les pores. Ils sont prêts maintenant à inverser la formule et à dire d'un cochon qu'il est « soûl comme un homme ».

A poids égal, le cochon et l'homme ont en effet ceci de commun entre eux qu'ils s'enivrent au même rythme et re-

trouvent leurs idées claires et leur équilibre après un même laps de temps.

L'analogie va même encore plus loin car les hommes et les cochons subissent, au sortir de leur ivresse, « la gueule de bois », et quand ils sont revenus à la sobriété, ils n'ont plus qu'une envie : recommencer à boire.

Si les chercheurs américains portent un tel intérêt aux cochons, c'est parce que les similitudes physiologiques avec l'homme sont assez remarquables.

Liban: pacificateurs en guerre

BEYROUTH (ATS/AFP). - L'écho des explosions et des rafales, les miliciens en armes et les sirènes d'ambulance ont refait leur apparition dans quelques quartiers de Beyrouth-Est (conservateur) à la suite d'accrochages entre soldats libanais de la caserne de Fayadiéh (à une dizaine de kilomètres à l'est de la capitale) et soldats syriens de

la « Force arabe de dissuasion » (FAD).

Plusieurs obus sont tombés hier en début d'après-midi à proximité du palais présidentiel de Baabda, qui se trouve non loin de la caserne de Fayadiéh. Dans la matinée, des soldats syriens de la Force de dissuasion ont attaqué le siège central du parti national libéral (PNL, con-

servateur), a annoncé un porte-parole du PNL. On indique de source conservatrice que douze soldats syriens de la « FAD » et deux soldats libanais ont été tués mardi, et au moins cinq soldats syriens et quatre militaires libanais hier. Un communiqué officiel fait état, lui, de six blessés pour les premiers accrochages de mardi.

ASSAD: UN COMLOT!

Le président syrien Hafez el Assad a déclaré hier qu'il était en contact « avec les autorités légitimes libanaises représentées par le président Elias Sarkis » pour mettre un terme aux incidents sanglants qui, depuis mardi, opposent soldats libanais et soldats de la « Force arabe de dissuasion » (FAD). Le chef de l'Etat syrien a estimé que les événements qui se déroulent au Liban « ne sont qu'un

maillon du complot tramé contre le monde arabe ». « Nous ne sommes pas étonnés que de pareils incidents éclatent de temps à autre au Liban, mais il ne faut pas leur donner une importance exagérée », a-t-il dit, soulignant la nécessité de « poursuivre les efforts pour régler ces incidents par tous les moyens efficaces possibles ».

Un cessez-le-feu est intervenu hier soir.

POLANSKI

Comptes à régler...

NEW YORK (ATS/AFP). - Le réalisateur Roman Polanski a l'intention de tirer un film, *Escapade*, de l'affaire qui l'a forcé à quitter les Etats-Unis et à se réfugier en France, affirmait mardi le quotidien New York Post, qui rapporte une communication téléphonique entre le cinéaste et l'un de ses amis californiens.

Le film, selon le journal, mettrait en scène une jeune fille non pubère séduisant un jeune politicien avant de détruire pratiquement sa carrière. Polanski, qui a récemment reconnu avoir eu des relations sexuelles avec une fillette de 13 ans, risque de un à 50 ans de prison aux Etats-Unis.

« Grâce à Dieu, le producteur Dino de Laurentiis m'a donné assez d'argent pour pouvoir faire ce film », aurait déclaré le cinéaste, qui explique sa fuite de Californie par son refus « de servir d'exemple à cette ville dingue qu'est Los Angeles ».

...et lauriers!

Le réalisateur, toujours selon le journal, a ajouté : « En Californie, j'ai perdu ma femme, mon enfant, mes amis, peut-être ma santé et sûrement ma liberté. C'est assez. (...) Cette petite grue et les lois californiennes ne m'en feront pas plus... les Américains ont chassé Ingrid Bergman et Charlie Chaplin. Ils chérissent les pourris et se moquent des gens bien. C'est fini. »

Ethiopie, Somalie... et les autres!

(ATS/AFP). - La contre-offensive éthiopienne se développe dans l'Ogaden où le Front de libération de la Somalie occidentale (FLSO) a admis, hier, qu'il était contraint à des replis stratégiques.

Cette contre-offensive, appuyée par de très importants moyens terrestres et aériens, a pour axe principal les villes de Dire-Dawa et Harrar qui constituent dans le nord de l'Ogaden une « place-forte » éthiopienne, vainement attaquée depuis août dernier par le FLSO.

Depuis quatre mois, les troupes éthiopiennes se sont considérablement renforcées grâce à de très importantes livraisons d'armements soviétiques. Ainsi, le service d'écoutes de la Télévision israélienne annonçait, le 31 janvier, l'existence d'un véritable pont aérien déchargeant chaque jour à Addis Abeba du matériel de guerre transporté par des « Antonov 22 ».

Washington a réaffirmé pour sa part mardi que les Etats-Unis désapprouvent toute exportation directe ou indirecte de matériel de guerre à l'Ethiopie et à la Somalie. Cette nouvelle mise au point américaine fait suite aux déclarations du ministre israélien des affaires

étrangères indiquant qu'Israël avait fourni des armes à l'Ethiopie et du président Sadate annonçant à Washington que l'Egypte aidait la Somalie.

Enfin, aux informations du

Washington Post faisant état mardi de l'utilisation par la Somalie de 60 chars « AMX » français, la France a opposé un démenti suggérant que ce matériel pouvait provenir d'un pays tiers.



LA CATASTROPHE NUCLÉAIRE SOVIÉTIQUE LA PREUVE PAR LE CANARD!

Les ornithologues occidentaux devraient être en mesure de prouver la justesse de la déclaration du savant Medvedev, selon laquelle une vaste région du territoire soviétique aurait été le théâtre, il y a 20 ans, d'une catastrophe nucléaire sans précédent.

l'importante zone industrielle de l'Oural où les militaires avaient concentré leur industrie nucléaire, un dépôt de déchets radioactifs avait explosé. L'explosion n'avait certainement pas été nucléaire au sens propre du terme, mais elle avait contribué à mettre à l'air libre une quantité impressionnante de substances radioactives. Les victimes avaient dû être au nombre de quelques milliers, dont une centaine avaient probablement succombé.

La révélation fit à l'époque beaucoup de remous et fut largement contestée par les milieux les plus divers, avant que la CIA américaine n'admette qu'elle était en effet au courant depuis de nombreuses années (mais il est possible que ce ne fut qu'une habile manœuvre diplomatique). Le doute, malgré tout, subsiste encore dans certains esprits scientifiques et notamment chez les spécialistes nucléaires. On l'a vu, par exemple,

lors d'une récente émission de la Télévision britannique, en dépit de l'appui qu'ont apporté à Medvedev deux autres savants soviétiques récemment exilés.

LES CANARDS À L'AIDE

Le dissident soviétique, toutefois, propose maintenant aux savants occidentaux une méthode

PAR ERIC SCHAEERLIG

simple de vérifier sa thèse. Car si l'on ne croit pas, dit-il, que la zone désormais bouclée par le Gouvernement soviétique ait véritablement été le théâtre d'une catastrophe sans précédent, et s'il est certes impossible d'aller vérifier sur place que les végétaux ou les animaux conservent encore aujourd'hui la trace de la forte radioactivité de naguère, que l'on s'appuie donc sur l'étude des oiseaux migrateurs. C'est là, en effet, une idée particulièrement originale et intéres-

sante, dans la mesure où les oiseaux migrateurs, deux fois par année, franchissent sans encombre le rideau de fer. Or, la région de l'Oural où se seraient produites l'explosion et la dissémination des matières radioactives contient au moins un grand lac, selon les recensements que Medvedev a pu établir sur la base de la littérature

C'est donc à ce niveau que se situe la proposition - ou le défi - de Medvedev : les ornithologues occidentaux devraient voir si les canards migrateurs qu'ils sont appelés à capturer sont ou non particulièrement radioactifs, marqués qu'ils auraient été par le strontium-90 ou par le césium-137. Il y aurait même là, dit le dissident soviétique exilé, un remarquable moyen d'étudier les migrations de tels canards, toujours difficiles à baguer en grand nombre et provenant au demeurant d'une zone où n'existent pas les moyens ornithologiques adéquats.

Mais il faut faire vite, souligne-t-il. Car il suffirait que les autorités soviétiques craignent qu'une telle étude confirme ses thèses, pour qu'elles autorisent à nouveau la chasse dans la région touchée, se disant que, finalement, rares seraient ceux qui consommeraient les os de canards, dans lesquels est concentré le strontium radioactif...

On se souvient de la bombe qu'a lancée, presque sans le vouloir, le dissident Medvedev, en novembre 1976, dans la presse scientifique britannique : au milieu d'un article essentiellement consacré aux difficultés de compréhension - c'est naturellement un euphémisme - qui coupait certains savants d'URSS de leur gouvernement, l'exilé soviétique donnait l'exemple d'une ca-

tastrophe nucléaire qui avait affecté en 1958 - disait-il - une étendue de 2500 kilomètres carrés, en raison essentiellement de ce que les dirigeants avaient fait la sourde oreille aux conseils des scientifiques. Convaincu de ce que l'incident était connu des services secrets occidentaux, voire des spécialistes nucléaires, il donnait relativement peu de détails : près de